

BIBLIOTHÈQUE(s)

9

JUIN
2003



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Éditorial par Gérard Briand **1** Bibliobréves **4** Ombres et lumières sur une région singulière. Les indicateurs en PACA, par Martine Blanc-Montmayeur **10** Le pôle Aix-Marseille, associé pour la Méditerranée, par Gilles Éboli **14** La BRL : une passerelle entre deux rives, par Claire Castan et Ramzi Tadros **17** Paysage (réduit) avec livres, par Jean-Claude Gautier **19** Libraires des champs, par Claire Lamy **22** Agence du livre en PACA : y'a plus qu'à ! par Léonor de Nussac **25** Médiathèques universitaires : quels projets pour le 13 ? par Georges Perrin **28** Qui sont les partenaires de la formation ? par Patrick Mano **31** Ces communes dites rurales, par Martine Blanc-Montmayeur **34** Une région en effervescence, par Jean-Louis Jouanaud **36** Deux organismes détonants, par Élisabeth Mognetti et Stéphane Ipert **38** Trois poèmes, par Bruno Msika **40** Actualités de l'ABF • Les gens • Une nouvelle vie pour Le Bulletin critique, par Jean Durry • Motion **44** Les enquêtes de l'ABF • Que sont nos stagiaires devenus ? par Geneviève Boulbet **46** BCE : l'avenir dépend de la Charte, par Philippe Pineau **47** Une région, un groupe • Bienvenue en terres provençales, par Cécile Ghioldi **48** Congrès • L'Europe, invitée d'honneur au congrès de l'ABF, par Virginie Kremp **50** Journées d'étude • Découvrir la littérature algérienne, par Jean-Michel Le Bohec **53** Cinéma(s) en bibliothèque, par Marie Dinclaux **54** Portrait • À la Cité du livre, Annie Terrier file et croise les littératures, entretien avec Isabelle de Cours **56** Espaces et architectures • Nouvelle gloire pour l'Alcazar, par François Larbre **58** Nice : ces bibliothèques dont on est fier, par Françoise Michelizza **62** Parole(s) de libraire • Engagement et solidarité internationale à La Préface, entretien par Christine Bataille **64** Parole(s) d'éditeur • Entretien avec Charles-Yves Chaudoreille, éditeur méditerranéen, par Jean-Louis Jouanaud et Isabelle de Cours **66** Notes de lectures • Le Livre et l'Art. Études offertes en hommage à Pierre Lelièvre, réunies par Thérèse Kleindienst, par Jean-Claude Garreta **70** Nous avons reçu **76** Annonces **78**

EQUIPEMENT DE MEDIATHEQUES



MEDIATHEQUE DU 2e LYON 69

ITO

conception et photos jean lavigne



MEDIATHEQUE DE LOMME 69

CARÉA



BORGEAUD
BIBLIOTHÈQUES

122 avenue Henri Ginoux
bp: 350. 92541 Montrouge cedex
tel: 0141174900
fax: 0141174929



Publication bimestrielle
paraissant depuis 1907
Éditée par l'**Association des bibliothécaires français**

31, rue de Chabrol – 75010 Paris
Téléphone : 01 55 33 10 30
Télécopie : 01 55 33 10 31
abf@abf.asso.fr
www.abf.asso.fr

Directeur de la publication
Gérard Briand

Rédactrice en chef
Virginie Kremp
virginie@abf.asso.fr

Secrétaire de rédaction
Dominique Pradat
redaction@abf.asso.fr

Coordination du dossier
Gilles Éboli, Cécile Ghioldi

ont collaboré à ce numéro
Azadeh Kavian, Catherine Picard, Aude Roller et toute l'équipe du groupe ABF-PACA

Comité de rédaction
Geneviève Boulbet, Gérard Briand, Isabelle de Cours, Sylvie Hamzaoui, Jean-François Jacques

Relecture
Axelle Maldidier

Publicité - Diffusion
ABIS - Caroline Paganucci
Téléphone : 01 40 22 63 11
Télécopie : 01 55 33 10 31
cpaganucci@wanadoo.fr

Maquette-Mise en pages
M.-C. Carini et Pictorus

Abonnements 2003
France 90 € – Étranger 95 €
Commission paritaire
n° 1104G82347
ISSN : 1632-9201
Dépot légal : juin 2003

Impression : Jouve, Paris

BIBLIothèque(s)

REVUE DE L'ASSOCIATION
DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANÇAIS
est analysée dans la base
Pascal produite par l'INIST
et dans la base LINA.

Couverture : © Preljocaj.
Photo de Régine Will, extraite du ballet *Le Sacre du printemps*, du chorégraphe Angelin Preljocaj, reproduite avec l'aimable autorisation du Ballet Preljocaj.

Éditorial

Ce numéro de *BIBLIothèque(s)* vous parvient au moment du congrès annuel de notre association, à Aubagne, où nous sommes accueillis par le groupe régional auquel cette livraison doit beaucoup, puisque comme chaque année depuis trois ans, le numéro de juin de notre revue est consacré à la région du congrès.

Au cours de ces trois ans, l'ABF s'est beaucoup investie dans plusieurs directions. L'un des dossiers les plus importants pour les bibliothèques est en voie de règlement puisque les textes concernant le droit de prêt sont sur le point d'être publiés. Cette disposition a été l'objet d'une longue et douloureuse polémique avec une partie de nos partenaires naturels que sont les auteurs, les libraires et les éditeurs. Cela a été aussi pour notre association l'occasion de débattre avec conviction et avec force et d'expliquer avec succès le rôle des bibliothèques dans l'information et la culture de nos concitoyens et leur place dans l'économie du livre. Je tiens à le dire ici, au-delà des apparences, le travail du bureau national s'est fait dans la continuité de conviction en s'appuyant sur la situation créée au fil de l'histoire de l'ABF.

Nous sommes également intervenus auprès des pouvoirs publics pour d'autres questions importantes qui concernent les procédures de marchés, les concours et la formation et bien sûr la directive européenne concernant les droits liés à l'électronique. Autant de problèmes fondamentaux pour toutes les bibliothèques dont certains nous tiennent particulièrement à cœur. Il s'agit notamment du Conseil supérieur des bibliothèques et de la loi sur les bibliothèques.

Sur le premier point, nous avons un élément de réponse positive, puisque notre collègue Jean-François Jacques vient d'être nommé secrétaire général du CSB, ce qui laisse augurer de sa réactivation. Souhaitons que ses missions soient élargies pour tenir compte de l'évolution du rôle des bibliothèques, dans l'information et la documentation.

Sur le deuxième point, la loi, nous attendons une remise en chantier désormais rendue possible par la mise en application des textes sur le droit de prêt.

L'ABF s'est également beaucoup investie sur le plan interne, en faisant vivre sa propre réflexion à travers ses commissions et, en particulier, sur le métier de bibliothécaire sous ses différents aspects. Un travail considérable de refonte du *Métier de bibliothécaire* a été entrepris sous la direction de Dominique Peignet et de Raphaële Mouren : il devrait être publié pour la rentrée. Le code de déontologie du bibliothécaire, dont les travaux ont été animés et synthétisés par Isabelle de Cours, mettent au premier plan nos responsabilités professionnelles, notamment vis-à-vis des usagers. Ce texte a été adopté par le conseil national. Notre revue *BIBLIothèque(s)*, qui s'appuiera désormais sur une nouvelle charte rédactionnelle, est venue enrichir et moderniser notre information, bientôt complétée par un site Web tout neuf.

Beaucoup de chantiers sont ouverts pour l'ABF, notamment celui de l'interassociation. Le travail indispensable avec des associations spécialisées, aux objectifs clairs et bien définis, ne peut être que bénéfique pour la profession et nos partenaires, notamment les documentalistes et les professionnels de l'information.

Enfin, l'Europe est là : c'est le thème de notre congrès. L'Europe des bibliothèques est pour nous tous une chance de développement des valeurs démocratiques qui ont tant besoin de s'appuyer sur la culture et l'information.

Sachons la saisir.

Gérard BRIAND
Président de l'Association des bibliothécaires français

Au sommaire des prochains numéros de BIBLIothèque(s)

- n° 10 : Livres d'artistes – août 2003
- n° 11 : BCD-CDI – octobre 2003
- n° 12 : Laïcité – décembre 2003

Sommaire

4 **Bibliobrèves**

Dossier **PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

- 10 Ombres et lumières sur une région singulière.
Les indicateurs en PACA, par MARTINE BLANC-MONTMAYEUR
- 14 Le pôle Aix-Marseille, associé pour la Méditerranée, par GILLES ÉBOLI
- 17 La BRL : une passerelle entre deux rives, par CLAIRE CASTAN et
RAMZI TADROS
- 19 Paysage (réduit) avec livres, par JEAN-CLAUDE GAUTIER
- 22 Libraires des champs, par CLAIRE LAMY
- 25 Agence du livre en PACA : y'a plus qu'à ! par LÉONOR DE NUSSAC
- 28 Médiathèques universitaires : quels projets pour le 13 ? par GEORGES PERRIN
- 31 Qui sont les partenaires de la formation ? par PATRICK MANO
- 34 Ces communes dites rurales, par MARTINE BLANC-MONTMAYEUR
- 36 Une région en effervescence, par JEAN-LOUIS JOUANAUD
- 38 Deux organismes détonants, par ÉLISABETH MOGNETTI et STÉPHANE IPERT
- 40 Trois poèmes, par BRUNO MSIKA

Actualités de l'ABF

Les gens

- 44 Une nouvelle vie pour le *Bulletin critique*, par JEAN DURRY
- 44 Motion

Les enquêtes de l'ABF

- 46 Que sont nos stagiaires devenus ? par GENEVIÈVE BOULBET
- 47 BCE : l'avenir dépend de la Charte, par PHILIPPE PINEAU



Une région, un groupe

- 48 Bienvenue en terres provençales, par CÉCILE GHIOLDI

Congrès

- 50 L'Europe, invitée d'honneur au congrès de l'ABF, par VIRGINIE KREMP

Journées d'étude

- 53 Découvrir la littérature algérienne, par JEAN-MICHEL LE BOHEC
54 Cinéma(s) en bibliothèque, par MARIE DINCLAUX

Portrait

- 56 À la Cité du livre, Annie Terrier file et croise les littératures, entretien avec ISABELLE DE COURS

Espaces et architectures

- 58 Nouvelle gloire pour l'Alcazar, par FRANÇOIS LARBRE
62 Nice : ces bibliothèques dont on est fier, par FRANÇOISE MICHELIZZA

Parole(s) de libraire

- 64 Engagement et solidarité internationale à La Préface, entretien par CHRISTINE BATAILLE

Parole(s) d'éditeur

- 66 Entretien avec Charles-Yves Chaudoreille, éditeur méditerranéen, par JEAN-LOUIS JOUANAUD et ISABELLE DE COURS

Notes de lectures

- 70 *Le Livre et l'Art*. Études offertes en hommage à Pierre Lelièvre, réunies par Thérèse Kleindienst, par JEAN-CLAUDE GARRETA
76 Nous avons reçu
78 **Annonces**

Liste des annonceurs

- | | |
|--|------------------------------|
| • Borgeaud Bibliothèques | 2 ^e de couverture |
| • MAIF | 3 ^e de couverture |
| • Filmolux | 4 ^e de couverture |
| • Électre | p. 42-43 |
| • Renov'Livres | p. 61 |
| • Jean Touzot Librairie internationale | p. 69 |
| • Chappaz | p. 72 |
| • Bulletin critique du livre français | p. 77 |

*Les opinions exprimées dans
BIBLIothèque(s) n'engagent
que la responsabilité de leurs
auteurs.*



Agenda

• **Jusqu'au 28 juin, Noisy-le-Grand (93)**, médiathèque, expositions « Musiques et contes de l'Inde ». Tél. : 01 55 85 09 10.

• **3-28 juin, Seyne-sur-Mer (83)**, bibliothèque de Tamaris, « Racontines », cinquième rendez-vous de la petite enfance. Tél. : 04 94 06 93 55. bibliothequeslaseyne@hotmail.com

• **7-12 juin, New York, 94^e Congrès** annuel de l'Association des bibliothécaires spécialisés.

• **12-15 juin, Colmar-les-Alpes (04)**, premières « Rencontres poétiques du XXI^e siècle », performances de poètes, spectacles, rencontres, débats, journée du livre poétique avec plus de 100 poètes invités. Tél. : 04 92 83 41 92.

• **14 et 15 juin, Saint-Cyr-sur-Mer (83)**, mairie, Fête du livre autour d'une centaine d'auteur. Tél. : 04 94 26 26 22.

• **14-22 juin, Montmorillon (86)**, 2^e Salon de l'image et de l'écrit, exposition, « De l'encre à la plume ». www.citedelecrit-montmorillon.com

• **16-18 juin, Arles (13)**, association OPERA, stage « Internet et la musique ». Conférences et travaux pratiques avec la participation de Gilles Rettel. Tél. : 04 90 93 37 07. opera@festival-harpe.com

• **17-20 juin, Rome**, Bibliothèque nationale centrale, 32^e Conférence générale annuelle de LIBER sur le thème « Extending the network : partnership and cooperation ». kb.dk/guests/int/liber

• **19-22 juin, Paris (6^e)**, Marché de la poésie, place Saint-Sulpice.

• **23-25 juin, Paris**, stage « De l'auteur au lecteur », pour découvrir les acteurs de la chaîne du livre dans l'exercice de leur métier. Inscriptions, tél. : 01 40 94 04 04. www.lajoieparleslivres.com

• **23-27 juin, Semaine de la sécurité des archives** organisée par Les rencontres d'affaires, en partenariat avec Archimag.

sulte p. 6

UN PHARE CULTUREL

Dominant la belle vallée du Var, un nouvel espace de lecture, de culture et d'art rayonne sur les 17 000 habitants de la communauté de communes des Côteaux d'Azur : il accueille la toute nouvelle médiathèque André-Vernet.

Inaugurée le 1^{er} mars, cette construction de 2 700 m² remplace l'ancienne bibliothèque municipale de Carros située à quelques mètres seulement. Rappelons qu'en 1992 déjà la ville de Carros fut labellisée Ville-lecture suite à la politique de prévention contre l'illettrisme qu'elle menait auprès de sa population majoritairement immigrée et ouvrière. La construction, alliant pierre et structures métalliques est d'une architecture étonnante. Elle évoque le village de Carros et son matériau emblématique, la pierre.



Une architecture étonnante par le cabinet Roland Castro.

La médiathèque a rendu hommage à l'écrivain, peintre, sculpteur et jazzman André Vernet, résident à Saint-Paul-de-Vence. Il a fait donation à la ville de l'ensemble de ses œuvres personnelles et de sa collection d'œuvres d'art, en particulier de livres d'artistes, mis en valeur dans la médiathèque. Tél. : 04 93 08 73 19.

www.mediatheque-carros.com

Source : Livres n°50, mai 2003

■ LE HAVRE AIME QUENEAU

La ville du Havre et l'association *Queneau aime Le Havre aime Queneau* célèbre, depuis janvier, les 100 ans de la naissance du poète. Émission de radio, concert de jazz, exposition à la bibliothèque Armand-Salacrou, folle *Nuit des Zazie(s) Z' et des Zazous*, rencontre en librairie sur la



pataphysique, colloque universitaire et fête chinoise en hommage à *Un rude hiver* par la communauté chinoise du Havre, aucune des facettes du mystérieux bonhomme n'aura été oubliée.

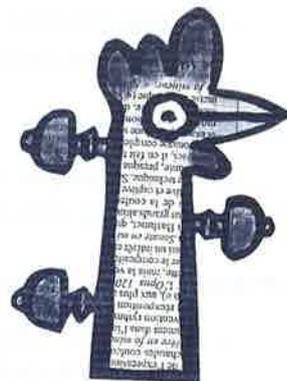
Pour les retardataires amoureux de Queneau, la ville du Havre propose un week-end « Queneau à la plage », les 27, 28 et 29 juin dans le cadre des Estivals. Tél. : 02 35 19 49 34.

■ 3 ANS = 3 EUROS

À l'occasion de son anniversaire, l'éditeur l'Écailler du Sud lance l'opération « 3 ans 3 euros » au mois de juin. Trois courts romans noirs des trois premiers auteurs de l'Écailler seront vendus trois euros seulement. Les éditions vous invitent tous les mois autour d'un auteur, au restaurant Le Quai, 37, quai des Belges à Marseille. L'Écailler du Sud. 2, rue Barbaroux. 13001 Marseille. Fax : 04 91 84 76 43. Source : Livres n°50, mai 2003

■ DRÔLES DE MUSICIENS

Patrick Bonjour expose ses « Drôles de musiciens », des



illustrations humoristiques et poétiques publiées par *Le Monde de la Musique*, *Jazzman*, et la *Cité de la Musique*. L'exposition comprend 30 panneaux sur carton-plume avec fixation au dos (format : 32 cm x 50 cm). L'illustrateur propose également une animation autour de l'exposition. Tél./fax : 01 60 06 13 78.

■ cipM : NOUVELLE COLLECTION BILINGUE

Le Centre international de la poésie Marseille développe, sous le titre « *import/export* » une série d'échanges entre poètes aboutissant à une publication bilingue. Le principe est simple : trois ou quatre poètes français et étrangers se rencontrent à Marseille et à l'étranger afin de traduire et d'être traduits collectivement. Ce travail donne lieu à une lecture dans chacun des pays, et à une publication bilingue de l'ensemble des textes.
Tél. : 04 91 91 26 45.
cipm@cipmarseille.com

Source : *Livres* n°50, mai 2003

■ APPLE PAILLE

Le site original de l'association de conteurs Apple Paille, <http://www.apple-paille.com/site.html>, sera bientôt centre de ressources autour du conte en région PACA et annoncera à terme toutes les manifestations dans ce domaine.
Tél. : 04 91 06 29 29.
Source : *Livres* n°50, mai 2003

■ L'ÉDITION EN RHÔNE-ALPES

Cette étude sur l'édition en Rhône-Alpes, commandée par la région à l'ARALD, a pour objectif d'identifier les enjeux du secteur du livre, et met l'accent sur le travail des éditeurs, leurs difficultés et l'analyse de leurs stratégies.
Tél. : 04 72 59 40 00.
www.cr-rhone-alpes.fr

■ ANIMATION

La médiathèque départementale du Haut-Rhin propose, les 14 et 15 septembre, un séminaire de réflexion pour les responsables de bibliothèques sur les politiques d'animation. Date limite d'inscription : le 14 août, tarif : 60 €. Tél. : 03 89 22 90 10.
www.mediathèque.cg68.fr

■ PO-É-SIE

Mettre en valeur le fonds de poésie des bibliothèques par diverses animations et proposer une formation sur la poésie, tel est l'objectif de l'association Le printemps des poètes, encouragée par le Centre national du livre, qui propose un cycle de formation gratuite, sur réservation obligatoire. La première journée se déroulera le 20 juin à l'auditorium de la BPI-Centre Georges-Pompidou, en partenariat avec le Marché de la poésie, sur le thème : « Valorisation de la poésie en bibliothèque », avec la participation de Gérard Noiret, poète, essayiste et romancier.
Tél. : 01 53 80 08 00.
www.printempsdespoetes.com



■ MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

L'association Images en bibliothèques organise la 4^e édition du Mois du film documentaire. Vous avez jusqu'au 15 juin pour envoyer votre bulletin de préinscription et vous engager à créer, courant novembre 2003, un événement autour du cinéma documentaire.
Tél. : 01 43 38 19 92.
www.imagenbib.com

■ SUPÉDIT

L'Association des anciens élèves aux formations supérieures à l'édition de Paris-XIII réunit, depuis 1984, plus de 300 professionnels du livre ayant suivi les enseignements de l'IUP « Commercialisation des produits d'édition », du DESS édition et de

l'ancienne MST « Métiers du livre » de l'université Paris-XIII-Villetaneuse. Ce réseau est entretenu par de régulières rencontres interprofessionnelles à la bibliothèque Buffon qui sont autant d'occasions de prendre part à la vie de l'édition française et internationale.

Après l'édition indépendante, les éditeurs mexicains et, le 3 juin dernier, une conférence sur les adolescents et leurs pratiques de lecture, l'association organise en octobre une nouvelle rencontre sur le thème : « Édition, traduction, cessions de droits : l'échange et la circulation de savoirs en Europe ». Contact : Claire Béchère, chargée de communication, tél. : 06 62 74 97 90.
<http://supedit.free.fr>



Lecture sur la plage de Carteret.

PAGES À PAS EN BASSE-NORMANDIE

L'association Pages et paysages propose de découvrir le patrimoine littéraire bas-normand au cours de déambulations ponctuées de pauses-lectures dans les paysages qui ont fait naître le désir d'écrire ou de raconter. Les adhérents de l'ABF-Normandie ont ainsi découvert le Cotentin mystérieux des romans de Barbey d'Aurevilly. La BDP du Calvados a demandé à l'association d'animer trois journées de balades et de formation autour des marais du Bessin et du port d'Honfleur pour les bibliothécaires bénévoles. En septembre 2003, une balade est organisée à Honfleur : Paulnier de Gonville, Champlain, Éric Satie, Flaubert, Lucie Delarue-Mardrus et d'autres seront lus par Marie-Odile Laîné, conceptrice et animatrice, et Olivier Herveet, comédien.
Tél./fax : 02 31 79 92 73. midola@wanadoo.fr

Marianne FAURE

Agenda

Conférences et visite du site de Novarchive (Rosny-sur-Seine).
Tél. : 01 46 29 68 92.
<http://www.archimag.com>

- **26-29 juin, Cannes (06)**, médiathèque municipale, festival « Jardin des contes ». Tél. : 04 97 06 44 83.
- **3-4 juillet, Grenoble (38)**, 4^e Congrès ISKO-France (International Society for Knowledge Organization).
- **4-11 juillet, Vienne (38)**, « Lettres sur cour », lectures accompagnées de musique. Tél. : 04 74 85 07 27.
- **7-11 juillet, Angoulême (16)**, CDDP de Charente, université d'été intitulée « Au-delà du texte : le livre », organisée par l'Inspection générale de l'Éducation nationale. virginie.lacour@cndp.fr et <http://www.c2lr.net>
- **1-9 août, Berlin**, conférence annuelle de l'IFLA sur le thème « La bibliothèque point d'accès : médias – information – culture ». <http://www.ifla.org/IV/ifla69/index-f.htm>
- **21-24 août, Ouessant (29)**, Salon du livre insulaire, hommage à Paul Gauguin à l'occasion du centenaire de sa mort aux îles Marquises. Tél. : 02 98 90 33 32.
- **11-13 septembre, Limoges (87)**, université, 33^e congrès de l'ADBU. Journée d'étude sur « l'évaluation des personnels ». Tél. : 01 44 32 92 27.
- **13 octobre, Colmar (68)**, journée de visites autour de la librairie, organisée par le groupe ABF-Alsace sur le thème « Qu'est la librairie devenue ? ». Tél. : 03 89 24 48 18.
- **24-25 octobre, Montbrison (42)**, colloque « Lecture publique en milieu rural : structuration des offres de lecture et partage des savoirs » organisé par le Conseil général de la Loire et l'ENSSIB à l'occasion du 30^e anniversaire de la BDP de la Loire.

■ **EN ATTENDANT PAGNOL**, et l'ouverture prochaine du musée Marcel-Pagnol à Aubagne, le film documentaire *Les sentiers Marcel Pagnol, le chemin d'une vie* est mis en vente. Diffusion : COPSI Vidéo Production, tél. : 04 42 33 33 00. groupe.copsi@free.fr

Source : Livres n°50, mai 2003

■ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CAEN (14)

Trois villes ont transféré leurs bibliothèques à la nouvelle communauté d'agglomération caennaise : Caen, Hérouville-Saint-Clair et Ifs. Depuis le 1^{er} janvier,

elles ne forment plus qu'un seul établissement appelé « Bibliothèque de Caen-sur-Mer ». Les coordonnées respectives ne changent pas. Tél. : 02 31 30 47 00.

Lire ou interpréter ? Telle est la question

La lecture à voix haute est-elle une nouvelle forme de médiation pour la littérature ? Grave question, à laquelle tentaient de répondre les intervenants du Festival du premier roman à Chambéry, lors d'une journée de réflexion organisée, en janvier dernier, à la bibliothèque Georges-Brassens.

Lire à voix haute est une pratique ancienne qui remonte à l'Antiquité, avec la lecture des textes sacrés. De nos jours, elle n'a rien perdu de sa nécessité et elle se révèle même indispensable pour les non-voyants, les personnes illettrées et les enfants. Elle suscite aussi un vif engouement auprès des bibliothécaires soucieux de se former dans ce domaine.

Preuve en est l'affluence du public, venu nombreux à cette journée introduite par Alain Caraco, directeur des bibliothèques municipales de Chambéry, et Sylvie Gouttebaron, directrice du festival, public diversifié et composé d'enseignants, de bibliothécaires, de membres de comités de lecture.

Certains, comme l'écrivain Jean-Paul Goux, également enseignant à l'université de Tours, et Sylvie Granotier, comédienne et écrivain, pensent que la voix doit rester blanche et anonyme, et qu'il faut s'effacer derrière le texte, en étant le plus neutre possible. D'autres, comme Jean-Paul Carminati, prônent en revanche une certaine théâtralité. Passionné d'art oratoire, cet avocat et écrivain a fondé une association, Les livreurs, qui lit surtout des nouvelles – pas de théâtre ni de poé-



sie – et organise des bals à la page mêlant danse et lecture.

Yves Sagnard, mal-voyant, a évoqué les sensations ressenties lors de l'écoute des cassettes audio, toujours précédée d'un rituel préparatoire : allongé dans le noir, il ferme les yeux pour créer le plus d'images possibles. Il avoue avoir eu un faible pour *La recherche du temps perdu*, lue par André Dussolier, qu'il a fait partager à toute sa famille.

Une expérience, qui porte le beau nom de *Littinérance*, a été décrite par Nicole Combezou, directrice de l'Agence régionale pour le livre en Auvergne. Des auteurs, comédiens et libraires, dix à chaque fois, sont invités dans les bibliothèques, les lycées et auprès des publics spécifiques pour lire les extraits des livres écrits par dix auteurs peu connus et présents lors des prestations.

Une journée qui s'achevait par la lecture d'extraits de *Tigre en papier* d'Olivier Rolin, magistralement lu par l'acteur André Wilms.

Sylvie-Anne CARACO

International

■ **UNE RÉSIDENCE** accueille désormais des écrivains français en Nouvelle-Zélande. Chaque année, le lauréat de la bourse d'écriture du Randell Writers Cottage est invité à séjourner pendant cinq mois à Wellington.
www.france.net.nz et
culture.france@actrix.gen.nz

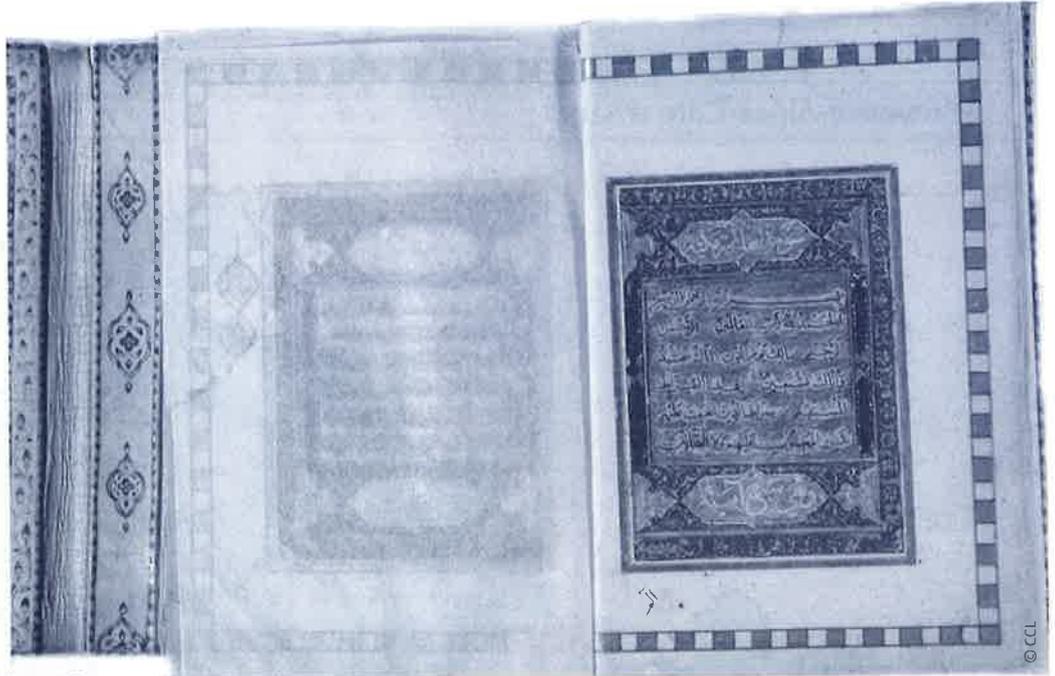
■ ADOS ET BP

La Joie par les livres et l'Heure joyeuse ont assuré la nouvelle édition française de la brochure « Recommandations pour l'accueil des adolescents dans les bibliothèques publiques », éditée par la section des bibliothèques pour enfants et adolescents de l'IFLA.
www.ifla.org

■ **www.servilibros.com** permet désormais aux inscrits de suivre chaque jour, chaque semaine ou chaque mois les dernières nouveautés bibliographiques espagnoles incorporées à la base de données.

■ IBBY ITALIE

Depuis cette année, IBBY (International Board on Books for Young People www.ibby.org) a une représentation en Italie. Le siège est à la bibliothèque Sala Borsa de Bologne qui en partage la responsabilité avec le libraire et éditeur Giannino Stoppani ainsi qu'avec la Foire du livre de Bologne. Cette dernière a légué son fonds de livres à la bibliothèque Sala Borsa.



Coran, conservé à la bibliothèque Méjanes d'Aix-en-Provence.

VERS UN RÉSEAU D'ÉCHANGE DES AUTORITÉS AUTEURS ET TITRES ARABES

Lors de la conférence annuelle de l'association Melcom international en 2002, les bibliothécaires responsables de collections relatives au Maghreb et au Proche-Orient ont tenu une table ronde au cours de laquelle ils ont jugé urgente la création d'un réseau d'échange des autorités auteurs et titres arabes.

Il existe en France plusieurs projets relatifs à l'introduction de caractères non-latins, dans le Sudoc (Système universitaire de documentation), à la BNF dans BN-OPALE PLUS, à la BULAC (Bibliothèque universitaire des langues et civilisations).

À l'Institut du monde arabe, le fichier d'autorité recense environ 9 500 auteurs traités dans les deux alphabets latin et arabe. D'autres initiatives ont vu le jour, pour les auteurs marocains notamment.

Avec l'arrivée de systèmes de gestion multi-alphabétiques respectant la normalisation internationale en vigueur, les bibliothèques

peuvent désormais assurer véritablement la cohérence des accès au catalogue par les fichiers d'autorité.

Alors que l'usage d'Internet pour l'accès aux catalogues se généralise, le coût du travail sur les auteurs, la nécessité de partager les compétences et de préserver la compatibilité rendent la création d'un réseau d'échange d'autant plus nécessaire.

La table ronde a adopté des principes portant sur les définitions souvent malmenées, sur la répartition des responsabilités et sur le rôle des agences bibliographiques nationales pour recenser leurs auteurs nationaux.

Une liste de discussion est ouverte et la rédaction d'un cahier des charges pour une étude préalable à la mise en place du réseau d'échange a été décidée.

Contact : annick.henr.bernard@wanadoo.fr
 Communications et compte rendu
 de la table ronde accessibles sur
www.uni-bamberg.de/unibib/melcom/paris

Annick BERNARD



▶ 13



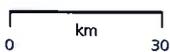
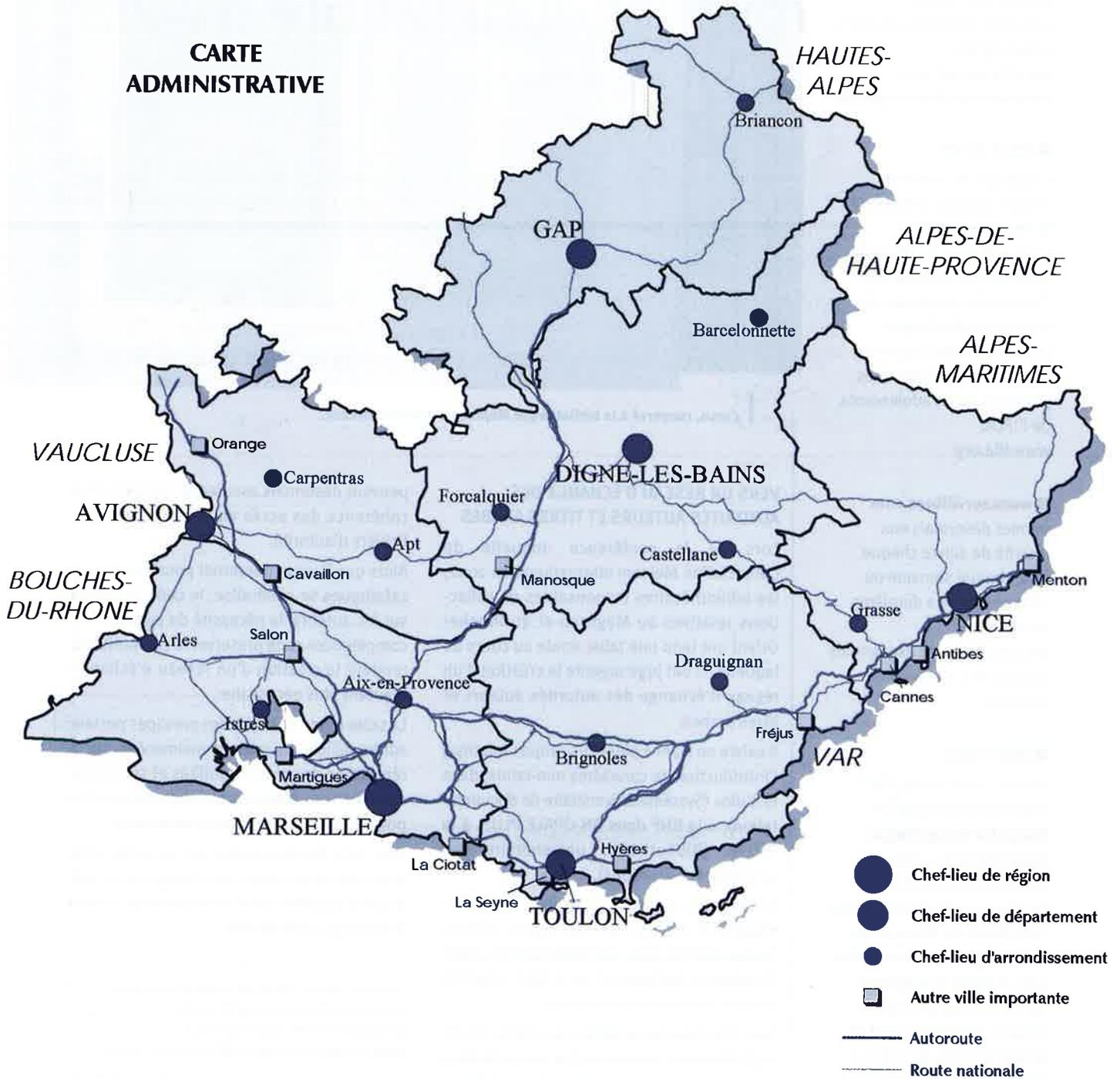
▶ 15



▶ 20

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

CARTE ADMINISTRATIVE



Sources :
Fond ©IGN - R120®



▶ 22



▶ 35



▶ 39



▶ 40

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Vous le constaterez, l'itinéraire que nous vous proposons prend davantage les chemins de traverse propices aux découvertes, qu'il ne s'attarde aux étapes obligées, couronnées d'étoiles par les guides traditionnels, mais déjà fort courues, sinon connues.

Nous ne voulions certes pas minimiser le rôle moteur et exemplaire des grandes villes, Marseille, Nice, Aix-en-Provence, ni celui de leurs établissements, BMVR, SCD, Cité du livre. Bien au contraire. Mais nous avons souhaité éviter le catalogue des choses déjà vues, traiter les grandes structures, non pas pour elles-mêmes, mais plutôt dans leur interaction au sein d'un réseau d'équipements de moindre importance.

Le livre, la lecture publique ont été, sont, et seront portés par telle BDP des Bouches-du-Rhône, par telle librairie nichée au cœur des Hautes-Alpes, par tel éditeur persistant à œuvrer en région. Une valeur d'exemple, qui repose sur cette complémentarité, sur cette continuité de la chaîne du livre.

Le congrès national de notre association a élu cette année une ville moyenne, Aubagne. C'est le tissu même du livre et de la lecture publique de cette région si contrastée et si riche qu'est PACA que nous espérons mettre en lumière.

Malgré de très belles et récentes avancées, bien des ombres subsistent, bien des incertitudes, voire des inquiétudes. Comment notre région pourrait-elle, seule, s'extraire d'un environnement général aux tonalités parfois sombres ? Ou brunes. Nous ne reviendrons pas ici sur les bibliothèques gérées par des municipalités d'extrême-droite, ce thème ayant déjà été abordé dans la revue.

Tout en se réjouissant pour Vitrolles, l'ABF-PACA reste vigilante. Et plus que jamais elle est persuadée, avec l'Unesco, que la bibliothèque publique doit demeurer cette « force vive au service de l'éducation, de la culture et de l'information », cet « instrument essentiel du développement de la paix et du progrès spirituel par son action sur l'esprit des hommes et des femmes ».

Gilles ÉBOLI
Président de l'ABF-PACA

MARTINE BLANC-MONTMAYEUR
Conseillère pour le livre et la lecture
Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)

Ombres et lumières

sur une région singulière

Singulière par la disparité des équipements, par la taille de ses communes et par les divergences des politiques de lecture publique, la région PACA offre un paysage contrasté en matière de bibliothèques.

Un contexte « affligeant » et quelques réussites exemplaires, sous le regard expert de l'ancienne directrice de la BPI.

Les contrastes au sein des régions sont une constante, tant est grande la diversité des territoires regroupés au sein de ces collectivités. Un ouvrage collectif, *Les Hommes, le territoire, l'économie*, publié aux Éditions de l'Aube, en 2003, rappelle quelques paradoxes de cette région : la part de l'impôt sur les grandes fortunes y est la plus élevée de France, mais le nombre d'allocataires du RMI aussi (11,7 %) – soit 520 000 personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. Quatre-vingt-dix pour cent de la population est concentré sur 30 % du territoire.

Une région où le poids du département des Bouches-du-Rhône est prédominant et concentre la quasi-totalité des organismes régionaux, rendant plus difficile des relations réellement régionales avec les départements de l'Est. Une région en définitive mal connue, confrontée à des images fortes – la mer, la montagne, les grands festivals, le front national, le tourisme de masse –, qui rendent peu compte de la réalité quotidienne des 4 581 000 habitants.

Les indicateurs en PACA

SIX DÉPARTEMENTS

Au cours des quarante dernières années, tous les départements ont considérablement augmenté leur population, à l'exception des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes qui n'ont toujours pas rattrapé leur niveau de population de 1846, 156 675 habitants (04) et 133 100 habitants (05).

+ 35 % pour les Alpes-de-Haute-Provence (04)	139 561 habitants
+ 28 % pour les Hautes-Alpes (05)	121 419 habitants
+ 39 % pour les Alpes-Maritimes (06)	1 011 326 habitants
+ 32 % pour les Bouches-du-Rhône (13)	1 835 719 habitants
+ 48 % pour le Var (83)	898 441 habitants
+ 39 % pour le Vaucluse (84)	499 685 habitants

La distribution des communes est aussi inégale quant à leur taille et à leur nombre. On peut facilement imaginer les soucis d'infrastructures, d'urbanisme, d'équipement de proximité à mettre en œuvre dans un tel contexte d'augmentation de la population, où vivent et travaillent les bibliothécaires au sein de structures qui reflètent ces diversités. Le tableau ci-contre essaie d'en rendre compte.

TERRITOIRES ET BIBLIOTHÈQUES

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse
Population totale	139 561	121 419	1 011 326	1 835 719	898 441	499 685
Nombre de communes	200	177	163	119	153	151
Communes de – de 500 hab. Relais BDP et BM	147 25	134 104	73 36	5 3	28 5	44 18
Communes de 500 à 1 000 hab. Relais BDP et BM	24 19	27 25	15 15	7 6	19 12	26 22
Communes de 1 000 à 2 000 hab. Relais BDP et BM	15 6	8 8	22 21	11 11 dont 3 BM	28 23	30 28
Population vivant dans des communes de – de 2 000 hab.	62 606 soit 43,23 %	58 790 soit 46,42 %	53 666 soit 5,25 %	21 970 soit 1,18 %	53 903 soit 5,9 %	71 070 soit 13,77 %
Communes de 2 000 à 5 000 hab. Relais BDP et BM	10 10 dont 8 BM	4 4 dont 2 BM	26 22 dont 9 BM	43 37 dont 28 BM	41 32 dont 17 BM	29 27 dont 16 BM
Population vivant dans des communes de 2 000 à 5 000 hab.	31 880 soit 22 %	11 244 soit 8,87 %	82 714 soit 8,10 %	149 924 soit 8,06 %	129 918 soit 14,22 %	94 770 soit 18,36 %
Communes de 5 000 à 10 000 hab. Relais BDP et BM	2 2 BM	1 1 BM	9 8 dont 5 BM	27 25 dont 25 BM	19 13 BM	11 10 BM
Population vivant dans des communes de 5 000 à 10 000 hab.	12 334 soit 8,50 %	6 703 soit 5,20 %	61 404 soit 6 %	193 066 soit 10,38 %	138 420 soit 15,15 %	75 578 soit 14,64 %
Communes de 10 000 à 50 000 hab. BM	2 2	2 2	15 13	23 20	15 12	10 8
Population vivant dans des communes de 10 000 à 50 000 hab.	37 989 soit 26,23 %	49 898 soit 39,40 %	335 490 soit 32,90 %	498 971 soit 26,83 %	310 679 soit 34 %	186 360 soit 36,10 %
Communes de plus de 50 000 hab. BM	0 0	0 0	3 3	3 3	3 3	1 1
Total des points lecture % population desservie	64 dont 12 BM 32 %	144 dont 5 BM 81,35 %	118 dont 30 BM 72,39 %	105 dont 79 BM 88,23 %	100 dont 45 BM 65,35 %	114 dont 35 BM 75,49 %

Sur ce tableau est également noté, pour chaque catégorie de communes, le nombre de BM et de relais BDP (confondus) selon les chiffres de 2001 à notre connaissance.

On y relèvera la part non négligeable quantitativement (hormis les Bouches-du-Rhône) de la population vivant dans des communes de moins de 2 000 habitants. Elle correspond, pour 5 départements sur 6, à celle d'une ville de moyenne importance mais bien sûr disséminée sur 186 communes pour les

Alpes-de-Haute-Provence, 169 pour les Hautes-Alpes, 110 pour les Alpes-Maritimes, 2 pour les Bouches-du-Rhône, 75 pour le Var, 100 pour le Vaucluse.

Si l'on totalise le nombre de communes de moins de 500 habitants, on arrive au chiffre régional de 431 communes pour un total de 963 communes. Vous avez dit urbain ? Non, on ne redira jamais assez combien l'habitat en France reste disséminé et combien, en conséquence et dans le domaine



Bibliothèque de Lançon-de-Provence (13).

qui est le nôtre, l'importance des BDP est primordiale.

Et les BDP de la région PACA se portent plutôt bien. D'une manière générale, elles dépassent les moyennes nationales dans presque tous les domaines, qu'il s'agisse des dépenses de personnel, du nombre d'habitants à desservir par emploi, des dépenses d'acquisitions, du nombre d'imprimés par habitants

À Marseille l'ouverture de la BMVR de l'Alcazar ne fera pas disparaître l'insuffisance des bibliothèques de quartiers.

(sauf les Alpes-Maritimes et le Var) du nombre de documents sonores (sauf les Hautes-Alpes). La situation est moins bonne pour les vidéos. Le prêt direct existe encore

dans les Alpes-de-Haute-Provence et le Var, mais il a quasiment disparu dans les autres départements.

Les conseils généraux développent une politique d'aide à la formation des dépositaires, d'aide à l'aménagement, au mobilier et à l'informatisation. Les plans de développement n'existent pas réellement, à l'exception du Vaucluse qui inaugure le sien en 2003. Mais les conseils généraux s'appuient tous fortement sur les BDP pour mener une politique d'aménagement du territoire. Notons l'importance stratégique des Bouches-du-Rhône, département le plus peuplé et le plus riche où se met en place un plan d'action en faveur de la petite enfance et des personnes âgées.

OMBRES SUR LES BM

Le paysage est plus sombre quand on considère la région PACA sous l'angle des bibliothèques municipales recensées par la DLL. Un bref détour par les indicateurs régionaux (DLL 2000) révèle qu'au sein des 21 régions de la métropole, si PACA occupe le 2^e rang par la population desservie, elle est au 13^e rang pour les dépenses de personnel par habitant desservi,

au 21^e rang pour le nombre d'emplois pour 10 000 habitants. Elle remonte au 14^e rang pour le pourcentage d'emplois qualifiés, au 21^e rang pour le nombre d'imprimés par habitant, au 21^e rang pour les dépenses d'acquisitions, au 21^e rang pour les mètres carrés, au 19^e rang pour le nombre de prêts par inscrit !

Comment expliquer ce retard quantitatif global ? Le poids de deux métropoles, Marseille (807 000 habitants) et Toulon (166 000 habitants), dont les résultats en matière de lecture publique sont très faibles (12,92 % d'inscrits à Marseille, 5,63 % à Toulon), pèse évidemment très lourdement sur ces statistiques. La situation est en train de s'améliorer considérablement à Marseille avec l'ouverture de la BMVR de l'Alcazar, mais le nombre de nouveaux emplois (plus de 90) ne fera pas disparaître l'insuffisance des bibliothèques de quartiers. Quant à Toulon, on espère...

Il faut donc sortir de ce contexte global plutôt affligeant pour noter quelques réussites exemplaires. Et on retrouve comme partout, la volonté politique des communes, seule garante d'un réel succès de l'implantation d'une bibliothèque municipale. Citons donc les fleurons de la région.

Digne (Alpes-de-Haute-Provence), 17 680 habitants. Abrisée dans des locaux vétustes, la bibliothèque touche néanmoins 25,7 % de la population et va heureusement bientôt déménager dans une nouvelle médiathèque. La Salle-les-Alpes (Hautes-Alpes), 1 224 habitants, draine 50 % de la population.

Carros (Alpes-Maritimes) touche déjà 28,21 % de la population et vient d'emménager dans un équipement somptueux, conçu par l'architecte Roland Castro. N'oublions pas la BMVR de Nice, appuyée depuis les années 1930 sur un réseau très important d'annexes. Par ailleurs, soulignons le succès remarquable de la bibliothèque de Mouans-Sartoux, commune de 9 000 habitants qui a ouvert en 2001 une bibliothèque de

1 500 m² liée à une salle de cinéma, La Strada, qui draine 50 % de la population. Par ailleurs, la municipalité organise un festival du livre lié à un thème annuel, qui a acquis très vite une renommée régionale.

La Cité du livre à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) touche 33,14 % de la population au travers de la centrale et des annexes, ce qui est remarquable pour une ville de 137 000 habitants. Gardanne (19 679 habitants) atteint 37,5 % de la population.

Au sein du réseau de la BDP, 9 communes de moins de 5 000 habitants dépassent les 40 % d'inscrits et atteignent

Il n'y a donc pas de réalité climatique, touristique ou socioculturelle pour expliquer l'absence des bibliothèques publiques, il n'y a que des hommes et des femmes et des projets politiques [qui] se retrouvent dans des associations.

même 53,3 % pour Saint-Estève-Sanson (302 habitants) et 59,28 % pour Rousset (3 617 habitants), 9 communes entre 5 000 et 10 000 habitants dépassent les 30 % d'inscrits.

Pour le Var, Carcès (1 476 habitants) atteint 35,82 %, Cavalaire (5 291 habitants) 63,22 % contre 2,99 % à

Saint-Tropez (5 542 habitants). Un cap les sépare et quelques années-lumière en matière de politique de lecture publique.

La Garde (25 637 habitants) fait honneur à sa nouvelle médiathèque avec 31,45 % d'habitants inscrits. Ces bons chiffres ne peuvent faire oublier la faiblesse de Toulon, de Draguignan, d'Hyères, de la Seyne-sur-Mer, soit malheureusement les grandes villes du département. À noter heureusement l'exception de Saint-Raphaël (31 196 habitants) où la médiathèque, jointe à l'école de musique dans un très beau bâtiment, rayonne largement au-delà des limites de la commune.

Dans le Vaucluse, on notera l'excellence de Cavillon (25 058 habitants) qui draine 64,65 % d'inscrits. On ne pourra qu'y opposer le mauvais score de Carpentras (27 241 habitants) et ses 5,61 % d'inscrits. Un projet ambitieux de centre culturel dans l'ancien Hôtel-Dieu réveillera peut-être cette très belle endormie. Le Vaucluse souffre d'un sous-équipement dans les communes entre 10 000 et 20 000 habitants, mais quelques projets sont en train d'éclorre.



Bibliothèque d'Eyguières (13).

DE L'IMPACT DES ASSOCIATIONS

Il n'y a donc pas de réalité climatique, touristique ou socioculturelle pour expliquer l'absence des bibliothèques publiques, il n'y a que des hommes et des femmes et des projets politiques. Ces hommes et ces femmes se retrouvent dans des associations comme le Cobiac, les villes-lecture et même l'ABF, et depuis janvier 2003 à l'Agence régionale du livre, pour faire bouger cette région singulière où les moyennes, plus encore qu'ailleurs, ne veulent rien dire. Ils sont aussi très nombreux à animer des structures associatives diffusant la vie littéraire aux quatre coins de la région.

Il reste donc beaucoup à faire dans la région pour sauvegarder le patrimoine écrit. Si l'on connaît les richesses fabuleuses de la Méjanes, d'Avignon, de Carpentras, de Nice, de Marseille et d'Arles, on connaît moins les fonds patrimoniaux de Barcelonnette, Forcalquier, Digne, Manosque, Gap, Briançon, Grasse, Maillane, Saint-Rémy-de-Provence, Draguignan, Fréjus, Hyères, Apt ou même Orange. La plupart de ces fonds n'ont guère de responsables sauf exception notoire. Faire connaître ces collections reste un projet à bâtir.

Ombres et lumières alternent donc à part égale pour quelques années encore. ■



GILLES ÉBOLI
 Directeur de la Cité du livre
 d'Aix-en-Provence

Le pôle Aix-Marseille, associé pour la Méditerranée

Le 21 juin 1995 marque une date importante pour six équipements de la région PACA : la convention de partage documentaire passée avec la BNF, sur le thème des échanges en Méditerranée, crée le « pôle associé

Aix-Marseille ». Huit ans plus tard, Gilles Éboli dresse un bilan des réalisations autour de collections d'importance présentées dans leur contexte historique. Ombres et lumières sur un projet exceptionnel.

Peiresc en reste la figure emblématique.

Les saisies révolutionnaires, l'effort des municipalités ajoutés à ces munificences privées ont permis de constituer un réseau patrimonial écrit dense, varié, dans cette partie du pays. Les grands catalogueurs du XIX^e siècle, ressuscités par la conversion rétrospective des années 1990, ont su signaler une partie de ces richesses, mais une partie seulement : beaucoup reste à faire dans les grands établissements, même pour les XIX^e et XX^e siècles, sans parler de collections plus modestes qui restent parfois à découvrir si ce n'est à sauver par un signalement d'urgence.

Quoi qu'il en soit de ces lumières comme de ces ombres, le voyage en Provence reste des plus recommandés à l'amateur

La richesse des fonds patrimoniaux des bibliothèques de Provence n'est plus à démontrer : il suffit ici de citer les noms de collections entières comme celle de la Méjanès à Aix-en-Provence, d'Inguembert à Carpentras, de fonds particuliers comme le fonds Coste à Marseille, pour rappeler que la Provence aussi a connu son lot de collectionneurs émérites et généreux, de chercheurs inlassables et d'amateurs professionnels :

d'émotions bibliographiques fortes, surtout dans sa composante méditerranéenne. On s'en doute, l'appartenance de cette région à cet ensemble plus vaste qu'est « le pourtour méditerranéen » n'est pas restée sans échos dans les fonds constitués ou saisis, dans les collections léguées comme dans celles constituées, voire transférées plus récemment. Il faut évoquer les quelque 30 000 livres, manuscrits, affiches, rapports, récits de voyages, etc. de la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille-Provence (CCIMP) largement méconnus il y a peu, alors qu'ils constituent une collection unique sur la Méditerranée.

Mêmes abondances, sur le même sujet, au Centre des archives d'outre-mer, à la bibliothèque de la Maison méditerranéenne des sciences humaines (MMSH), tous deux à Aix-en-Provence, ainsi que dans les fonds des bibliothèques municipales d'Aix et de Marseille et des bibliothèques universitaires des deux villes.

La Provence aussi a connu son lot de collectionneurs émérites et généreux, de chercheurs inlassables et d'amateurs professionnels.

Un ancrage géographique et stratégique essentiel, à l'heure où les enjeux politiques, économiques et culturels des échanges en Méditerranée occupent les devants de la scène. Une tradition érudite ancienne et féconde en héritages livresques multiples et variés. Un maillage institutionnel mêlant, dans le domaine du livre et des bibliothèques, legs bien établis et perspectives dynamiques. Les conditions étaient

réunies au début des années 1990 pour que la région PACA puisse intéresser les promoteurs des pôles associés de la Bibliothèque nationale de France.

LA COURTE HISTOIRE DES PÔLES ASSOCIÉS

Courte encore, l'histoire des pôles associés reste bien sûr à écrire et seuls de brefs éclairages circonscrits peuvent être tentés. Pourtant, ces quelques coups de projecteur s'avèrent des plus révélateurs. D'abord en terme de réseau, ou plutôt de tentative de réseau, puisqu'à l'origine, et au-delà des premières hésitations, c'est bien de cette ambition-là qu'il s'agit. Ensuite, et surtout pour le cas présent, en terme de coopération, le pôle associé d'Aix-Marseille ayant eu la volonté de réunir dans un projet commun plusieurs institutions. Enfin, et dans tous les cas, mais particulièrement en Provence, en terme de collections et d'accessibilité, de pertinence des thématiques, de signalement et de repérage.

L'idée des pôles associés naquit peu de temps après le lancement du projet BNF lui-même. La mauvaise conscience des décideurs parisiens a peut-être joué dans cette volonté, face à l'énormité de l'investissement de Tolbiac, de rééquilibrage vers la région (sinon la province...) ou les régions. Plus sûrement, l'idée d'un réseau à structurer a guidé la démarche, du bassin documentaire au pôle thématique, en passant par le DLI (dépôt légal imprimeurs des bibliothèques municipales). À bien des égards, cette idée-là fut la plus novatrice et a apporté quelque chose de vraiment neuf dans le paysage des collections françaises.

En effet, si la BNF s'est très clairement posée en tête de réseau des pôles, dans une logique et une évidence à la fois

économique et scientifique, les pôles n'ont pas eu la prétention vide, à l'instar des BMVR (bibliothèques municipales à vocation régionale), de créer une nouvelle hiérarchie, mais d'offrir aux usagers un recours documentaire capable de désengorger l'établissement central tout en enrichissant un bassin local. Ne s'appuyant pas à la base sur l'institution mais sur la collection, le projet des pôles associés a su inventer un maillage souple, réactif et évolutif, l'autre point positif ayant été de réintroduire la « nationale » dans le jeu des bibliothèques publiques.

Ne s'appuyant pas à la base sur l'institution mais sur la collection, le projet des pôles associés a su inventer un maillage souple, réactif et évolutif.

ÉCHANGES EN MÉDITERRANÉE : L'ANGLE PROVENÇAL

Comment situer et mettre en perspective le pôle d'Aix-Marseille intitulé « échanges en Méditerranée » au regard du bilan établi le 4 juillet 2002 ? (lire encadré p. 16) Tout d'abord, en en soulignant les traits spécifiques, caractérisés par la présence de deux BM (à Aix et à Marseille) sur les neuf décomptées, par le thème – qui revêt des aspects relatifs aux sciences et techniques et surtout, aux sciences sociales, avec des ouvertures essentielles sur la littérature et la fiction – enfin par le partenariat, spécialement mis en place pour ce projet et sur lequel il faut s'arrêter quelque peu.

En effet, l'ambition provençale fut d'avoir voulu faire travailler ensemble deux BM, trois BU, un centre des Archives nationales, (les Archives d'outre-mer), une chambre de commerce et d'industrie et sa bibliothèque (à Marseille), et une Maison méditerranéenne des sciences de l'homme. C'est bien cet attelage inattendu qui a passé, en 1995 avec la BNF, une convention de partage documentaire sur le thème des échanges en Méditerranée, créant pour l'occasion une association de préfiguration.

Certains partenaires universitaires ont quitté l'équipage en cours de route pour cause de divergence documentaire constatée. D'autres, comme les AOM (Archives d'outre-mer) ont un moment interrompu leur participation. Toujours est-il qu'aujourd'hui encore, soit huit années après les débuts du pôle, six organismes différents poursuivent leur coopération. Le fait est suffisamment rare pour qu'il mérite d'être souligné.

Cette coopération n'est pas de pure forme puisqu'elle aboutit au développement d'une collection cohérente et complémentaire des fonds de la BNF. En 2002, les partenaires ont pu bénéficier d'une subvention de la BNF de 58 000 € (380 000 F). Bon an mal an, c'est l'équivalent du budget de l'association, depuis 1996, hors cotisations propres, qui a permis d'acquérir



Histoire du royaume d'Alger par Laugier de Tassy, 1725, fonds bibliothèque Méjanes, Aix-en-Provence.

LYON, JUILLET 2002, JOURNÉE DES PÔLES ASSOCIÉS

La Journée des pôles associés qui s'est tenue à Lyon le 4 juillet 2002 a permis de dresser un premier état du réseau. On y recensait 39 conventions passées pour des pôles documentaires, dont 10 labellisations (c'est-à-dire sans support financier) et 26 conventions pour le DLI, avec les mêmes objectifs de départ : aménagement du territoire, complémentarité documentaire par le partage des acquisitions, mise en réseau grâce au catalogue collectif de France (CCF).

Concrètement, 15 000 volumes sont acquis chaque année, essentiellement sous forme de monographies étrangères, les publications courantes restant très majoritaires par rapport aux achats rétrospectifs. Seulement neuf BM participent au réseau, qui est donc, avant tout, l'affaire d'établissements de l'enseignement supérieur et d'organismes de recherche. On constate une nette prépondérance des sciences et techniques et des sciences sociales (23 pôles sur 39) en raison de la jeunesse des collections de la BNF. Une diversification des actions est à envisager pour le signalement (rétroconversion, bases bibliographiques régionales, traitement des fonds spécialisés), la conservation et la reproduction partagée ainsi que pour la numérisation.

environ 8 000 volumes (1 000 titres par an), de réaliser la conversion rétrospective de catalogues de la CCIMP, et enfin le catalogage d'une partie des titres en langue arabe et leur translittération.

À l'initiative des coopérateurs, et donc sur fonds propres, des actions de valorisation ont été menées, par les AOM ou à la Cité du livre, à partir de fonds préexistants ou de fonds acquis par le pôle, en organisant des expositions ou des rencontres littéraires autour du fonds Camus déposé à la Méjanes ou pour l'année de l'Algérie.

Toujours en parallèle avec la BNF, un recensement des voyages en Afrique a été effectué dans la perspective du programme général de numérisation « nationale ». Travaux et études ont été menés sur place, notamment à la MMSH, sur l'épineux problème de la translittération et des normes d'encodage, faisant avancer pour l'ensemble des partenaires ce dossier complexe. Enfin, l'existence du pôle, de façon plus générale et « politique », est venue à l'appui de projets divers menés avec la région PACA dans le cadre de la coopération décentralisée (échanges avec le Liban, le Maroc, l'Égypte, projet de numérisation...) et en partenariat avec d'autres associations (ABF-PACA, COBIAC) et d'autres organismes (Centre interrégional de conservation du livre d'Arles).

EN COURS, À FAIRE OU À REVOIR

Mais trêve de cocoricos satisfaits, passons aux points sinon obscurs, du moins à améliorer : le pain ne manque pas sur cette planche... On reste sans nouvelles du plan de numérisation « Voyages en Afrique », pour la partie pôle associé... Le principal effort à mener concerne le signalement. En effet, les acquisitions ne sont qu'une étape, leur signalement au public reste bien évidemment le but et, là, beaucoup reste à faire.

Pour la Méjanes, sur 800 titres possédés, 300 seulement ont fait l'objet d'un catalogage informatisé, et pour cause. En effet, les 800 titres sont en arabe, langue qu'aucun catalogueur de l'établissement ne maîtrisait jusqu'à présent. Il a fallu recruter un vacataire pour ne pas rester sans voix catalographique pendant qu'un agent arabophone se formait à son tour au catalogage.

Les partenaires utilisent des systèmes informatiques différents qui ne sont pas tous accessibles aujourd'hui par Internet. Autre chantier ouvert en conséquence, celui d'un portail capable de rendre accessible et transparent à l'utilisateur l'ensemble de la collection. Une étude qui a été récemment confiée à un élève stagiaire de l'ENSSIB.

Autre difficulté : les domaines d'acquisition. C'est sous l'autorité de la BNF qu'ils ont été définis, en accord *a priori* avec les identités respectives des établissements. Ainsi la BM de Marseille, en liaison avec le fonds Coste, s'est-elle vu attribuer à l'origine le thème des voyages, la BM d'Aix, celui des fictions en langue originale des pays de la rive sud de la Méditerranée. Or, il s'avère à l'usage que ces domaines posent problème, du fait de l'absence d'édition courante et donc, de libraires approvisionnés permettant d'acquérir de façon régulière pertinente et équilibrée.

Enfin, aucun budget n'est fléchi pour l'animation, la valorisation de ces fonds. Or il importe qu'après avoir été acquises et signalées, ces collections vivent, participent au quotidien des établissements et donc des cités qui les hébergent. L'année de l'Algérie aurait pu être l'occasion d'un véritable rendez-vous entre le pôle et un public plus large que le public (très) averti. Le coche a été manqué, il faut désormais prendre garde à ne pas en manquer d'autres si on ne veut pas voir ces fonds mourir sans même avoir vécu.

Le pôle associé Aix-Marseille est aujourd'hui au milieu du gué ou, pourrait-on dire, entre deux rives. C'est certainement le cas pour bien d'autres pôles associés : une fois les acquisitions faites et le signalement entamé, reste à achever ce dernier et à se lancer dans son exploitation. Le processus est logique. Souhaitons qu'il se poursuive à bon rythme et permette en PACA des échanges riches et féconds de part et d'autre des deux rives de notre mer commune. ■

CLAIRE CASTAN, chargée de mission villes-lecture au Centre de ressources illettrisme de la région PACA



RAMZI TADROS, bibliothécaire au Centre d'information et de documentation sur l'immigration et le Maghreb

La BRL : une passerelle entre deux rives

Entre les bibliothèques françaises, toujours plus à l'étroit, qui jettent chaque année un nombre important de documents, et les pays où le fait d'ouvrir un livre relève de l'événement, la Banque régionale du livre de PACA a intercalé ses services.

Assistance au désherbage, envoi de livres en France et à l'étranger, organisation d'échanges culturels et de formations sont ses activités principales, redéployées, depuis 2001, sur l'Algérie et le Liban.

Nous intervenons dans des pays où les réseaux de lecture publique sont inexistantes ou à l'état embryonnaire, mais avec un mouvement fort émanant de la société civile à travers des bibliothèques associatives. L'offre documentaire des bibliothèques universitaires existe mais reste relativement pauvre, à l'exception de quelques universités privées, notamment au Liban.

Au Liban, comme en Algérie, on constate une méconnaissance du concept de lecture publique parallèlement à une volonté irrépressible de faire émerger des bibliothèques en faveur de l'éducation des populations. « *Bien qu'il n'y ait pas de tradition de bibliothèques publiques qui assurerait à tous les Libanais les moyens d'information nécessaires à leur formation, à leurs activités, à leurs loisirs et à leur développement, le besoin du public s'est fait sentir et des "rêveurs" de la société civile, éparpillés dans les différentes villes et villages du Liban, ont retroussé leurs manches et se sont mis à en créer, avec pour objectif de sauver notre pays des dérives du sous-développement.* » (Nawal Traboulsi, directrice de la bibliothèque municipale Assabil de Beyrouth). Le COBIAC est là pour appuyer et accompagner ces ambitions.

RÉPONDRE À LA DEMANDE DE FORMATION

Très vite, les demandes ont évolué de l'envoi de documents vers la formation. En Kabylie (2001), nous avons été sollicités pour organiser un stage, par un collectif d'associations issues de la Ligue culturelle kabyle (Tizi-Ouzou), désireuse de créer des petites bibliothèques.

À Oran (2002), une semaine de formation a été organisée à la demande de Touiza Solidarité (Marseille) en partenariat avec Touiza (Alger) et l'association Le petit lecteur d'Oran, afin de familiariser des bénévoles associatifs et quelques professionnels à l'organisation, à la gestion et à l'animation de petites bibliothèques.

À Beyrouth (2002), en partenariat avec l'ABF-PACA, et à Tyr (2003), deux formations à la gestion et l'animation de bibliothèques jeunesse ont vu émerger des échanges

TROIS ANS D'EXISTENCE

Située à Charleval (13), la BRL dépend du COBIAC (collectif de bibliothécaires et d'intervenants en action culturelle). Elle est composée de deux salariés (bientôt trois) et de nombreux adhérents. Bibliothèques, éditeurs et libraires régionaux, mais aussi des adhérents venus de différents milieux professionnels, participent activement aux deux journées de tri mensuelles, et sont impliqués dans des commissions thématiques ou géographiques : désherbage, formation, Proche-Orient, Maghreb et Asie du Sud-Est.

Après trois ans d'activité, les locaux de 250 m² sont déjà trop étroits pour stocker les 40 000 ouvrages issus du désherbage des bibliothèques de la région.

d'une grande richesse entre les bibliothécaires du pays et les formatrices. Deux autres formations sont programmées pour 2003. Un séminaire de travail est en cours de préparation, en partenariat avec le ministère de la Culture libanais, sur le concept de lecture publique.

Ces formations sont des moments souvent très mobilisateurs, émouvants, tant pour les stagiaires des pays que pour nos formateurs, qui retrouvent, à travers ces échanges, les fondements de leur métier, enrichissent leurs connaissances culturelles et leur sensibilité à des littératures plus lointaines. Elles se poursuivent par l'accueil de stagiaires en France.

CONVENTIONS ET DÉCOURAGEMENTS

Des ouvrages neufs ont été acheminés pour les bibliothèques de l'École d'architecture et d'urbanisme (EPAU) et de l'École des beaux-arts d'Alger, grâce à une subvention exceptionnelle de la région PACA. Des envois réguliers ont cours vers plusieurs bibliothèques associatives issues de la Ligue culturelle Kabyle ainsi qu'à la bibliothèque publique – section jeunesse

Nous avons aussi des découragements [...] quand nous ouvrons quelques cartons venant de bibliothèques qui considèrent encore l'envoi de livres à l'étranger comme une façon de débarrasser les rayons.

de Mohamadia (Alger). La BRL s'est mise en relation avec l'École d'art d'Aix et un certain nombre de bibliothécaires, d'enseignants et d'éditeurs spécialisés, comme les Éditions de l'Aube ou Parenthèses, pour organiser cette action.

Avec l'EPAU, nous avons signé une convention de coopération : notre partenaire prend à sa charge la réception des colis et cartons pour toutes les opérations de la BRL en Algérie, en les réceptionnant au port d'Alger et en les redistribuant vers les autres destinataires

Au Liban, les envois sont restés volontairement limités au Centre culturel de El Mtein et à l'Agence pour le développement rural dans le Sud-Liban, une ONG. La bibliothèque municipale de Beyrouth, qui fonctionne sur le mode associatif, a de nombreux partenaires internationaux qui lui permettent d'obtenir suffisamment de livres neufs et d'en faire bénéficier plusieurs petites bibliothèques. Le gouvernement, par le biais du programme de développement des CLAC (Centre de lecture et d'action culturelle), dote également son réseau de livres, en nombre suffisant pour l'instant.



Tri à la Banque régionale du livre.

Nous avons noué des partenariats avec les réseaux associatifs et institutionnels locaux, ainsi qu'avec le réseau des Centres culturels français à l'étranger, qui facilitent souvent la réception des ouvrages et leur dédouanement. Les relations de confiance développées avec les col-

lectivités territoriales (région, conseil général) nous permettent d'envisager notre action à long à ou moyen terme avec sérénité.

Mais nous avons aussi des découragements, quand les livres sont bloqués un an durant sur le port, en attente de dédouanement, quand les stagiaires attendus n'obtiennent pas les visas nécessaires, et surtout quand nous ouvrons quelques cartons venant de bibliothèques qui considèrent encore l'envoi de livres à l'étranger comme une façon de débarrasser les rayons. Nous nous heurtons aussi à des contradictions liées à l'envoi de documents français, qui risquent de déséquilibrer les fonds, alors que l'édition locale n'est pas négligeable. C'est le cas pour l'Algérie et le Liban, où nous réfléchissons à des partenariats.

Le ministère des Affaires étrangères envisage de travailler avec ces deux pays. Ces programmes, qui vont bien au-delà de notre engagement et de nos moyens, donneraient une ampleur au développement de la lecture publique. Les besoins exprimés dépassent la capacité de notre association, mais démontrent qu'une véritable coopération mérite d'être mise en place entre les bibliothécaires des deux rives. ■

www.brl-paca.org



Bibliothèque du Musée des beaux-arts d'Alger.

JEAN-CLAUDE GAUTIER

Conseiller pour le livre et la lecture

Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)

Paysage (réduit) avec livres

A l'initiative du service du livre et de la lecture de la DRAC de PACA paraissait, en décembre 1995, un état des lieux, *Paysage avec livres*, qui comportait une liste de 130 éditeurs environ, dont bon nombre de structures institutionnelles dont la vocation première n'est pas l'édition.

L'édition en région est une vraie richesse et les entrepreneurs continuent de se lancer dans cette aventure. Ce paysage est en modification perpétuelle avec des logiques et des répartitions qui ne relèvent pas systématiquement des règles économiques. Nous n'évoquons pas les éditeurs (sauf une exception) qui sont installés depuis de nombreuses années dans la région et qui, au prix de beaucoup de difficultés, mais aussi quelquefois de chance, se sont constitués en socle incontournable : Actes Sud à Arles, Édisud à Aix, Éditions de l'Aube à la Tour d'Aigues... Et à Marseille ?

RÉPARTITION TERRITORIALE INÉGALE

Marseille n'a toujours pas de grande maison éditoriale de référence même si elle compte des structures ayant des catalogues conséquents. De nouvelles maisons essayent de se positionner dans le domaine de l'architecture et de la photographie. Qu'en est-il du domaine littéraire ?

« Les Cahiers du Sud » ont disparu en 1966. Le patrimoine qu'ils ont créé constitue une partie des fonds littéraires méditerranéens de la bibliothèque municipale de Marseille. La revue *Sud*, dont les archives sont à l'université de Toulon, a essayé de continuer cette aventure, reprise sous le titre *Autre Sud*. Le Centre des écrivains du Sud pilote une collection de références littéraires au sein d'Édisud. On se contentera de signaler

qu'une équipe marseillaise, dont un certain nombre de journalistes, a lancé une maison homonyme, pour le moins ambiguë, « L'Écailler du Sud », spécialisée dans la littérature policière, qui n'a pas, pour l'instant, généré de véritable démarche littéraire.

En revanche, c'est dans le domaine de la philosophie, des sciences sociales et politiques et de la littérature étrangère que s'est constitué un catalogue de références autour des Éditions Agone. La disparition d'une très grande partie de leurs

Quelque 130 éditeurs en région PACA. Quels domaines couvrent-ils ?
Qu'en est-il de la littérature régionale ?
Quelles sont les structures émergentes dans une grande ville comme Marseille ?
Quid de l'autonomie financière ? Un paysage, inégal, contrasté, habité toutefois par des éditeurs étonnants.

LUTTE DES SEXES & LUTTE DES CLASSES • n° 28, 2003
J. Bernier, Bourdieu, A. Coupé, B. David, J. Depoque, E. Goldman, Groupe « Médias », J. Hennein, O. Henry, C. Jacquier, B. Souvarine, L. Wacquant, Howard Zinn, Lucia Sanchez Saornil, Sébastien, G. Vacher, Béatrice Vincent, L. Wacquant, Howard Zinn

JEAN BERNIER • PIERRE BOURDIEU
AGONE • Histoire, Politique & Sociologie • n° 28, 2003

ANNICK COUPÉ • BRUNO DAVID
Inégalités de sexe, inégalités de classe, Béatrice Vincent - De l'être humain mâle & femelle. Lettre à Frouillon, Joseph Déjacque - Femmes & mouvement ouvrier.

JOSEPH DÉJACQUE • EMMA GOLDMAN
Jacqueline Hennein - Femmes révolutionnaires. Mujeres Libres... Lucia Sanchez Saornil - La mise à mort d'Antoinette, pièces présentées par Charles Jacquier -

GROUPE « MÉDIAS » D'ATTAC
« On est tous morts de mort violente », Georgette Vacher - À propos de *La Domination masculine*, entretien de Pierre Bourdieu - Un féminisme politique.

JACQUELINE HENEIN • ODILE HENRY
LUTTE DES SEXES & LUTTE DES CLASSES

CHARLES JACQUIER • ANDREW KOPKIND
entretien d'Annick Coupé - Femmes & marxisme : rationalisation du travail domestique, Odile Henry - Féminisme & syndicalisme, Annick Coupé - Aux sources

ANDRÉ PRUDHOMMEAUX
du féminisme américain, Howard Zinn - Famille, féminisme & droite américaine, Andrew Kopkind - La tragédie de l'émancipation féminine, Emma Goldman -

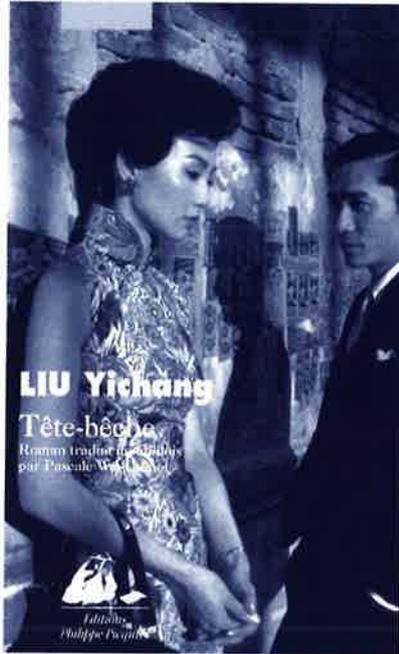
ALFRED ROSMER • LUCIA SANCHEZ SAORNIL
Médias & mondialisation libérale, groupe « Médias » d'ATTAC - La pute, l'esclavagisme & l'exploitation de la prostitution & de la résignation chez les boxeurs professionnels

SAORNIL • BORIS SOUVARINE
nels, Loïc Wacquant - « La guerre vue de Mexico & de New York », témoignage d'Alfred Rosmer & correspondance de Boris Souvarine - « La fin misérable de

GEORGETTE VACHER • BÉATRICE VINCENT
l'expérience Blum », de Jean Bernier, présentation de Charles Jacquier - « Faut-il réviser le marxisme ? », d'André Prudhommeaux ; présentation de Bruno David

LOÏC WACQUANT • HOWARD ZINN

La Revue des Éditions Agone.



stocks dans l'incendie des Belles Lettres, en mai 2002, a attiré l'attention d'un public plus large. Mais la revue éponyme, créée en 1990, avec des numéros thématiques toujours d'actualité (mondialisation, médecine et génétique, croire) continue de constituer un carrefour d'échanges qui demanderait à avoir une visibilité régionale.

L'éditeur construit sa politique autour de six collections :

« Contrefeu » avec des textes de P. Bourdieu, N. Chomsky, M. Barrillon ; « Mémoires sociales » avec Stig Dagerman et B. Souvarine ; « Dossiers noirs » avec les associations Survie et Agir ici, sur la politique africaine de la France ; « Mémoire des Amériques » en coédition avec les éditeurs Comeau et Nadeau, « Histoire et ethnologie des Amériques » avec tout récemment une *Histoire populaire des États-Unis d'Amérique* d'Howard Zinn ; « Bancs d'essais » avec des textes de Jacques Bouveresse et L. Wittgenstein.

La collection « Marginales », à l'intérieur d'Agone, a développé une politique rigoureuse de traduction de littérature étrangère, notamment suédoise et allemande, avec *La Fabrique de violence*, de Jean Guillou et *L'île des condamnés* de Stig Dagerman. Elle annonce également la mise en œuvre du cycle *La Toison d'or*, de Borislav Pekic. Rien de local ou de régional dans les titres, les auteurs ou les traducteurs. Cette entreprise ambitieuse qui travaille sur le territoire marseillais reste, peut-être à ce titre, ignorée !

On ne trouve pas de catalogue équivalent de l'autre côté de la région, dans les Alpes-Maritimes, où les petites maisons spécialisées sont nombreuses. Elles occupent souvent un créneau littéraire ou régional. Après une aventure éditoriale dans le domaine de la littérature américaine, Noëlle Mouska a créé en 1997 Atout Éditions avec une seule collection, « Pique rouge », consacrée à la littérature policière au sens large, ainsi qu'une collection de poche. Les auteurs ont une notoriété relativement limitée (Gilles Bornais, Gerardo Lambertoni, Christine Chanvard, Victoria Thérame), mais la reconnaissance par un certain nombre de prix (Griffe noire 2001, Sang d'encre 2002 et Prix des incorruptibles 2003) fait de cette maison un vivier de

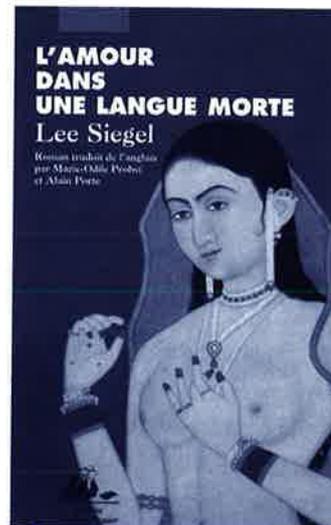
création dont le champ d'intervention n'est pas strictement local. La maquette nous semble cependant devoir encore être travaillée pour attirer un public plus large.

DES VOCATIONS SINGULIÈRES

Le rôle d'Actes Sud en tant que passeur de littérature étrangère n'est plus à démontrer. D'autres éditions l'ont suivi, avec des éditeurs professionnels sortis de la grande maison d'Arles. Les Éditions Philippe Picquier demeurent une référence dans le domaine extrême-oriental. La collection « Picquier poche » propose près de 200 titres et un catalogue spécialisé d'environ 150 titres de textes très contemporains, classiques, d'études littéraires, d'anthologie et de contes.

On ne soulignera jamais assez le travail que réalise Philippe Picquier depuis 1986, pour faire connaître et apprécier la littérature du continent asiatique. Diffusé par le groupe Harmonia Mundi, il nous semble bénéficier d'une plus grande attention sur le plan national et est fréquemment associé à de grandes manifestations littéraires dont la dernière, organisée par les Belles Étrangères du Centre national du livre, était consacrée à la littérature indienne.

Les lacunes sont frappantes dans le domaine de certaines littératures étrangères [...] du développement social, du patrimoine et même de la littérature !



Les Éditions Philippe Picquier sont une référence dans le domaine extrême-oriental.

UN PAYS À LIRE ET À PARTAGER : LES ALPES DE LUMIÈRE

L'association Alpes de lumière, créée en 1953 par Pierre Martel à Saint-Michel-l'Observatoire (Alpes-de-Haute-Provence), entend faire connaître, sous forme d'une revue, le patrimoine naturel, architectural et humain d'un pays exceptionnel. Rien

de pessimiste dans ses ambitions autour de l'inventaire rural ou des murs de pierre sèche, mais une volonté constante dans une dimension affirmée d'éducation populaire, de partage et de connaissance.

Ce « paysage à lire » est constitué de 140 titres qui se présentent chaque fois sous un numéro de périodique abordant les témoignages, l'ethnologie, l'architecture, l'histoire. La revue demeure le vivier de l'édition puisque tous les numéros sont ainsi dépendants et constituent une encyclopédie en construction permanente. Ce qui n'empêche pas les coéditions avec le Centre Jean-Giono, le Parc naturel régional du Luberon, Sabença de la Valeia. L'association a mis en place une nouvelle collection, « Les cahiers de Salagon », qui comporte des textes de recherche et de méthode autour de la Haute-Provence et des Alpes du Sud. Elle demeure la référence dans la construction de la connaissance patrimoniale d'une région.

Le département des Alpes-de-Haute-Provence est aussi le terrain de travail de maisons spécialisées en littérature jeunesse (Éditions du Sablier), en graphisme (Ateliers Perrousseaux, qui vient d'être repris par les Éditions Désiris à Méolans-Reve) et en beaux livres régionaux (Le Bec en l'Air, à Manosque).

TERRITOIRE EN COURS DE CONSTRUCTION

Les lacunes sont encore importantes. Elles sont frappantes dans le domaine de certaines littératures étrangères (l'Année de l'Algérie pourrait voir quelques projets émerger), du développement social, du patrimoine et même de la littérature ! Des associations, comme le Réseau Lalan au Lavandou (83), continuent de se mobiliser pour combler ces lacunes mais elles souffrent souvent d'une visibilité extrêmement réduite et elles continuent de faire appel à l'État et aux collectivités territoriales pour les accompagner.

S'il est possible de développer les projets institutionnels ou, plus difficile, de faire appel au mécénat, la création éditoriale, tout en faisant partie des exceptions culturelles, doit pouvoir trouver une forme d'équilibre qui ne passe pas obligatoirement par un système concentré. On peut envisager des collections spécialisées au sein d'une entreprise éditoriale. Les bibliothèques continuent de représenter des forces de soutien importantes. Il est difficile de dire la même chose des médias écrits et audiovisuels de cette région. ■

La vie pénible et laborieuse du colporteur Esmieu



Les Alpes de lumière / Sabença de la Valeia

- **Atout Éditions**
1609, route de Saint-Bernard - 06225 Vallauris Cedex
- **Éditions Agone**
BP 2326 - 13213 Marseille Cedex 02
- **Éditions Philippe Picquier**
Mas de Vert
BP 150 - 13631 Arles Cedex
- **Les Alpes de lumière**
Maison du Patrimoine - 04300 Mane



CLAIRE LAMY
Directrice de la BDP
des Hautes-Alpes

Libraires des champs

Claire Lamy a recensé les librairies des Hautes-Alpes. Premier constat : on les trouve surtout au nord, au centre et à l'est de ce département rassemblant quelque 121 000 habitants, répartis sur 177 communes.

De la plus ancienne, créée en 1980, à la plus récente, créée en 2000, elles sont atypiques, complémentaires, inattendues. En tout cas, bien portantes.

Les bibliothécaires aiment les classements rigoureux. C'est bien connu, on ne range pas côte à côte, une « vraie » librairie, une librairie-papeterie, une librairie maison de la presse, une librairie itinérante, une librairie salon de thé et une librairie spécialisée jeunesse. Comment faire ? Pour enquêter sur les librairies du département, j'ai regardé de près les critères retenus par la « charte des librairies » : qualité des conseils, importance et variété du stock, performance des outils de recherche, rapidité des commandes, implication dans la vie culturelle, relations avec les autres professionnels du livre, bibliothécaires et enseignants.

Je me suis vite rendu compte qu'aucune librairie ne cumulait tous ces critères en même temps ! J'ai bien sûr trouvé une explication : le département est peu peuplé (121 000 habitants), mais sa population quadruple en période touristique. Les libraires doivent donc faire le grand écart entre une clientèle locale fidèle mais peu nombreuse, et les demandes de touristes concernant des livres sur la région, sur la montagne, mais aussi des objets, des souvenirs, des magazines et des cartes postales avec les enveloppes et le papier à lettre qui va avec... Autrement dit, une librairie qui ne proposerait que des



L'Arbousier, à Oraison.

PARCOURS DE MONIQUE SAVERET, LIBRAIR'ÎLE, GAP

Son rêve d'adolescente a toujours été d'être professeur de français ou libraire, mais l'argent manquant dans sa famille, elle a dû faire une école hôtelière où elle a beaucoup lu, car elle avait du temps.

Puis, elle devient professeur dans cette école. Elle entre à l'université d'où elle ressort avec une licence d'espagnol et travaille dans un office du tourisme, puis à l'association Énergies renouvelables.

Elle élève ses enfants, devient bénévole dans une petite bibliothèque et anime aussi la BCD de l'école. Les enfants devenus grands, elle reprend des études, une maîtrise des sciences de l'éducation, et un mémoire sur la littérature jeunesse pour enfin ouvrir sa librairie en 1995.

LE BERGER DES LIVRES

Gilles Dumarchez est libraire ambulant depuis six ans. Bibliothécaire de formation, il se lance dans la librairie itinérante car la mise de fonds est plus légère qu'un local en dur. Mais il ne veut vendre que ce qu'il aime. Son fonds de 700 ouvrages comprend des romans d'auteurs « qui ont une écriture », de la littérature de voyage, de la poésie, de la philosophie et de la psychologie, pas de religion, des contes. Dans le domaine des arts : peinture, danse et beaucoup de théâtre.

Tous les livres sont neufs. Il peut aussi passer des commandes depuis son point fixe à Abriès (Queyras). Il est présent sur les marchés de Guillestre et d'Embrun, l'hiver, de Molines, d'Abriès, d'Arvieux et de Ceillac à la belle saison. Les clients sont fidèles et viennent discuter livres avec lui. Nombreux sont les touristes qui reviennent le voir tous les ans.

Par nécessité, il a aussi un autre métier qui l'occupe surtout l'été. Il est berger pour une dizaine de propriétaires, mais là encore, il choisit et ne garde que des génisses. On le trouvera, avec ses livres, à « la Nuit du conte en Queyras » dont le thème sera cette année « Contes et Astronomie ».

livres à la vente se maintiendrait difficilement. C'est pourtant le cas pour trois d'entre elles.

À Gap, Monique Saveret, dans sa Librairie, spécialisée jeunesse, conseille, commande, anime une revue, *Kraft*, sélection de livres souvent citée dans *Citrouille* et faite par des adolescents avec qui elle organise aussi une manifestation autour du hip-hop, « Trafic de livres », et un festival BD. Elle sert les bibliothèques (BDP et BM de Gap comprises) et les écoles. Tout cela sur 54 m², deux niveaux et seule à bord !

À Gap, la très ancienne librairie Siloë/Alpine a été reprise en 1995 par Didier Tron, très performant dans le suivi et la livraison des commandes. On y trouve des livres de fonds régional, des livres religieux, toute la littérature générale et un accueil de grande qualité. À Briançon, Le Voyage entre les Lignes a également fait le choix du livre avant tout, et se maintient depuis seize ans.

Les autres librairies du département ont dû diversifier leur offre. Paysages, à Embrun, est une belle librairie générale avec un rayon jeunesse développé, mais où les commandes à l'unité n'aboutissent pas toujours. C'est en revanche le point fort de la Maison de la Presse Céard qui présente un choix varié de



La Ruelle, à Digne.

nouveautés et une rotation rapide de ses stocks. À Guillestre, la Librairie du Centre, généraliste, compense ses 50 m² par un grand souci de satisfaire la clientèle locale et touristique, en commandant tous les ouvrages demandés.

La plus grosse librairie du département reste sans contexte Davagnier, à Gap, ouverte depuis 1843. Elle consacre 400 m² sur 600 m² aux livres, CD audio et vidéos, les 200 m² restants étant dévolus au rayon « travaux manuels » et au matériel pour les réaliser. La connaissance du fonds et le conseil ne sont pas toujours à la hauteur de cette librairie générale et scolaire, mais les commandes sont suivies et le choix important.

LE POINT DE VUE DE LA BIBLIOTHÉCAIRE

Quels que soient leur taille et leur profil, l'implantation des librairies est plus dense dans les secteurs Centre, Nord et Est du département et inexistante au Sud et à l'Ouest. Une répartition qui correspond au développement des bibliothèques dans ces mêmes zones. On peut donc conclure que l'implantation de vraies bibliothèques est un facteur d'essor économique pour ce type de commerce, argument qui peut être utilisé pour convaincre les élus !

Les bibliothèques ayant des budgets d'achats, une dizaine en tout, les dépensent à 90 % dans leur librairie de proximité, en choisissant sur place, ou par commande. Toutes sont satisfaites de l'accueil et du suivi des librairies-papeteries de Vallouise, d'Argentière et de Laragne, ainsi que de trois librairies de Briançon. La BDP et la BM de Gap achètent en priorité dans les librairies du département, mais doivent toutefois compléter leur approvisionnement à Aix, Marseille et Grenoble, où elles dépensent environ 30% de leur budget. ■

Les librairies en milieu rural sont-elles si différentes qu'en ville ?

Certes, les noms des librairies du département des Alpes-de-Haute-Provence sont poétiques : La Ruelle (Digne, 17 000 habitants), Le Poivre d'Âne (Manosque, 20 000 habitants), L'Arbousier (Oraison, 5 000 habitants), La Carline (Forcalquier, 4 500 habitants), Le Bleuet (Banon, 900 habitants), ou reprennent une tradition, comme la librairie Roesch (Sisteron), car dans cette commune de 7 000 habitants on va chez quelqu'un et pas uniquement à la librairie.

Mais dans un département d'environ 141 000 habitants, soit moins que la population d'Aix-en-Provence, comment maintenir une activité économique viable dans le domaine culturel, et combien fragile, de la librairie ? D'abord par la qualité de l'offre : ces librairies sont de beaux lieux, de 60 à 100 m², très orientés sur la littérature, avec des choix ambitieux qui reflètent la personnalité et les convictions des libraires, et pas simplement un office de livres mis en place par des représentants. Les enfants ne sont pas oubliés, ils ont leurs espaces et leurs livres spécifiques. Les ouvrages sur la région sont présents, mais constituent une petite partie des livres proposés.

Toutes ces librairies travaillent avec Electre, et beaucoup sont informatisées : La Ruelle avec Swann gestion, Poivre d'Âne avec Hélico, La Carline avec

Ellipse... Le nombre d'employés varie de un à ... trois. Elles ont donc le confort des petites structures à taille humaine, ce qui demande aussi beaucoup de travail.

Les parcours professionnels des uns et des autres différents, comme c'est souvent le cas en librairie. Professeur d'anglais,

gérant de cinéma, bibliothécaire, menuisier ou employé de librairie... tous ont en commun la passion du livre et de la littérature. Beaucoup ont suivi une formation professionnelle auprès d'autres libraires ou d'organismes spécialisés.

Du côté de la clientèle, les demandes sont variées, et on relève, comme partout ailleurs, l'effet prescripteur des critiques de France Inter, *Télérama* ou d'autres médias. L'offre de proximité, la relation privilégiée au client et le service à la carte jouent un rôle essentiel. Le nombre de commandes passées pour satisfaire les demandes particulières est important, et ni Internet ni les grandes surfaces ne semblent pour l'instant concurrencer ces artisans du livre.

Les achats des collectivités et leur soutien sont importants pour beaucoup, sans toutefois représenter l'essentiel du chiffre d'affaires, car le spectre de la mise en place de marchés rend les librairies prudentes. Roesch, librairie scolaire à l'origine, a ainsi dû évoluer vers la librairie générale. Les touristes constituent également une part plus ou moins importante de la clientèle selon les communes.

La participation à la vie culturelle du département est fonction des disponibilités des libraires, et de leurs coups de cœur ! La Ruelle participe à la fête du livre jeunesse de Digne, Poivre d'Âne aux nombreuses manifestations littéraires organisées à Manosque, dont les Nuits de la correspondance, L'Arbousier à la fête du livre d'Oraison mais également à la vie de l'association Liber-thé (café littéraire, rencontres autour de livres et de films), Roesch soutient l'association Terres d'encre (ateliers d'écriture, poésie), une des libraires de La Carline anime également l'association Croc livres (promotion de la littérature jeunesse) et participe aux fêtes du livre de Forcalquier...

La plus ancienne librairie, La Ruelle, a été créée en 1980, et la plus récente, L'Arbousier, en décembre 2000. Ce sont là des signes d'une certaine vitalité. Pour conclure à la mode de La Fontaine, je dirai que dans nos librairies :

*« Le régal est fort honnête,
Rien ne manque au festin ».*

Joëlle MENANT, directrice de la BDP des Alpes-de-Haute-Provence



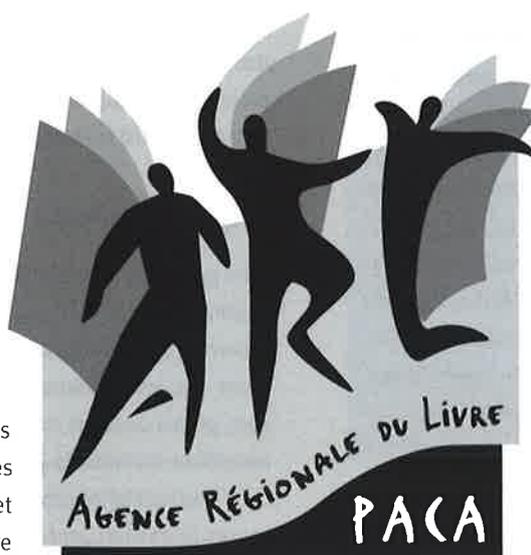
Librairie La Carline, à Forcalquier.

LÉONOR DE NUSSAC
Directrice de l'Agence régionale
du livre (ARL)



Agence du livre en PACA : y'a plus qu'à !

C'est au milieu des années quatre-vingt que s'accélérent la déconcentration et la décentralisation des politiques culturelles. Ont alors fleuri des agences de coopération, majoritairement soutenues par les DRAC et destinées à favoriser les actions entre bibliothèques, et des centres régionaux du livre financés par les conseils régionaux, menant des actions de soutien à la vie littéraire, ces deux types d'organismes pouvant cohabiter dans une même région.



régionale du livre (lire p. 17) et les Ateliers du livre, installés depuis 1994 à la bibliothèque Méjanès à Aix, dont l'ARL hérite du local, du personnel et de la revue *Livres*. Inscrite dans le cadre du contrat de plan État-région 2000/2006,

l'Agence s'ancre aujourd'hui solidement dans le paysage institutionnel. Ses partenaires sont au nombre de quatre. Ils sont les plus logiquement, les plus primitivement touchés par sa création : le conseil régional, à hauteur de 91 500 € (45 %), la DRAC, à hauteur de 60 000 € (29 %), le département des Bouches-du-Rhône pour 30 000 € (15 %) et enfin la municipalité d'Aix-en-Provence, 22 000 € (11 %) qui met aussi à disposition un agent municipal ainsi que des locaux de 80 m².

Progressivement, une deuxième génération de structures a vu le jour, réunissant à la fois coopération entre bibliothèques et promotion de la vie littéraire. L'Agence PACA constitue la troisième génération, avec ses consœurs de Lorraine, de Bretagne et de Guadeloupe.

Querelles de personnes, rivalités politiques, désaccord sur les objectifs et les moyens... cela faisait deux décennies que les professionnels provençaux, alpins et azuréens du livre entendaient parler de leur agence. Dans l'intervalle, la région a vu naître des initiatives aussi variées qu'originales, aussi utiles que louables, avec la création du Centre international de la poésie à Marseille (CIPM), celle du collège international des traducteurs littéraires (CITL) en Arles, où siège aussi le Centre de conservation du livre, L'association Libraire du Sud, la Banque

C'est en effet au cœur de la Cité du livre d'Aix-en-Provence, qui accueille aussi la prestigieuse bibliothèque municipale Méjanès, que loge l'Agence régionale du livre. Cette implantation trouve trois fois sa justification : l'accueil naturel de la ville dans ce lieu dédié au livre, la facilité d'accès au plus grand nombre grâce à sa situation de carrefour sur le territoire régional et enfin sa proximité d'un grand nombre de professionnels.

Toutes les régions administratives de France, à l'exception de l'Île-de-France et des Pays de la Loire, sont dotées de structures régionales autour du livre et de la lecture. L'Agence régionale du livre PACA est née il y a un an, et fonctionne depuis janvier 2003. Elle a déjà bâti son plan d'action autour de projets concernant tous les acteurs de la chaîne du livre.

COMPOSITION DE L'ARL

Comme la quasi-totalité de ses grandes sœurs (le Centre régional du livre Languedoc-Roussillon, service de la région homonyme faisant figure d'exception) l'Agence régionale du livre revêt la forme associative, ce qui est porteur de sens puisqu'elle n'a pas d'objectif commercial, la seule rentabilité exigée étant celle du maximum de services pour un budget donné...

Les membres fondateurs, six représentants de l'État et de la région, sont entourés d'une quinzaine de membres, personnes physiques et morales, choisies pour leur représentativité et leur diversité : un traducteur, un auteur, deux éditeurs, un libraire, trois bibliothécaires (d'une BMVR, d'une BDP et d'une médiathèque), le CIPM, le CITL, le COBIAC, l'IUT Métiers du livre, l'ABF-PACA, l'association Libraires du Sud, et le CRFCB de Marseille.

Ces membres ont élu un conseil d'administration sagement équilibré entre les professions, les origines géographiques et les tailles des protagonistes, qui compte aujourd'hui 13 personnes : sept professionnels, trois représentants de la région et trois de l'État.

Le bureau de l'association réunit trois personnes de terrain : Michel Gaillard (directeur de l'IUT Métiers du livre) en occupe la présidence, Gilles Éboli (directeur de l'ABF-PACA) le poste de trésorier et Marguerite Tiberti (directrice des Éditions du Ricochet) en est la secrétaire.

DES ACTIONS TRANSVERSALES

L'objet statutaire de l'Agence peut être ainsi résumé : recenser, mutualiser, coordonner et mettre en réseau les moyens existants. Les principes fondateurs de l'Agence sont donc axés autour de la transversalité. Transversalité professionnelle : l'Agence n'a pas été créée pour un type de professionnels, mais dans le but de les aider à se coordonner. Éditeurs, libraires et bibliothécaires sont concernés au premier chef, mais aussi auteurs, traducteurs et illustrateurs. Si, bien entendu, les actions entreprises pourront ne concerner qu'une partie des professionnels, l'Agence évitera de consacrer ses efforts à une seule profession.

Transversalité en terme de taille : l'Agence est dédiée aux petits comme aux gros, et ne laissera pas sur le bord du chemin les éditeurs naissants, les bibliothèques relais ou les petites librairies. Elle se devra de s'adresser aux auteurs connus comme aux débutants.

Transversalité géographique : l'Agence couvre six départements de densités de population très différentes (121 000 habitants pour les Hautes-Alpes, près de 2 millions pour les Bouches-du-Rhône), pour une superficie totale de 31 400 km². La localisation de l'Agence à Aix-en-Provence ne doit pas être une centralisation recréée au sein de la région. L'Agence s'évertuera donc à diffuser l'information partout et par tous moyens (publications, site Internet...) et son équipe se déplacera aussi souvent que nécessaire pour collecter l'information (interviews, rencontres...) ou pour mettre sur pied des opérations ; elle veillera également, chaque fois que cela sera possible, à faire largement circuler les actions (formations, animations...).

La place de l'Agence se trouve au confluent de deux blocs : celui, non unifié, formé par l'ensemble des professionnels de la région. Celui, également dissocié, des institutions DRAC / région, dont elle est issue. Outil de missions, elle est chargée de mettre en place des actions utiles au milieu professionnel, dans le respect des politiques publiques : accompagner les professionnels tout en collaborant avec les partenaires institutionnels, voilà le challenge.

QUELS OBJECTIFS ?

Faire gagner du temps en disposant d'informations fiables et aisément consultables, gagner de l'argent en mutualisant les actions de soutien et de promotion, gagner des idées en échangeant avec les confrères, en anticipant de nouveaux partenariats, gagner du savoir en étant informé, gagner en stabilité en recueillant des conseils juridiques, technologiques ou de gestion... voici quelques-uns des défis que l'Agence souhaite relever ces prochaines années.

Dans un premier temps, l'Agence s'efforcera de répondre à quelques buts *minima* sur lesquels ses fondateurs se sont accordés, à savoir la création d'un centre de ressources et d'information-valorisation, la mise en réseaux et la conservation partagée, l'objectif étant, passée la première année d'installation et la deuxième année de pérennisation, de diversifier les actions.

Une base de données exhaustive (tous les professionnels, tous les lieux, toutes les actions...) sera mise sur pied. Parallèlement, un site performant sera réalisé afin que chacun puisse satisfaire ses recherches d'information, avec des rubriques variées : annuaire de professionnels, création de partenariats, agenda des formations, des manifestations, catalogue des expositions disponibles, offres d'emploi... La réédi-

Une base de données exhaustive (tous les professionnels, tous les lieux, toutes les actions...) sera mise sur pied. [...] un site performant sera réalisé afin que chacun puisse satisfaire ses recherches d'information, avec des rubriques variées...



L'équipe de l'agence régionale du livre PACA.
De gauche à droite : Christine Berti, Léonor de Nussac et Amélie Giordano.

tion des annuaires conçus par les Ateliers du livre est également à l'ordre du jour.

Afin d'être au plus près des désirs des professionnels, l'Agence a inséré un questionnaire dans le n° 50 de la revue *Livres*, qui a pour but de faire remonter les manques constatés dans les domaines de l'information et de la coopération, mais aussi de faire réfléchir l'ensemble des acteurs sur le rôle et les actions concrètes qu'elle pourrait mener. Car si les pro-

AU PROGRAMME DEPUIS 2003

Une journée professionnelle sur le thème de la nouvelle loi sur le droit de prêt et les marchés publics, ouverte à tous, est en cours de préparation pour l'automne prochain. Les autres thèmes de journées d'études seront étudiés d'après les attentes des professionnels.

Depuis janvier, l'Agence a été sollicitée par le conseil régional pour participer au salon Métierama à Marseille consacré aux métiers de la culture. Elle a mis en place une animation dédiée au métier d'illustrateur, elle a encouragé collégiens et lycéens à poursuivre des formations liées aux métiers du livre et a participé à l'édition d'une brochure.

Elle était présente au Salon du livre de Paris pour rencontrer les éditeurs régionaux et les autres agences du livre en France et elle coordonne un stand au congrès ABF, à Aubagne.

fessionnels comptent sur l'Agence, elle compte aussi sur les professionnels pour connaître au mieux leurs attentes.

Outil indispensable de liaison, *Livres* fera l'objet d'une refonte. Huit ans après son lancement, rien de plus normal qu'une petite remise en forme ! Certains proposent d'en faire un *Livres Hebdo* régional, d'autres rêvent à une revue plus littéraire du type *Septimanie*, éditée par la région Languedoc-Roussillon. Rappelons toutefois que cette revue, diffusée gratuitement à plus de 3 000 personnes, est actuellement réalisée en interne, sans publicité, sans journalistes, sans correcteur, avec un budget qui représente une large part du budget global. On se décarcassera pour refaire la maquette et réorganiser le contenu, en tenant compte des observations formulées par les lecteurs, grâce au questionnaire.

Les développements dépendront de nous, l'équipe, des souhaits des professionnels, et bien entendu des institutions.

Soucieuse de l'idée de service envers les professionnels, l'Agence envisage de monter dès septembre, à titre de test, un service juridique spécial « problématiques métiers du livre ». En fonction de son succès, il sera maintenu ou réaménagé.

Par ailleurs, un important dossier avait été monté par les Ateliers du livre sur la conservation partagée des fonds de littérature jeunesse à l'échelle de la région. L'ouverture de l'Agence permet sa mise en œuvre dès 2003. L'existence d'une structure centrale évite en effet la multiplication des contrats entre communes, et simplifie considérablement la logistique complexe attachée à ce type d'opération.

Longue est la liste des pistes possibles de travail. Mais il faudra encore un peu de patience... Les développements dépendront de nous, l'équipe, des souhaits des professionnels, et bien entendu des institutions. L'Agence s'attelle d'ores et déjà à un vaste programme et ne manque pas de perspectives ! Avec l'esprit de service comme guide. ■

Coordonnées provisoires :

Agence régionale du livre PACA

8/10, rue des Allumettes

13 090 Aix-en-Provence

Tél. : 04 42 91 90 38

Fax : 04 42 27 01 60

Mél : ateliersdulivre@wanadoo.fr



GEORGES PERRIN
 Directeur du SCD de l'université
 de Provence-Aix-Marseille-I

Médiathèques

universitaires : quels projets pour le 13 ?

Un site universitaire partagé entre trois universités et déployé sur neuf communes ! Difficile de travailler en cohésion et de proposer une offre de formation claire, une offre documentaire visible. Les multiples constats faits à propos de l'ensemble universitaire d'Aix-Marseille appellent à une amélioration urgente. Beaucoup d'ombres au tableau mais aussi des éclaircies sur un réseau en cours de constitution.

ÉCLATEMENT GÉOGRAPHIQUE

Première particularité du site universitaire, son éclatement géographique : 23 implantations réparties dans 7 communes des Bouches-du-Rhône (Aix-en-Provence, Arles, Aubagne, La Ciotat, Lambesc,

Marseille et Salon-de-Provence) et 2 communes extérieures au département : Digne-les-Bains et Gap. Cet ensemble reste toutefois ancré autour de 2 implantations principales : Aix-en-Provence et Marseille. Il accueille 69 000 étudiants, 3 280 enseignants et chercheurs et son fonctionnement repose sur le travail de plus de 2 400 ingénieurs, administratifs et personnels de service.

Tout devient complexe lorsqu'il s'agit d'inventorier les disciplines enseignées et les programmes de recherche qui se développent au sein de chaque université. Pour simplifier en caricaturant quelque peu cet état des lieux, on pourrait dire qu'un certain nombre de filières s'entrecroisent et se chevauchent d'une université à l'autre et que d'autres doublonnent, au grand dam des étudiants pour lesquels l'offre de formation

et sa localisation n'apparaissent pas toujours très claires dans certains domaines.

Ce paysage se clarifie si l'on considère qu'en matière d'offre de formation et de programmes de recherche, à chaque université correspond une dominante forte. L'université de Provence-Aix-Marseille-I accueille 5 000 étudiants en sciences à Marseille, mais elle en reçoit plus de 20 000 à Aix en lettres et sciences humaines. L'université de la Méditerranée propose des formations en sciences économiques, mais ses pôles les plus importants sont ceux de médecine et pharmacie à Marseille. Quant à Aix-Marseille-III, qui offre des formations en sciences, sa réputation repose surtout sur la qualité de son enseignement en droit et sciences économiques.

On notera le nombre relativement important de bibliothèques scientifiques ou techniques dont les fonds n'ont jamais été développés dans une réelle complémentarité.

DISPARITÉS EN TOUT GENRE

Le système documentaire de chacune des universités est naturellement calqué sur la carte des formations et de la recherche qui s'y développent, et les sections des services communs de

la documentation constituent autant de bibliothèques dont les fonds reflètent assez précisément les disciplines enseignées ou les projets de recherche.

Un certain nombre de traits communs apparaissent assez nettement dans le paysage documentaire du site universitaire : le nombre relativement important de bibliothèques scientifiques ou techniques dont les fonds n'ont jamais été développés dans une réelle complémentarité.

Partout, l'insuffisance des surfaces est criante, et l'on est généralement très loin des normes énoncées et préconisées par le ministère de l'Éducation nationale. À cela s'ajoute la faible évolution et l'organisation de ces locaux dont la construction date, pour la plupart, du premier boom démographique des universités (années 1960-70).

À titre d'exemple, on peut citer la bibliothèque des lettres de l'université de Provence à Aix, dont les 4 500 m², inaugurés en 1967, étaient destinés à l'accueil des 7 000 étudiants présents sur le campus cette année-là. La seconde tranche de construction, prévue dès cette première ouverture, devait aboutir à un doublement de la surface. Elle n'a jamais été réalisée. Aujourd'hui, ces mètres carrés d'origine doivent accueillir 21 000 étudiants.

Enfin, la diversité des systèmes de gestion informatique, y compris à l'intérieur d'une même université, mais également la disparité des conditions d'accueil des publics, notamment des horaires d'ouverture, constituent autant d'indices du faible degré de concertation des professionnels dans le maintien ou le développement de leurs établissements jusqu'à ces très récentes années.

Cet état des lieux, qui peut paraître un peu sombre, est corroboré par le rapport établi en 1999 par le Conseil national d'évaluation des universités. Ce dernier dressait un constat relativement critique de la politique documentaire conduite par les trois universités du site d'Aix-Marseille et des résultats qu'elle avait produits.

POUR POSITIVER

Mais peut-on se contenter d'enregistrer un tel état de fait ? N'est-il pas préférable de rechercher dans ce présent insatisfaisant, les indices d'une évolution encourageante, les prémices d'un progrès plus positif pour les usagers de nos bibliothèques d'université ?

La mise en œuvre d'opérations de coopération documentaire bilatérales ou multilatérales, pour parodier le langage de diplomates, de deux importants projets de construction de bibliothèques promettent des pratiques de coopération plus conformes aux exigences d'un service satisfaisant pour les usagers.

La Provence, et *a fortiori* le site universitaire d'Aix-Marseille, n'échappe pas à la mondialisation de l'information et à la radicale transformation des supports et des canaux de diffusion de la documentation. L'irréversible augmentation des coûts de la documentation électronique et l'accroissement de la variété des demandes dans ce domaine ont été perçus ici comme dans toutes les universités françaises.

Dans la perspective d'atténuer cette difficulté, depuis trois années déjà, au sein d'un ensemble de politiques gérées désormais au niveau interuniversitaire, les responsables des SCD des trois universités acquièrent en commun un ensemble de bases de données scientifiques qui constituent une sorte de tronc commun d'offre d'outils de référence. Cette première étape, dont le bilan est globalement positif, a surtout permis aux partenaires d'entamer un dialogue qui laisse bien augurer du développement de futures coopérations.

Le rapport établi en 1999 par le Conseil national d'évaluation des universités dressait un constat relativement critique de la politique documentaire conduite par les trois universités du site d'Aix-Marseille et des résultats qu'elle avait produits.



Aix-en-Provence, bibliothèque de lettres et sciences humaines, SCD-université de Provence.



La coopération entre les BU d'Aix-Marseille s'ouvrira-t-elle au monde du livre et de la documentation ?

PROJETS DE CONSTRUCTION

L'approche du futur contrat quadriennal (2004-2007) amène les uns et les autres à peaufiner leur politique documentaire, et à demander au ministère le maintien, voire l'argumentation des moyens budgétaires afin de poursuivre, et peut-être d'amplifier, cette politique d'acquisition commune d'une précieuse donc coûteuse documentation commune.

L'évolution touche également les conditions d'accueil du public. L'important déficit de surfaces d'accueil et, dans certains cas, l'absence quasi totale de bibliothèques de proximité pour les étudiants ont amené les autorités universitaires à concevoir un plan de développement concerté de construction de bibliothèques, à Marseille et à Aix. Deux projets bilatéraux sont actuellement à l'étude.

Le premier concerne la construction à Marseille d'une bibliothèque de 3 950 m², destinée aux étudiants de la faculté de droit, ouverte par l'université d'Aix-Marseille-III sur la Canebière en 2001, et ceux de l'université de la Méditerranée Aix-Marseille-II, inscrits à la faculté des sciences économiques dite de la « Halle Puget ». Ce bâtiment verra le jour sur l'une des frontières du quartier Belsunce, à proximité de la porte d'Aix et de la gare Saint-Charles.

L'autre projet se développera à Aix, à proximité du site universitaire des Fenouillères, dans le voisinage immédiat du Centre des archives d'outre-mer. Il s'agit d'une médiathèque de 7 400 m² destinée aux étudiants de maîtrise et de 3^e cycle, et à l'ensemble des chercheurs en droit, lettres et sciences humaines des universités de Provence-Aix-Marseille-I et Aix-Marseille-III.

Ces deux réalisations devraient permettre une considérable amélioration de l'accueil des étudiants et des chercheurs des trois universités. Elles vont également engendrer une solide réflexion des professionnels sur les nécessaires travaux d'harmonisation des politiques documentaires, de la mise en cohérence des techniques d'accueil et de formation des publics. La mutualisation des moyens et des pratiques a de beaux jours devant elle.

ÉCHANGES EN MÉDITERRANÉE

Les chantiers sont nombreux et d'une grande variété. Le cheminement vers une coopération documentaire plus affirmée entre les trois universités est encore relativement long. Pour avancer, il est peut-être utile et intéressant de s'inspirer de quelques coopérations déjà initiées dans un partenariat élargi à diverses bibliothèques ou centres de documentation. À cet égard, la présence du pôle associé avec la BNF, sur les échanges en Méditerranée, constitue un indice intéressant des chances de succès d'une coopération entre bibliothèques.

Celle-ci a pour objectif d'harmoniser autour d'un même thème les collections des institutions aussi variées que La Chambre de commerce et d'industrie Marseille-Provence, les bibliothèques municipales d'Aix et de Marseille, celles de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, de l'université de Provence et du Centre des archives d'outre-mer. Cette pratique de coopération améliore considérablement la visibilité des collections pour les chercheurs. Elle est porteuse d'un projet de portail commun d'accès aux ressources documentaires sur la Méditerranée. Enfin, elle est susceptible de s'enrichir de nouveaux partenariats au niveau local, national ou international.

Comme nous l'avons vu, nombreuses sont les nécessités qui obligent désormais les trois universités à avancer ensemble vers une consolidation de leurs moyens et de leurs pratiques de coopération. L'univers dans lequel elles évoluent n'est pas clos : leur environnement documentaire est également riche et leur public moins captif qu'il n'y paraît au premier abord. On peut formuler le vœu qu'à travers les projets qu'elles doivent désormais conduire et développer ensemble, elles perçoivent l'utilité grandissante d'une coopération largement ouverte sur la totalité du monde du livre et de la documentation. ■

PATRICK MANO, directeur du
Centre régional de formation aux carrières
des bibliothèques (CRFCB) de Marseille



Qui sont les partenaires de la formation ?

Rappelons que l'on n'embrasse pas de carrière dans les bibliothèques sans avoir passé des concours que divers organismes permettent de préparer. Les universités offrent une formation théorique. Pour les agents en poste, la formation continue s'enrichit de partenariats indispensables entre structures associatives, régionales, décentralisées. Qu'en est-il de l'offre en région PACA ?

Même géniale, l'improvisation se heurte au corpus des connaissances et isole de la communauté documentaire. L'identité professionnelle passe par la formation, qui transmet un savoir technique mais aussi une capacité d'analyse et de réflexion. La profession souhaite asseoir la reconnaissance du métier de bibliothécaire sur la base d'une vraie formation¹ et déplore d'une manière lancinante l'inadéquation de la formation proposée ici et là ou l'insuffisance des actions proposées ailleurs.

Car pour répondre aux besoins de formation des nombreux cadres d'emplois de la fonction publique territoriale et des corps de bibliothèques de la fonction publique d'État, diverses institutions travaillent de manière isolée ou en partenariat. Les unes interviennent exclusivement au niveau d'un cursus qui débouche sur un diplôme (DUT, DEUST, licence « métiers du livre »), les autres assurent la formation initiale et continue. Un partenariat peut apparaître ici ou là d'une manière empirique.

L'objectif doit être de bâtir une politique adaptée à la demande des personnels. Les partenaires doivent être en mesure de proposer des stages de développement qui dépassent le cadre strict de l'adaptation au poste de travail, et être

une force de proposition et d'innovation. L'architecture du réseau de formation varie selon les régions et ne contribue pas à créer une image rationnelle de la formation au niveau national, et par là même de l'identité professionnelle. La solution à la question de la formation s'appuie trop souvent sur la bonne volonté de quelques personnes qui œuvrent ensemble.

QUE FONT LES CRFCB ?

On compte en France 12 centres régionaux, chargés prioritairement de la formation des personnels des bibliothèques de l'enseignement supérieur, placées sous la tutelle de la sous-direction des bibliothèques et de la documentation ou rattachées au ministère de la Culture.

Le Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques, du livre et de la documentation (CRFCB) de Marseille a été créé le 18 septembre 1987 auprès de l'université de Provence-Aix-Marseille-I, en régions PACA et Corse, avec sept bibliothèques universitaires à desservir : les SCD² des universités d'Avignon, Aix-Marseille-I, -II et -III, Toulon, Nice et Corte, ainsi que plusieurs bibliothèques sous tutelle du ministère de la Culture, le Centre des archives d'outre-mer d'Aix, l'École nationale de photographie d'Arles, la Maison Jean-Vilar d'Avignon.

1. Il s'agit peut-être de rétablir l'image d'un métier qui souffre de la concurrence du bénévolat, dans les petites communes où l'on confiait autrefois la gestion de la bibliothèque aux personnes qui le voulaient bien ou qui ne pouvaient faire autre chose, ou encore dans les bibliothèques d'entreprises ou scolaires qui fonctionnent avec du personnel non qualifié.

2. Service commun de la documentation.



L'équipe du CRFCB de Marseille.

PRÉPARATION AUX CONCOURS D'ÉTAT

Le CRFCB prépare exclusivement les personnels travaillant dans une bibliothèque d'État (enseignement supérieur ou culture). La seule exception concerne la préparation au concours de bibliothécaire adjoint spécialisé, accessible également à tous les titulaires en région d'un DUT/DEUST « métiers du livre », seuls véritables diplômés des métiers du livre.

• Formation continue

Les agents de l'État attendent du CRFCB un approfondissement de leurs connaissances dans les stages de formation continue. Mission qu'assume le centre en concertation avec les correspondants formation des SCD qui ont pour rôle de recenser les besoins en formation des personnels et de les confronter aux objectifs de l'établissement, afin d'élaborer des plans de formation. Cela permet au CRFCB de construire et d'ajuster son offre au regard des besoins.

Il organise des stages pour tous types de personnels, qu'ils soient statutaires, bénévoles ou sous contrat, parmi lesquels le stage « Animation et gestion d'une bibliothèque » (six semaines de cours théoriques et une semaine de stage pratique) destiné aux agents de catégorie C.

• L'URFIST de Nice

L'Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique (URFIST) de Nice propose chaque année, dans le cadre de la formation continue des personnels d'université, des stages sur la recherche documentaire informatisée (sciences, lettres, etc.). L'URFIST complète l'offre de formation du CRFCB sur des actions liées aux technologies de l'information et de la communication.

LA DÉLÉGATION PACA DU CNFPT

Le CNFPT a été créé le 12 juillet 1984 pour assurer la formation des agents de la fonction publique territoriale et organiser des concours déconcentrés. Les 28 délégations régionales assurent la relation avec les collectivités de leur territoire et sont chargées de la formation initiale des cadres B.

La convention de 1994 entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, le ministère de la Culture et de la Francophonie, et l'université de Provence-Aix-Marseille-I, fixant les missions du CRFCB, a pris en

compte les nouveaux statuts des personnels des bibliothèques territoriales, désormais recrutés par la voie de concours nationaux organisés par le CNFPT, et formés seulement après leur recrutement³.

Il est plus que jamais nécessaire d'établir un dialogue entre les bibliothécaires et le CNFPT pour organiser une offre de formation cohérente.

En région, une partie de la formation initiale d'application (FIA) et de la formation continue des personnels des bibliothèques territoriales est confiée au CRFCB de Marseille, partenaire institutionnel de la délégation régionale, dans le cadre d'une convention. Pour ces stages (cinq à dix par an, sur des thématiques bibliothéconomiques, soit 48 jours prévus pour 2003) le CRFCB conçoit les programmes et choisit les intervenants.

CRÉATION D'UNE COMMISSION TECHNIQUE FORMATION

Les besoins en formation continue ne sont pas tous couverts, loin s'en faut, par les prestataires. Le potentiel de personnels à former s'accroît et les besoins augmentent avec l'évolution des techniques documentaires et le bouleversement des pratiques bibliothéconomiques. Le métier est en pleine mutation et la formation ne peut rester à l'écart de ce mouvement. Le spectre des actions de formations s'élargit et un organisme seul ne peut pas répondre à la demande. Il est plus que jamais nécessaire d'établir un dialogue entre les bibliothécaires et le CNFPT pour organiser une offre de formation cohérente.

Dès 2002, l'ABF-PACA avec l'appui du CRFCB, a mis en œuvre une commission « formation » dont l'objectif est de veiller à l'adéquation de l'offre à la demande, et d'être à terme un interlocuteur privilégié du CNFPT. Cette commission comprend des représentants des bibliothèques territoriales, des acteurs de la formation en région (IUT, CRFCB), de la DRAC, ainsi que des directeurs des ressources humaines des collec-

³ La convention précise qu'« avec la création des nouveaux statuts des personnels des bibliothèques de la fonction publique territoriale publiés par décret le 2 septembre 1991, le CRFCB de Marseille, à l'instar des 12 CRFCB de l'Hexagone, a dû redéfinir ses missions. »

tivités. Un premier contact avec le CNFPT laisse présager une réelle collaboration.

QUEL DÉBOUCHÉ APRÈS UNE FORMATION UNIVERSITAIRE ?

Les universités proposent des formations qui intègrent des options métiers du livre, mais aucune ne permet d'obtenir un emploi statutaire en bibliothèque publique. On entre dans les bibliothèques par la voie des concours et sur la base de diplômes scolaires (catégorie C et B) ou universitaires (catégorie B + et catégorie A). Qu'en est-il véritablement de la formation des futurs bibliothécaires ?

Les universités de la région proposent en majorité des enseignements orientés vers les sciences de l'information et de la communication ou vers la documentation.

- Nice-Sophia-Antipolis délivre une licence et une maîtrise « information et communication ». Le département « information-communication » de l'IUT Nice-Côte-d'Azur prépare un DUT option information et documentation d'entreprise.

- L'université de droit, d'économie et de sciences Aix-Marseille-III délivre un diplôme en documentation, une maîtrise « systèmes d'information et de documentation », un DESS « gestion des systèmes documentaires d'information scientifique et technique ».

- L'institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) d'Aix-Marseille prépare au CAPES de documentation et accueille les lauréats en formation initiale pendant un an. Autant de formations qui conduisent aux métiers de la documentation.

- L'université de Provence propose une option métiers du livre, au niveau de la licence de lettres modernes, axée sur les éléments de sociologie de la lecture et l'édition.

- Le département information-communication de l'IUT de l'université de la Méditerranée, qui a ouvert ses portes en septembre 1993 au sein de la Cité du livre d'Aix-en-Provence, a mis en place un cycle de préparation au DUT option métiers du livre, en deux ans, suivi, dès 1996, d'un cycle de préparation en un an qui débouche sur les métiers de la librairie, de l'édition et des bibliothèques. L'IUT est le seul lieu de formation en région à ces métiers.

Une licence professionnelle « réseaux et entreprises » option édition numérique a également vu le jour en 2002. Elle

est accessible aux étudiants déjà sensibilisés aux métiers du livre. Les titulaires du DUT peuvent être recrutés par des bibliothèques privées (associations, centres sociaux, entreprises, hôpitaux, etc.) directement sur un emploi qualifié. En bibliothèque publique, les diplômés sont appréciés pour des remplacements ponctuels.

Le DUT donne accès également aux concours d'assistant qualifié de conservation (territorial) et de bibliothécaire adjoint spécialisé (État.) L'IUT n'ayant pas pour mission de préparer aux concours, le département information-communication a pris contact avec le CRFCB en 1999 pour qu'il prépare les diplômés intéressés au concours de BAS⁴.

DIVERSITÉ DE L'OFFRE RÉGIONALE

Outre le prêt de documents aux communes de moins de 10 000 habitants, les bibliothèques départementales ont la mission de former les agents communaux ou les bénévoles des bibliothèques relais de leur réseau. Une ligne budgétaire est désormais attribuée à la formation professionnelle dans tous les départements de la région. Toutes les BDP assurent des actions de sensibilisation à la bibliothéconomie, à la documentation et plus largement à la culture professionnelle. Ces actions sont conduites par le personnel de la bibliothèque départementale ou confiées à des organismes indépendants.

Les bibliothèques organisent aussi des formations assurées par des collègues particulièrement qualifiés sur une question. L'essentiel est de ne pas perdre de vue que la formation professionnelle concernant les métiers du livre et de la documentation ne peut être l'apanage d'un seul organisme et que seule une collaboration entre les partenaires peut permettre de répondre à la croissance et la complexité des besoins de formation. La formation est un pont et elle s'intègre dans une logique de réseau, comme la documentation. ■

L'association OPERA⁵

OPERA forme les discothécaires de la région PACA, mais aussi au niveau national. Chaque année, une quinzaine de stages de culture musicale, souvent associés à des festivals, sont organisés. La directrice déplore une offre de formation insuffisante en direction des discothécaires.

L'ABF-PACA

Il n'existe pas de formation ABF d'auxiliaire de bibliothèque en région, mais le groupe régional propose chaque année une dizaine de journées d'étude qui sont autant de lieux de rencontre et d'échange entre bibliothécaires de tous horizons (lire p. 48).

4. Cette collaboration a été menée à bien en 1998 et 1999 et, après deux ans d'interruption, a été reconduite en 2003. Elle concerne en moyenne huit stagiaires par session pour 150 étudiants diplômés contactés (cycle normal et année spéciale des deux dernières promotions.)

5. Organisation, promotion et réalisations artistiques

MARTINE BLANC-MONTMAYEUR
Conseillère pour le livre et la lecture
Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)

Ces communes dites rurales

Nous avons choisi de mettre à l'honneur quatre bibliothèques, parmi tant d'autres, bien implantées au sein de communes rurales et dont l'action est synonyme de vitalité, d'enthousiasme et de grande réussite quant au public touché. Elles sont toutes soutenues par les

BDP. Portrait rapide de Mollèges (13), de Tende (Vallée de la Haute-Roya, 06), de Châteauneuf-de-Gadagne (84) et de La Salle-les-Alpes (05).



Bibliothèque de Charleval (13).

Mollèges, une des dernières communes rurales des Bouches-du-Rhône, au nord des Alpilles, 2 200 habitants, s'enorgueillit depuis septembre 2001 d'une médiathèque toute neuve de 370 m² de plain-pied. L'architecte Jean-Louis Tetrel, coarchitecte de la BM d'Arles, a brillamment transformé un petit local peu adapté en un équipement spacieux, fréquenté par plus de 30 % de la population et proposant 6 100 livres, 650 CD, 300 vidéos, 3 postes Internet d'accès libre, sur dix heures d'ouverture. L'équipe salariée s'appuie aussi sur des bénévoles, ce qui permet une attention particulière aux scolaires.

LONGUE VIE AUX DÉBUTS PROMETTEURS DE TENDE

La commune de Tende (1 900 habitants), située à 800 m d'altitude au nord-est des Alpes-Maritimes dans la vallée de la Haute-Roya, sur la route du col de Tende, est proche de la vallée des Merveilles et de la frontière italienne. La nouvelle médiathèque est installée dans l'ancien hôpital local et dessert le canton (2 500 habitants). Ouverte en été 2002, elle a très vite dépassé les 800 inscrits. Il faut dire qu'elle succède à un tout

petit local au 1^{er} étage de la mairie. Trois cents CD, 300 vidéos sont venus abonder les 7 000 imprimés et les 25 abonnements de périodiques. Un ambitieux programme d'animation est mené en partenariat avec le musée départemental des Merveilles et des correspondants italiens tout proches.

Trois personnes à temps plein, dont un assistant qualifié, animent cet équipement ouvert vingt-deux heures par semaine, qui dessert en plus les publics scolaires, les résidents des maisons de retraite et les enfants de la crèche.

À cela s'ajoutent des expositions régulières d'écrivains – dont certains résident au monastère de Saorge tout proche – et des artistes. Chacune des rencontres attire au moins 50 personnes – jusqu'à 300 pour Marcel Rufo lors de la conférence débat sur le thème « devenir parent ».

Inscrite au cœur d'un environnement touristique mais aussi médical, compte tenu de l'importance des établissements hospitaliers spécialisés, la médiathèque projette aussi un week-end de rencontres centré sur le handicap. Pour 2003 s'annonce un beau projet d'exposition et de rencontres sur le thème des passages, routes et cols, traces laissées, des bergers, des migrations et des animaux.

CHÂTEAUNEUF-DE-GADAGNE

Commune de 2 900 habitants, située entre Avignon et l'Isle-sur-la-Sorgue, Gadagne possède une bibliothèque de 314 m² ouverte au début de 1999. Plus de 30 % de la population y est inscrite. Animée par une emploi-jeune professionnelle aidée par deux bénévoles, la bibliothèque est ouverte dix-sept heures par semaine. 20 278 imprimés ont été prêtés en 2001 sur un fonds de 7 800 ouvrages. Deux points forts : le coin des enfants, le travail avec la crèche et les maternelles, où sont organisés des comités de lecture, et l'entrée en force du multimédia.

La création de cet espace a été soutenue par la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) dans le cadre de sa promotion des nouvelles technologies en milieu rural. Un animateur à mi-temps a été embauché spécialement pour sa gestion. De nombreuses initiatives pédagogiques sont proposées, tant au public des enfants et des jeunes pour leur apprendre à dépasser l'utilisation purement ludique, qu'au public des plus âgés pour une familiarisation avec le vecteur Internet. Là encore, l'animation culturelle fait partie intégrante de la vie de la bibliothèque. Commencée lors de l'inauguration, elle se poursuit en partenariat avec les chartreuses de Villeneuve-lès-Avignon, mais aussi sur initiative propre comme la lecture musicale de « Novecento » et celle d'« Effroyables jardins ».



Bibliothèque de Mouans-Sartoux (06).

« Un parcours de presque dix ans », expliquait l'adjointe au maire de Châteauneuf lors d'une journée d'étude à Avignon, a été nécessaire pour mener ce projet à son terme, persuasion de l'équipe municipale, embauche d'un professionnel, travail avec les bénévoles de l'équipe en amont du projet, recherche de partenaires financiers élargie : une œuvre collective, donc.

LA SALLE-LES-ALPES

Cette commune de 1 007 habitants est aussi une station de montagne à 1 400 m d'altitude, à 12 km de Briançon sur la route du col du Lautaret, dotée d'une capacité de 10 000 lits en saison touristique. Le public de la bibliothèque (1 800 inscrits) est donc grossi par tous ces usagers, relativement réguliers cependant car la plupart occupe des résidences secondaires. On ne peut qu'être surpris par une fréquentation allant jusqu'à 150 personnes par jour en saison, dans un local de 75 m².

Ouverte douze heures par semaine sur trois jours, sans fermeture annuelle, la bibliothèque Roger-Frison-Roche est dirigée par une assistante qualifiée, un cas presque unique pour une commune de cette importance. Riche de 6 000 livres, effectuant plus de 22 000 prêts annuels, la bibliothèque est un lieu de vie au cœur de la station. Le budget est suffisant pour l'acquisition des nouveautés, mais la responsable travaille en permanence avec la BDP afin de répondre au plus vite aux nombreuses démarches de ces citoyens vacanciers. Là encore, de nombreuses actions d'animations sont organisées dont, depuis plusieurs années, le Salon du livre de montagne, en été, et depuis cet hiver, des soirées de lecture théâtrale. Heureuse alliance entre le tourisme et la lecture. ■



JEAN-LOUIS JOUANAUD
Maître de conférence à l'Université
de la Méditerranée.

Une région en

effervescence

La région et la DRAC ont confié à l'ARCADE¹, établissement public culturel, une mission de développement de la musique,

de la danse, du théâtre et des spectacles.

L'activité artistique est en effet impressionnante :

184 scènes théâtrales, dont 14 labellisées,

71 festivals, 25 écoles de cirque, 120 compagnies

de danse et

467 formations

musicales ! De quoi

profiter du congrès de

l'ABF pour quelques escapades culturelles

inspirées de cette

présentation

non exhaustive.

Théâtre contemporain et de répertoire, spectacle jeune public, arts du cirque et de la rue, marionnettes, le théâtre, sous toutes ses formes et dans toutes ses disciplines, occupe une place majeure. Sans compter les arts de la rue et arts du cirque, on dénombre plus de 200 compagnies professionnelles.

Un foisonnement qui s'enrichit de l'installation régulière d'artistes confirmés, comme François Cervantès et sa compagnie l'Entreprise ou, plus récemment, Wladislas Znorko et le Cosmos Kolej qui ont choisi Marseille. Avec son *In* et son *Off*,

De façon unique et originale, dans le nom « Provence-Alpes-Côte-d'Azur », le terme « Côte d'Azur » est contemporain et connote un type particulier de tourisme. À l'inverse, le passé antique de la Provence – c'est-à-dire la partie orientale de la *Provincia Narbonensis* romaine qui lui a donné son nom – marque l'imaginaire collectif. Une ancienne et intense activité archéologique et patrimoniale fait de la région une des principales destinations touristiques en France et en Europe. À lui seul, le site d'Arles reçoit 800 000 visiteurs par an. Un dynamisme qui est aussi culturel, d'impulsion souvent publique ou plus rarement, privée.

Théâtre contemporain et de répertoire, spectacle jeune public, arts du cirque et de la rue, marion-

Avignon est la vitrine incontestée de la création internationale, même si Marseille occupe la deuxième place nationale dans ce domaine également.

L'ESSOR DES LIEUX INTERMÉDIAIRES

Pionnière en la matière, la Friche Belle de Mai, à Marseille toujours, a ouvert la voie à une manière renouvelée de concilier lieu de travail, de diffusion et d'expérimentation artistique avec la volonté d'inventer de nouvelles formes de relation aux publics et aux territoires. Dans son sillage, des artistes ont investi d'anciens bâtiments publics ou industriels : la Caserne Saint-Jean-d'Angely à Nice, le Comptoir de l'Art de vivre et l'Astronef à Marseille, ou encore le 3BisF à Aix qui inscrit son action culturelle au cœur d'un établissement hospitalier.

La région est aussi un creuset pour le cirque contemporain, grâce à la présence de compagnies fondatrices, comme Archaos à Marseille, et l'installation de jeunes compagnies issues du Centre national des arts du cirque de Châlons-en-Champagne, comme les Désaccordés à Gap ou le collectif Piste 3 à Marseille.

MAISON DE LA DANSE EN CONSTRUCTION

Cent vingt compagnies de danse professionnelles et amateurs, dont deux centres chorégraphiques nationaux, trois ballets d'opéra (à Nice, Avignon et Toulon) et une vingtaine de compagnies professionnelles reçoivent régulièrement le soutien à la création de la région et de la DRAC, depuis trois ans. Parmi elles, nous aimerions mettre en vedette celle qui est devenue, en 1996, « Ballet Preljocaj, Centre chorégraphique national de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur de la Ville d'Aix-en-Provence et du département des Bouches-du-Rhône ». Dans

1. C'est au site ARCADE (www.arcade-paca.com) que nous empruntons l'essentiel de nos renseignements.



La compagnie créée par Angelin Preljocaj, actuellement logée à la Cité du livre d'art, déménagera en 2004 dans le premier centre chorégraphique national, en cours de construction. En photo, extrait du *Sacre du printemps*.

des circonstances très particulières, le Ballet s'est installé à la Cité du livre, à Aix, où il restera jusqu'à l'ouverture d'une Maison de la danse en cours de construction.

LES ARTS PLASTIQUES À DISPOSITION

Aux côtés de centres d'art et du FRAC (Fonds régional d'art contemporain), les collectivités locales et d'autres acteurs culturels, notamment grâce aux commandes publiques et au 1%, animent des projets pour la diffusion et la promotion de la création contemporaine.

En vingt ans, près de 250 artistes ont intégré une collection riche de noms déjà célèbres (Tapiès, Dubuffet ou Soulages) ou d'autres qui ne le sont pas encore. Dans son local, à Marseille, le FRAC expose des artistes de sa collection. Pleinement décentralisé, il la met à la disposition de toutes les structures qui le souhaitent.

La région n'échappe pas à l'effort national d'expansion des musées et d'accroissement du public. Les créations de ces dernières années sont nombreuses et spectaculaires : musée d'Art moderne et d'Art contemporain et musée d'Arts asiatiques (Nice) ; musée international de la Parfumerie (Grasse), musée de la Mer (Cannes) musée des Arts et Traditions populaires, (Draguignan), musée de la Mode (Marseille), musée de l'Arles antique.

Parallèlement, ont lieu des opérations d'agrandissement, de rénovation des musées plus anciens, avec des actions

constantes en direction des publics. Ce sont 104 musées de la région qui sont reconnus par la Direction des musées de France. Mais il existe quelque 200 autres établissements qui relèvent d'autres instances, comme les ministères de l'Éducation nationale, de la Défense... ou musées « sauvages ». ■

FRAC et FRAM

Le FRAC (Fonds régional d'art contemporain) est créé depuis 1982. Financé à la fois par le conseil régional et par le ministère de la Culture, il peut acheter, exposer et diffuser la création contemporaine. Les 150 000 euros d'acquisitions annuels permettent de constituer un patrimoine vivant et original avec l'aide d'un comité technique d'achat, nommé pour trois ans, composé de spécialistes et de techniciens (critiques, conservateurs, historiens...). Comme le FRAC, le FRAM (Fonds régional d'acquisition pour les musées) est né en 1982. Taux et montant des subventions sont décidés par le comité d'acquisition composé d'élus régionaux, d'administratifs et de conservateurs. Il est présidé par un représentant de l'État. Incitant la région à s'intéresser à la politique d'acquisition des musées, le FRAM a permis un accroissement spectaculaire des acquisitions, aussi bien par le nombre que par la qualité.

ÉLISABETH MOGNETTI, directrice du CICRP
STÉPHANE IPERT, directeur du CCL

Deux organismes détonants

Une région gâtée en matière de conservation.

À Marseille, le CICRP conserve et restaure le patrimoine pictural et graphique de trois régions.

En Arles, le Centre de conservation du livre mène des actions de formation, d'expertise et de coopération en gestion de patrimoine documentaire. Il coordonne le tout jeune projet de la Bibliothèque virtuelle méditerranéenne.

Géré par un groupement d'intérêt public à caractère culturel, associant le ministère de la Culture, Marseille, la région PACA et le département des Bouches-du-Rhône, le Centre interrégional de conservation et restauration du patrimoine (CICRP) se déploie sur 4 000 m², dans le centre de Marseille. Il apporte assistance scientifique et technique aux responsables des collections publiques (musées, archives, bibliothèques et œuvres protégées au titre des Monuments historiques). Les opérations de conservation et de restauration concernent le patrimoine pictural et graphique des régions PACA, Languedoc-Roussillon et Corse.

Dans les 2 000 m² d'ateliers équipés pour accueillir des très grands formats, interviennent, sous statut libéral, des restaurateurs choisis par les maîtres d'ouvrage, en concertation avec le centre. L'équipe scientifique et les moyens d'investigation de son laboratoire contribuent, à partir des études de cas et sur des programmes de recherche issus des situations de terrain, à comprendre les phénomènes d'altération et à améliorer les procédés et les procédures d'intervention et de prévention.

Le CICRP a été inauguré en octobre 2002, dans l'ancienne manufacture des tabacs de la SEITA, à la Belle de Mai, au sein d'un îlot qui abrite aussi les archives municipales et les réserves des musées de Marseille.



Façade des ateliers du CICRP.

BIBLIOTHÈQUE VIRTUELLE MÉDITERRANÉENNE

Le Centre de conservation du livre (CCL) est une association à but non lucratif qui mène des actions de formation, d'expertise et de coopération interprofessionnelle pour la conservation et la gestion du patrimoine documentaire.

Le centre de conservation du livre

Le CCL a été mis en place en 1987, afin de compléter efficacement les activités du Centre interrégional de conservation du livre (CICL). Cette association est spécialisée dans la restauration, la conservation et la valorisation du patrimoine documentaire. Elle est au service des professionnels des archives, des bibliothèques, des musées, et des collectionneurs privés. Ses activités couvrent la restauration traditionnelle, mais également la sauvegarde, grâce à la numérisation et au microfilmage.

D'autres secteurs ont été développés en réponse à des préoccupations et des besoins définis par les responsables ou les dépositaires des fonds ou des collections du patrimoine documentaire. C'est ainsi qu'un service de conservation préventive permet de résoudre l'ensemble des problèmes touchant à l'environnement et à la gestion physique des collections. Par ailleurs, le centre dispose depuis mars 2000 d'un site entièrement dédié au traitement de la biodétérioration et à l'intervention en cas de sinistre.

Le CCL gère des projets à l'échelon régional, national et international. À ce titre, il coordonne celui de la Bibliothèque virtuelle de la Méditerranée (BVM). Cette vaste opération consiste à concevoir, réunir et rendre disponible sur Internet, les fonds documentaires concernant tous les domaines de la connaissance, issus des bibliothèques de plusieurs pays partenaires. Elle offrira un outil bibliographique multilingue et multialphabétique, composé d'environ 3 000 références.

Cent thèmes bibliographiques généraux ont été retenus, à partir desquels chaque pays partenaire effectuera une sélection d'ouvrages représentatifs. À court terme, la BVM devrait permettre aux professionnels de la documentation d'accéder aux sources les plus sûres. Parallèlement, elle devrait les aider à établir ou à développer des réseaux de coopération afin d'amoindrir les disparités ou les vides parfois difficiles à surmonter.

À plus long terme, elle assurera la mise en œuvre de sous-projets, tels des formations *in situ* et à distance, le recensement des bibliothèques méditerranéennes, le développement d'outils techniques et juridiques destinés aux professionnels. Elle permettra aussi de développer d'autres axes bibliographiques et de recenser les fonds méditerranéens conservés ailleurs dans le monde. ■

CICRP

21, rue Guibal - 13003 Marseille
Tél. : 04 91 08 23 39 - Fax : 04 91 08 88 64

CCL

18, rue de la Calade - 13200 Arles
Tél. : 04 90 49 99 89 - Fax : 04 90 49 66 11
info@ccl-fr.org

Contact pour le projet de la Bibliothèque virtuelle méditerranéenne : bvm@ccl-fr.org

LES PARTENAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE VIRTUELLE MÉDITERRANÉENNE

En France : le CCL, l'ABF-PACA, le Collectif des bibliothécaires et intervenants en action culturelle de Provence-Alpes-Côte-d'Azur (COBIAC).

Dans les pays méditerranéens : la Bibliothèque nationale du Liban, la BN de Tunisie, la bibliothèque Sabanci (Turquie), la BU de Bir Zeit (territoires de l'autorité palestinienne) et l'Institut de bibliothéconomie de l'université d'Alger.

Le projet prévoit de s'élargir à de nouveaux partenaires des pays méditerranéens, afin de développer le corpus bibliographique et les outils professionnels. La Bibliothèque nationale d'Égypte et les Archives nationales d'Albanie se sont montrées intéressées.

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne, dans le cadre d'Euromed Heritage, par l'Unesco dans le cadre de Medlib*, et par la région PACA, dans le cadre de sa politique de coopération décentralisée.

* Internet-Based library network for the Mediterranean region.

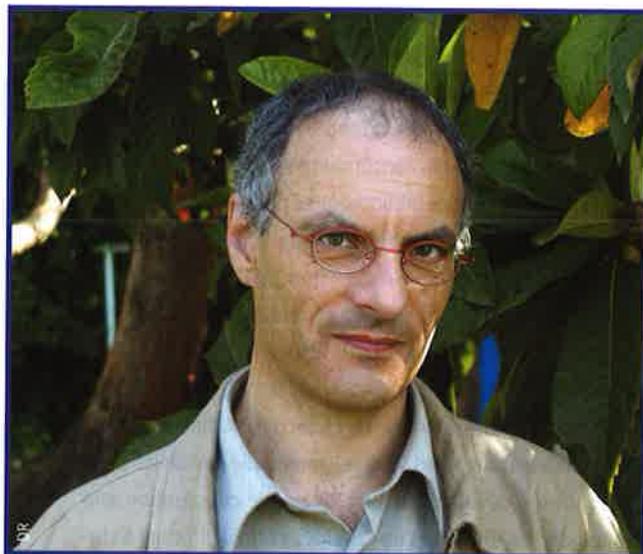


Restoration d'une miniature sur un manuscrit enluminé par les restaurateurs du CCL.



BRUNO MSIKA
Poète, éditeur

Trois poèmes



Profession : poète et éditeur

Impressionné par la cathédrale de Reims, où il naît par hasard en 1958, Bruno Msika convainc rapidement ses parents de s'installer au pays de Giono, qu'il choisit par intuition. Les collines, son principal terrain de jeu, deviennent le théâtre de ses rêveries. Il y trouvera successivement : l'inspiration de ses poèmes d'ado, une ressource pour ses premières activités professionnelles (berger, plantes aromatiques...), un interlocuteur patient, dépositaire muet de confidences illimitées.

À 25 ans, il s'engage par défi dans des études d'écologie qui le mènent jusqu'à un doctorat et quelques années de recherche-développement. Mais les collines n'entendent pas ce langage. La quarantaine sera pour lui l'occasion de faire peau neuve pour se lancer progressivement dans la voie de l'édition littéraire, après dix ans de pratique en édition scientifique et technique.

La publication de son recueil de poèmes et dessins, *L'Encrier de vinyle*, en 2002, est un premier pas sur un chemin dans lequel il s'engage avec bonheur. L'implicite, le subtil, le décalage, la sensualité, la passion, la musique des mots, les cris et les chuchotements sont parmi les qualités qu'il cherche dans l'écriture – la sienne et celles des auteurs qu'il édite.

lure

la paraffine coule le long de mes rêves
une pluie de nuit assombrit la fenêtre
dehors une fleur se referme elle dort déjà
téléphone imperturbable
inquiétude
et si
un avion gronde
un nuage effilé caresse la lune
menace
dans la rue les gens figés regardent le ciel
espoir
mais non je jouerai avec le chat
je serai fretin frétilant ou loup
je remonte dans le kayak
la rivière passe à travers les arbres
je vais trouver le sentier caché
qui mène à la montagne pelée

nue

j'ai perdu le regret dit-il écrit-il
 et crié dans l'encrier de vinyle
 j'ai percé le secret pense-t-il
 épié dans ses lustres habiles
 j'ai peur du nacré soigne-t-il
 ravi dans sa blessure d'avril
 j'ai fini de ne pas aimer dans le mille
 de toi sur les toits de la ville
 j'imagine un décor de corps d'ombre
 ils inventent et distillent l'odeur d'ambre
 salicorne villipende scolopendre cendres
 dans la rue les poissons s'agitent-ils
 je crois que les limaces croassent en filasse
 je tire le fil que tu me tends
 je tends le fil que tu étires
 j'attire la fille qui me tente
 j'attends la fille qui m'attire
 et je dore à son soleil
 dors à son sommeil facile
 changement de niveau
 d'eau dans le caniveau
 la loutre passe avale les poissons rassemblés
 le temps passe dévale les escaliers-degrés
 les loups m'agacent dans leurs chantiers
 et je file je perdue à ton miroir déchaîné
 j'ai perdu le regret
 éperdu de gré ou de force majeure
 farce assassine d'un théâtre sans peur
 j'épépine la mandarine de mon cœur
 pour percer le secret jet du bonheur
 de t'aimer nue de tes mets nus
 deux thés mais nus

Poèmes extraits de *L'Encrier de vinyle* de Bruno Msika, avril 2002.
 ISBN 2-914053-09-6
 Éditions La Cardère, 8, impasse du Tilleul - 84310 Morières
www.edition-cardere.fr

saut du lit

empêtré dans ce rêve effiloché tu te cognes au
 brouillard trop bas
 tu rates le saut du lit c'est la chute
 niagara victoria alléluia
 un bahut costaud et pas commode avance
 négligemment son tiroir
 sur le passage clouté de ton matin sans faim
 il pleut dans ta haine reprends-toi repeins
 les murs de ta cabane attrape la sarbacane
 les roseaux ne sont pas éteints ils frémissent
 ils glissent tentent d'appriivoiser les sorciers de ta peine
 juste retour de la forêt tu geins ? laisse faire
 demain sera bien

Qui sont les Éditions de La Cardère ?

Cette jeune maison vient de fêter son premier anniversaire près d'Avignon. Bruno Msika s'est lancé dans l'aventure, constatant qu'une « petite maison d'édition » avait un rôle à jouer dans les projets d'intérêt culturel et régional et qu'elle pouvait pallier la difficulté de reconnaissance des auteurs locaux.

Il démarre dans l'édition en 1988, avec des projets scientifiques concernant la recherche agronomique et la recherche-développement sur l'élevage intensif, la prévention des incendies de forêt, l'agro-alimentaire, le tourisme rural, etc. Dix ans durant, il réalise une trentaine de projets et édite une revue internationale : *Parcours demain*.

L'année 2002 marque l'amorce d'un virage en s'ouvrant au grand public et à la littérature. Il ne publie que des auteurs résidant en Provence, que des écrits ayant trait à son histoire, au patrimoine naturel ou culturel. Une production modérée, afin de garantir la meilleure promotion des auteurs et de leur œuvre. Huit titres sont déjà parus.

Des couvertures et un graphisme soignés, réhaussés de coups d'aquarelle, parfois par les auteurs eux-mêmes. C'est le cas de Véronique Cambon, auteur de *Mystère en Avignon*, un roman délicieusement enlevé et astucieux, qui se déroule en alternance dans l'Avignon du XIV^e siècle et dans celui du XXI^e. *La Truffe. Mémoires d'un rabassier en provence*, par Alain Maurisot, est autant un plaisir pour les yeux qu'une gourmandise littéraire.

Bruno Msika n'hésite pas à mélanger les genres au sein d'un même ouvrage. On attend un parcours historique, *Sur les traces des Vaudois des Alpes au Luberon*, suivi d'un drame théâtral en cinq tableaux *La Vaudoise et le Franciscain*, complétant le récit d'Hubert Leconte.

Un autre roman paraîtra cet automne, *La Femme nénuphar*, d'Illia Consolo.

Une aventure qui, nous l'espérons, ne fait que commencer et qui prouve, s'il en était encore besoin, que le talent se niche dans chaque recoin de France.

Des moutons
forêt littorale varoise
n° 5



pastum
Estives
et territoires
de Corse



Virginie KREMP

Acquérir.

Electre vous donne une vision complète des nouveautés. Vous faites vos acquisitions et vos commandes avec des informations précises et actualisées.



Renseigner.

La puissance du moteur de recherche associé à la richesse de la base Electre, vous permet de trouver un ouvrage même sans références précises. Vous donnez à chacun un renseignement exact. Vous optimisez votre service.



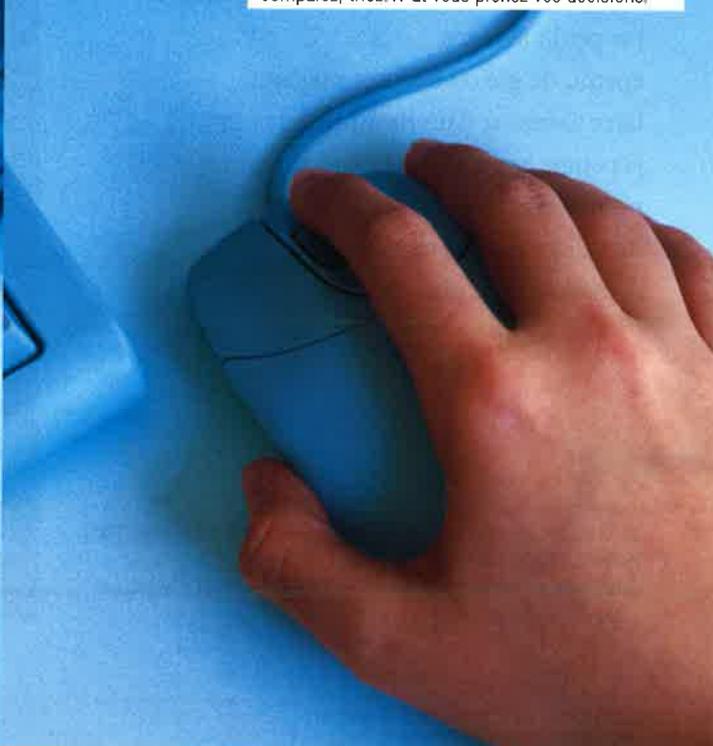
Cataloguer.

Les notices d'Electre sont établies selon les strictes règles bibliographiques. Vous les récupérez en un seul clic et dans le format adapté à votre métier.



Observer.

Actualité des thèmes éditoriaux, nouvelles collections, catalogue d'une maison d'édition... Avec Electre vous avez toutes les informations sur la production des livres. Vous observez, comparez, triez... Et vous prenez vos décisions.





Electre est la base bibliographique de référence des professionnels du livre. Acquérir, cataloguer, renseigner, observer... la pratique quotidienne des différents métiers du livre exige des recherches de plus en plus efficaces et rapides parmi plus de 800 000 références.

Aujourd'hui, Electre donne à chacun la possibilité d'utiliser au mieux toute la puissance de sa base de données. Vos recherches sont lancées parmi des informations plus nombreuses, actualisées en temps réel et disponibles en permanence.

La richesse de la base de données Electre et l'ergonomie du nouveau moteur de recherche d'electre.com : 2 atouts irremplaçables à utiliser chaque jour pour prendre de l'avance.

**Avec Electre, vous aussi
prenez un clic d'avance.**

mister Brown

electre.com | **CD-ROM electre**

Contact commercial electre :
Téléphone : 01 44 41 28 32 - e-mail : commercial@electre.com



Les gens



Éric GROSS, conseiller de Jean-Jacques Aillagon, succède à Jean-Sébastien Dupuit comme directeur du Livre et de la Lecture.



Dominique TABAH a quitté la bibliothèque de Bobigny pour la BPI.

Rosine MARTIN quitte la médiathèque départementale de la Drôme à Nyons (26) pour la BM de Sorgues (84).

Anne GIRARDET est la nouvelle secrétaire du groupe Bretagne, la vice-présidente est Annick Sotero, Stéphane Lanoë devient webmestre et Christine Loquet, chargée de communication.
christineloquet.bm@wanadoo.fr

Bernadette TROALEN est la nouvelle présidente du groupe Normandie. Martine Neyraud est secrétaire et Colette Thébaud, trésorière.

Marianne ROUXIN prend la direction de la médiathèque de Voreppe (38).

MOTION

L'ABF-Bretagne, réunie en assemblée générale le 31 mars 2003, s'inquiète des dysfonctionnements constatés dans les différents concours des bibliothèques de la fonction publique territoriale organisés ces derniers mois.

Nous ne reprendrons pas la liste des inepties constatées. Elles ont été largement dénoncées et publiées dans les médias professionnels.

Nous dénonçons également les errances régionales, dans la mesure où le dernier concours d'Agent qualifié du Patrimoine organisé en Bretagne (CG 22) est, lui aussi, très fortement contestable dans le choix d'un sujet d'admissibilité (sujet externe) non conforme aux textes législatifs qui régissent ces épreuves.

Nous demandons au CNFPT de se saisir de tous les moyens nécessaires pour arrêter cette dérive qui discrédite et ôte toute légitimité à ces recrutements.

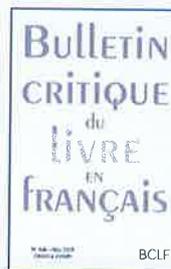
Nous demandons au CNFPT de reprendre une réflexion sur les modalités d'organisation des concours, sur les choix des sujets et sur les objectifs de ces épreuves de recrutement.

Il est aujourd'hui nécessaire d'inscrire cette réflexion dans un groupe de travail national qui associera, entre autres, des professionnels et le pôle de compétences lecture publique.

Nous demandons au CNFPT de travailler avec les jurys de manière à garantir une harmonie équitable dans le déroulement de chacune des épreuves, sous la forme de réunions de concertation, de lettres de cadrage et d'outils d'aide à la correction autres que quelques indications écrites, différemment interprétables selon les correcteurs.

Nous demandons au CNFPT de publier des consignes claires sur la nature et le déroulement des épreuves, afin de permettre aux candidats, comme aux jurys, de cerner les finalités des épreuves et d'éviter les dérives intempestives et subjectives.

Une nouvelle vie pour le *Bulletin critique*



En mars dernier, l'ABF a reçu Jean Durry, président de l'Association des amis du *Bulletin critique du livre en français*, venu présenter les nouvelles orientations du *Bulletin*. Des échanges susceptibles d'intéresser membres de l'ABF et lecteurs de *BIBLIOTHÈQUE(S)*. Mais laissons la parole à Jean Durry.

Après avoir rempli son rôle depuis plus de quatre décennies, le *Bulletin critique du livre en français*, fondé en 1945, a traversé des zones de turbulences dont, tel le Phénix, il a ressurgi avec le n° 632, en décembre 2001, pour aborder une nouvelle vie, résolument tournée vers l'avenir.

Cette entreprise intellectuelle collective sans équivalent, qui repose sur le bénévolat et l'indépendance, c'est-à-dire la ferveur de quelque 200 rédacteurs venus de tous horizons, chacun spécialiste d'un domaine, se définit comme une bibliographie périodique courante, sélective, analytique et critique. Au fil des années, ont ainsi été publiées plus de 190 000 notices, relatives à tous types d'ouvrages, du traité scientifique à la BD, de la philosophie à la gastronomie.

En novembre 2001, l'Association des amis du *Bulletin critique du livre* a signé une convention de trois ans avec la société E-net, présente dans les secteurs éducatifs et pédagogiques avec les Classiques Garnier. Le *Bulletin* a repris son rythme mensuel avec une régularité sans faille.

Depuis mai 2002, un cédérom accompagne chaque volume imprimé, première étape qui prélude à la mise en ligne sur Internet dès cet été. Outre la version papier, la base de données, constamment nourrie des recensions d'ouvrages émanant de 1 300 éditeurs, dont 300 de 30 pays différents, sera désormais accessible.

Assuré du soutien du ministère de la Culture, du Centre national du livre, et en liaison étroite avec le ministère des Affaires étrangères, tout en bénéficiant de l'attention de la BNF, le *Bulletin* a désormais tous les atouts pour jouer le rôle qui est le sien : fournir aux professionnels du livre un instrument d'information critique, être centre d'information sur le livre en langue française et constituer un des vecteurs de la diffusion de la pensée française à travers le monde.

Le BCLF : 12, rue de la Montagne-Sainte-Genève - 75005 Paris.
Tél. : 01 46 34 77 77 - Fax : 01 43 25 34 67.
bclf.communication@infomedia.fr

Jean DURRY

PRIX SORCIÈRES



Illustration : François ROCA



Association des Librairies Spécialisées Jeunesse
Siège social : 48, rue Colbert - 37000 Tours

Association des bibliothécaires français
31, rue de Chabrol - 75010 Paris

abf

Les enquêtes de l'ABF

Que sont nos stagiaires devenus ?



Le centre de formation ABF-Midi-Pyrénées.

Une enquête auprès des anciens stagiaires 2000-2001 du diplôme d'auxiliaire de bibliothèques de l'ABF a été menée par la commission Vie de l'association. Elle a permis de soulever un certain nombre de questions et d'alimenter notre réflexion sur l'évolution de la formation et le développement des centres. Le taux de réponse était de 25,14 % soit 134 réponses sur 533 envois aux 17 groupes régionaux proposant une formation. En voici les éléments les plus significatifs.

> Publicité de la formation

Près de la moitié des stagiaires interrogés connaissaient l'existence de l'ABF avant leur inscription. Ce sont les BDP qui se sont révélées être les meilleurs vecteurs de l'information de la formation (41,04 %), suivies par les

collègues et les membres de l'ABF (28,10 %) et les directeurs de BM (2,25 %). D'autres vecteurs ont été identifiés, mais avec de très faibles pourcentages, tels que les brochures de l'ABF, les centres de formation aux carrières des bibliothèques, l'ANPE, les DRAC ou encore les mairies.

> Devenir des stagiaires

Cent quatorze anciens stagiaires déclarent travailler en bibliothèque, 85 à titre salarié et 29 à titre bénévole. 89 d'entre eux sont dans des BM et associations de BM, 5 dans des BDP, 4 en BU, 3 en CDI, 13 dans des structures de statut privé.

La diversité caractérise les statuts de salariés : 37 agents du patrimoine, 4 agents qualifiés du patrimoine, 6 agents administratifs, 16 contrats emplois-jeunes, 13 contrats emplois consolidés, 3 contrats emploi-solidarité, 4 contrats divers, 1 rédacteur territorial et 1 animateur territorial.

Parmi les 114 travailleurs en bibliothèque, 52 sont responsables de la gestion de leur établissement, les

autres ayant des fonctions d'animateur, d'accueil, d'équipement d'ouvrages, etc. Cependant, si on analyse les 134 réponses, 55 évoquent la recherche d'un emploi (41,04 %).

D'une façon générale, la formation répond aux attentes des stagiaires (à 94,77 %). De nombreux commentaires toutefois accompagnent les réponses. Certains sont critiques : manque d'heures de formation, manque de pédagogie de certains formateurs, pas de cours de littérature contemporaine, pas assez de pratique... D'autres, plus nombreux, sont élogieux : bonne compréhension des missions des bibliothèques, bonnes bases techniques, aspect très professionnel, approfondissement de la réflexion personnelle, motivation pour se présenter aux concours. L'ambiance conviviale est appréciée.

> Intégration à l'association

Durant leur formation, 59 % des stagiaires ont réellement le sentiment d'appartenir à une association professionnelle ; 53,7 % ont poursuivi les contacts avec l'ABF une fois la formation arrivée à terme. Si certains regrettent l'absence d'une présentation de l'association, d'autres précisent que l'enseignement donné par des professionnels peut être

vécu comme positif... ou négatif, notamment pour les responsables de petites structures, pour lesquels certains formateurs semblaient évoluer dans des sphères peu accessibles.

Les thèmes abordés, notamment dans la revue, sont trop loin des préoccupations des petites bibliothèques et de leur réalité quotidienne, l'association s'adresse trop aux bibliothèques publiques, il n'y a ni aide à la recherche d'emploi, ni place pour les bénévoles. Quant à la revue elle est déjà reçue par la bibliothèque. 27 personnes n'ont pas renouvelé leur adhésion à cause des tarifs. Il est aussi signalé qu'il n'existe pas de tarif pour les demandeurs d'emploi ou pour les

bénévoles, qui ne savent pas où se situer.

> Quelques réflexions

Que le public de la formation ait été informé principalement par les BDP ne nous surprend pas. L'évolution de celles-ci vers des missions de centres de ressources pour les bibliothèques des petites villes et du milieu rural, la nécessaire priorité accordée à l'information et à la formation de leurs partenaires du réseau, l'emploi de plus en plus fréquent de contractuels par les municipalités expliquent cet état de fait. Cependant il existe un public potentiel dans les villes plus importantes, qui devra être de plus en plus concerné par la formation d'auxiliaires en

raison du recrutement des agents du patrimoine sans concours.

S'il est encourageant de constater que 85 % des ex-stagiaires travaillent en bibliothèque, on ne peut qu'être interpellé par la précarité des statuts de la majorité d'entre eux (quand ils ne sont pas bénévoles !) et par la mise en regard de leur position statutaire et de leurs responsabilités. Sélection ou non des stagiaires, niveau de la formation, son intégration dans les processus de recrutement, responsabilité de l'association auprès des tutelles des bibliothèques... autant de questions que se posent en permanence les responsables de la formation. Les réponses ne peuvent être qu'évolutives et

adaptées à l'actualité. Une enquête sur le devenir de ces statuts précaires serait nécessaire à court terme.

La formation n'est pas suffisamment « labellisée ABF », surtout si l'on considère le taux de réponses. Un effort est à faire dans ce sens. *BIBLIothèque(s)* doit continuer son évolution vers une adaptation aux réalités quotidiennes professionnelles. C'est un ex-stagiaire ABF qui nous souffle la conclusion : « Des enseignants, militants pour leur association et pour leur profession, un enthousiasme et une parole vraie, un réel soutien dans les moments de doute pour les stagiaires ».

Geneviève BOULBET

BCE : l'avenir dépend de la Charte

La sous-section des Bibliothèques de comités d'entreprises (BCE) a réalisé, en 2002, une enquête à partir du fichier adhérents de l'ABF, la dernière en date remontant à 1991. Cette démarche visait à actualiser certains points de la Charte pour le développement de la lecture en entreprise et à intégrer les statistiques des BCE recueillies par le ministère dans celles de la lecture publique.

Fin 2002, on comptait 58 BCE adhérentes à l'ABF, parmi lesquelles 43 ont répondu à l'enquête. La taille des entreprises varie de 150 à 41 000 salariés, pour un total de 176 700 personnes. Les ressources des CE proviennent d'une subvention à partir de la masse salariale s'échelonnant de 0,8 % à 5 %. 12 CE bénéficient de 3 % et plus, 17 d'entre eux, de moins de 2 %. Les ressources des BCE, quant à elles, se chiffrent à 1 700 000 €.

Pratiquement toutes les BCE sont implantées dans un local spécifique, souvent près du restaurant, sur des surfaces allant de 20 à 800 m², 16 d'entre elles bénéficiant de plus de 150 m². 24 BCE sont ouvertes 20 jours ou plus par mois, sous la responsabilité de 133 professionnels, dont une vingtaine titulaires du CAFB ou du diplôme d'auxiliaire de bibliothèque de l'ABF. On compte aussi des diplômés de DUT, de DEUST, de licence, maîtrise et formation permanente. 84 % sont informatisées et 47 connectées à Internet.

> Avenir morose ou radieux ?

Les BCE ne bénéficient pas de politique culturelle, les élus n'étant pas formés sur ce sujet. Par conséquent, elles fonctionnent grâce à la bonne volonté, l'énergie et le sens des missions des professionnels, qui souffrent d'une surcharge de travail.

Les risques de régression et de déprofessionnalisation – perçue comme la fin annoncée des BCE – sont donc bien présents. Leur avenir est morose si l'on reste dans l'acceptation de ce constat. Il devient radieux si une véritable politique culturelle est mise en place et si les élus sont sensibilisés et formés, si la professionnalisation est clairement affirmée et si la création d'un service public culturel l'emporte sur une certaine tendance à la polyvalence utilitaire.

Il faut encore continuer à privilégier la diversité contre la nouveauté, l'action culturelle contre la consommation, et penser la proximité sans rupture avec l'isolement. Il est donc nécessaire que les signataires de la Charte se battent pour la faire appliquer et que les syndicats s'engagent réellement.

Autre challenge, introduire le mot « médiathécaire » dans la culture des CE et défendre le poste d'un médiathécaire à temps complet pour 500 salariés car la prise en compte des NTIC demande aussi un temps de traitement conséquent. Ainsi actualisée, la Charte devra être valorisée comme condition *sine qua non* de la pérennité des BCE.

Philippe PINEAU

*Une région, un groupe***Bienvenue en terres provençales**

Congrès de Troyes, juin 2002. Extrait d'un dialogue entre une exposante et un membre du groupe PACA.

L'exposante : « Alors, pour le congrès 2003, on a rendez-vous en Provence ? »

Réponse : « Euh, c'est possible... ! »

Le bruit date de l'avant-veille, alors que la vingtaine de représentants de la délégation PACA n'est pas encore arrivée à Troyes. C'est en effet lors du conseil d'administration de septembre 2002 que le groupe débatta officiellement de sa candidature pour accueillir le congrès 2003.

Réserve des uns, enthousiasme des autres, questionnement de tous quant à la charge de travail pour cette organisation, que mesurent mieux ceux qui ont participé au congrès de Monaco (1981), Marseille (1988) ou Arles (1992) ! Le CA est d'accord. Quelques jours plus tard, nous apprenons que la candidature du groupe régional est acceptée par le bureau national. Reste à choisir le lieu, et à gérer le calendrier rétroactif... Pour le lieu, c'est le bureau national qui décide : ce sera Aubagne. Pour le calendrier, le groupe devra jongler.

> Professionnels de tous bords représentés

Car il est déjà bien rempli : coordonner la dizaine de journées d'étude annoncées, préparer un voyage à Alexandrie – déjà reporté –, réunir les commissions Formation et Ressources libérées, participer au programme d'échanges avec les pays de la rive sud de la Méditerranée... Autant de projets qu'il faudra intercaler avec les réunions du comité de pilotage du congrès qui ne commenceront qu'en octobre 2002.

Il n'y a pas de formation d'auxiliaire de bibliothèque en région, mais les militants présents au CA ont choisi de s'investir autrement dans la formation : soutien actif à la mise en œuvre du DUT

Métiers du livre, investissement régulier dans les stages du CRFCB, participation à des rencontres tout au long de l'année, et surtout organisation de nombreuses journées d'étude aux thèmes variés : lecture à l'hôpital, illettrisme, musique en bibliothèques, formats et indexation des documents électroniques...

Le CA a également mis en place une commission pour faire le point sur l'offre et les besoins de formation professionnelle en région. Une commission technique la prolonge pour proposer au CNFPT une réflexion commune sur la préparation aux concours, des choix de thématiques de stages et des journées d'information sur la profession (lire article de Patrick Mano, p. 31).

Fort de ses 240 adhérents (chiffres de mars 2003), le groupe PACA se place au troisième rang parmi les 21 groupes ABF. Il accueille des bibliothécaires et acteurs de la chaîne du livre issus de tous horizons. Leur répartition géographique est à l'image de la population sur le territoire : concentrée sur les Bouches-du-Rhône et les Alpes-maritimes, éparpillée sur les sept autres départements, Corse comprise. Ici comme ailleurs, une majorité vient des bibliothèques publiques, mais la tendance s'estompe depuis que deux, puis trois nouvelles conservatrices de BU ont investi le CA. La section étude

et recherches compte désormais une trentaine d'inscrits (sur les 280 que compte l'ABF) qui renouvellent leur adhésion régulièrement.

En effet, le groupe programme au moins une fois par an une journée susceptible de mobiliser les personnels de BU. La première, organisée à la rentrée 2001, portait sur la documentation électronique et les nouveaux enjeux documentaires et a battu des records d'affluence : plus de 100 personnes ! La suivante, à la rentrée 2002, sur la formation des usagers, accueillait près de 80 participants. La prochaine portera sur la valorisation des documents patrimoniaux avec, nous l'espérons, un succès identique.

Il faudrait pouvoir affiner les statistiques nationales pour évaluer les catégories de personnels représentés, mais il semble qu'à l'occasion des journées d'étude de plus en plus d'agents de catégorie C, des contractuels ou des professionnels en recherche d'emploi, adhèrent à l'association. De jeunes bibliothécaires se mobilisent également. Ce renouvellement des membres est très sensible dans une région où les piliers des années 1980 continuent à s'investir dans la vie du groupe.

En 1999, le CA est renouvelé en quasi-totalité. C'est la fin du mandat de notre présidente d'alors, Marie-Pascale Bonnal, et le début de l'actuel, Gilles Éboli.



Le groupe PACA au congrès de Troyes, en 2002.

> Ouverture à l'international

Nombre d'adhérents s'investissent également dans une autre association de la région : le COBIAC/Banque régionale du livre, déjà présentée dans ces pages. Les deux instances s'organisent pour ne pas télescoper réunions, journées de formation et actions respectives. Il s'agit au contraire de complémentarité, notamment au plan des actions internationales, soutenues essentiellement, pour l'ABF comme pour le COBIAC, par le conseil régional et la DRAC.

Ce qui m'amène à évoquer les missions à l'étranger, principalement sur l'espace méditerranéen, que le groupe PACA organise depuis deux ans, et plus particulièrement avec le Liban, l'Algérie, et le Maroc : rencontres avec des professionnels, expertises, formations organisées sur place, accueil en région. C'est à la suite de ces rencontres que le groupe a prévu d'accueillir une délégation des centres culturels français du Maroc au congrès d'Aubagne. Les contacts ont été pris à l'occasion des salons du livre organisés dans ces pays. En effet, depuis octobre 2000, le service culturel de la région invite un représentant de l'ABF et du COBIAC à participer à la délégation régionale du livre. Un travail de coordination en France et dans le pays d'accueil qu'assurent, là encore, de nouveaux adhérents aux côtés des anciens.

Cette volonté d'ouverture à l'international se traduit aussi par la valorisation des cultures de l'autre rive : les littératures libanaise et palestinienne étaient à l'honneur, en septembre 2002, lors d'une journée d'étude sur la coopération décentralisée, en présence de Maud Stéphan, chargée de mission pour le développement des bibliothèques pour le ministère de la Culture du Liban, et d'Iskandar Habache, écrivain et critique littéraire au quotidien *Assafir*, invités pour l'occasion.

> Commission Ressources libertés

Marqué par la montée de l'extrême-droite dans la région et cette « fermeture » aux autres cultures, le groupe a choisi de valoriser les échanges internationaux sous toutes leurs formes : rencontres avec les professionnels étrangers ; journées d'étude consacrées aux littératures d'ailleurs (à l'honneur pour les Belles étrangères ou chez nos partenaires), ou consacrées aux fonds présents dans le pôle associé Méditerranée de la BNF ; ou encore journée d'étude sur la pluralité culturelle et les bibliothèques publiques, dont les actes devraient bientôt être publiés.

C'est aussi dans cet esprit qu'a été créée la commission Ressources libertés, après le 21 avril 2002, avec pour objec-

tif premier de mettre à jour et de proposer en ligne deux bibliographies déjà publiées dans un numéro spécial de la revue *Livres*, en 1997 et 1999, à l'occasion des salons du livre antifascistes de Gardanne et Martigues, où le groupe s'était également fortement investi.

Dans un deuxième temps, les neuf membres de la commission souhaitent élargir cette veille bibliographique à la liberté d'accès à l'information. La première partie de ce travail est déjà visible sur le site de l'ABF, dans la rubrique du même nom.

D'autres projets sont à venir : accompagner la mise en place de la Bibliothèque virtuelle de la Méditerranée – coordonnée par le CCL d'Arles et son directeur, Stéphane Ipert – par des formations spécifiques, soutenir dans son développement l'association des bibliothèques libanaises (représentant principalement des BU), mettre en place des formations pour ses formateurs... et plus près de nous, contribuer à ce que le congrès 2003 soit une réussite !

Cécile GHIOLDI

Groupe PACA

Président : Gilles Éboli

Secrétaire : Cécile Ghioldi, également correspondante pour BIBLIOTHÈQUE(S)

Trésorière : Marie Hédon

Congrès

L'Europe, invitée d'honneur au congrès de l'ABF

Le 49^e congrès de l'ABF sera placé sous le signe du rapprochement, entre professions, entre associations, entre nations. Un congrès qui se déroulera, selon une formule qui a fait ses preuves, autour de séances plénières, d'ateliers, et de l'exposition professionnelle où l'on attend quelque 73 sociétés.

Un congrès qui démarrera en trombe, dès le samedi matin, avec une présentation des programmes et des échanges européens pour les bibliothèques par Marie-José Moura, vice-présidente du Conseil supérieur des bibliothèques au Portugal et Chris Batt, directeur de la Libraries and Information Society Team. Cette plénière sera suivie d'une séance sur les codes déontologiques étrangers, où nous prendrons connaissance des résultats d'une enquête internationale menée par Robert W. Vaagan, professeur adjoint à l'école supérieure d'Oslo.

Jean-Louis Jouanaud, professeur à l'IUT Métiers du livre d'Aix animera les interventions autour des stratégies des groupes d'édition et de la liberté d'information. On attend aussi un rapporteur de la Commission européenne pour le livre dans un atelier sur la transposition de la directive européenne.

Un congrès qui s'élargit aussi au reste du monde, et qui accueillera le Laos, avec Kongduane Nettavong, directrice de la Bibliothèque nationale et du réseau de lecture publique, et le Sénégal, représenté par Henriette Seydou, lors d'un atelier sur la coopération internationale et décentralisée. Dimanche, la parole sera donnée à deux pays dont les missions de lecture publique sont exemplaires : la Finlande, présentée par Barbro Wigell-Ryynänen, chargée de mission pour les bibliothèques au ministère de l'Éducation nationale, et l'Allema-

gne, avec Claudia Lux de la Bibliothèque centrale de Berlin.

L'après-midi, on s'interrogera, avec le directeur de l'ENSSIB, sur les formations, les statuts et les différentes façons d'exercer ou de concevoir le métier de bibliothécaire en Europe. Un sujet qui sera traité sous l'angle spécifiquement français lors d'un atelier animé par Jean-François Jacques.

> Associations, associez-vous !

La longue marche vers le rapprochement entre les différentes associations et l'interprofession semble avoir démarrée. Foin des guerres entre jeunes associations et structures quasi-centenaires, nous sommes à l'heure des convergences, même si les fusions semblent au bout d'un chemin escarpé.

Nous retrouverons donc les quatre « A », à savoir ADBS, AAF, ADBU et ABF qui, par ailleurs, tiendront leur premier congrès interassociatif en novembre prochain à Rennes. La bande des quatre aura donc sa séance plénière lundi 16 juin. Elle sera rejointe par l'ADBGV et la FFCB, cette dernière étant représentée par son nouveau président, Benoît Lecoq, ardent défenseur de la coopération en région et entre associations.

L'interprofession sera réunie lors d'un atelier, animé par la toute nouvelle directrice de la non moins récente Agence régionale pour le livre en PACA, Léonor de Nussac, qui fera intervenir l'Association des libraires du Sud, l'Association



congrès 2003
aubagne 13-16 juin
centre des congrès agora

le citoyen européen
et les bibliothèques :
europe - information - libertés



ATELIERS - CONFÉRENCES - ABF
Association des bibliothécaires français
Tél. : 01 55 33 10 30 - Fax : 01 55 33 10 31
abf@abf.asso.fr - www.abf.asso.fr

SALON PROFESSIONNEL - ABIS
Agence Bibliothèques Information Services
Tél. : 01 40 22 63 11 - Fax : 01 55 33 10 31
abib@abf.asso.fr



des éditeurs jeunesse et Éditeurs sans frontière.

On a parfois tendance à oublier que les bibliothèques universitaires sont aussi des bibliothèques publiques. Deux directeurs de SCD, Georges Perrin (Aix-Marseille-I) et Jacques Keriguy (université de Toulon), feront fi des cloisonnements avec André-Pierre Syren (BM de Dijon), pour parler de la lecture publique en bibliothèque universitaire et de la lecture savante en BM.

Un congrès à Aubagne, ville-lecture depuis 1990, ne pouvait pas faire l'impasse sur l'illettrisme et les activités hors les murs. Marie-Elisabeth Lévêque, responsable du service hors les murs à Manosque et Odette et Michel Neumayeur, formateurs et concepteurs d'ateliers d'écriture, interviendront sur le sujet.

L'indispensable atelier « Vie de l'association » permettra à tous ceux qui le souhaitent de s'exprimer sur un sujet aussi multiforme et contradictoire que l'ABF elle-même. Un atelier où les jeunes adhérents sont fortement conviés à participer pour exprimer leurs attentes ou leurs doutes. Des jeunes, il en sera aussi question dans un autre atelier, animé par Liliane Rebillard, BM d'Aubagne, puisqu'elle s'interrogera sur l'accueil et les pratiques à leur proposer, avec Edwige Martin, animatrice du club des jeunes lecteurs-critiques d'Aulnay-sous-Bois et une bibliothécaire allemande du Centre Lesart à Berlin.

> Quoi de neuf en magasin ?

L'exposition professionnelle apportera son lot de nouveautés. L'incontournable Pascal Perez de chez Filmolux présentera la nouvelle machine BSL, le fer chauffant et, tout aussi spectaculaire, le centre de désacidification du papier. Il en existe quatre dans le monde, qui fonctionnent avec des brevets différents, aux États-Unis, au Canada, en Allemagne et en France, à Sablé-sur-Sarthe, chacun ayant ses spécificités et s'efforçant d'en améliorer toujours les performances.

Archimed profitera de l'occasion pour vanter les nouvelles versions de ses deux produits phares : la version 2.2 du Cd-line, logiciel de mise en réseau d'application électronique et la version 2.5 du Book-Line, interface Web d'accès aux sources documentaires, qui se dote d'une application rendant possible la consultation des catalogues Web aux mal-voyants et aux non-voyants.

À découvrir également chez Archimed : le Web content 2.0, nouveau logiciel de gestion de contenu Web. AMJ Édition proposera la version Orchidée du logiciel de gestion des médiathèques, Registrar, qui prend en charge tout le circuit du livre, offre la possibilité d'une gestion multi-sites et gère les commandes, le budget et les relances des fournisseurs. Un outil qui fonctionne comme un navigateur Internet. Mediadoc présentera trois nouveaux modules complémentaires à son

progiciel Discobole 5 (système de consultation des documents numériques et d'accès contrôlé à Internet : le monit'heure, Discopie et Optenet.

Ceux qui ne la connaissent pas encore pourront découvrir la carte copies BiblioCarte, destinée à faciliter l'utilisation des copieurs et imprimantes auprès des usagers. Utilisable sur tous les appareils Sedeco installés en France, cette carte permet d'accéder à divers types d'appareils dans 70 % des villes universitaires. Cartax, en revanche, valorisera ses solutions de paiement et de gestion pour copieurs, imprimantes et accès aux ordinateurs.

Une visite de la bibliothèque de La Ciotat est organisée, lundi 16 juin, par Tagsys, qui conçoit et commercialise des systèmes RFID (identification et sécurité des ouvrages par radiofréquence). Les inscriptions se feront sur leur stand. Autre animation, celle mise en place par Swets Blackwell, autour des résultats d'une enquête sur les pratiques et attentes des professionnels en matière de médias électroniques.

Renov'Livres, spécialisé en reliure de conservation et traditionnelle a été récompensé en 2002 par la certification ISO 9001. Il est le premier relieur français à avoir reçu ce certificat.

L'année 2002 a aussi vu la naissance d'Ident, qui a repris l'ensemble de l'offre bibliothèques de la société Idem et qui

développe aujourd'hui une gamme de solutions d'identification et de sécurité pour tous types d'équipements.

Du côté de l'interprofession, la librairie Decitre présentera ses nombreux services mis en place dans huit librairies en Rhône-Alpes.

Les PUF auront quelques nouveautés : dictionnaires des onomatopées, de l'homophobie, les œuvres complètes de Freud et surtout une nouvelle traduction de *L'Interprétation du rêve*, ainsi que les nouveaux titres de la collection « Que sais-je » à découvrir sur leur stand.

Ceux qui n'ont pas encore visité l'exposition sur Jean Fouquet à la BNF pourront toutefois en feuilleter le catalogue. À partir d'une connexion permanente au site Internet de la BNF, on découvrira aussi les enrichissements de la base Gallica, avec 1 000 nouveaux documents rares réunis en une anthologie des collections. La BNF présentera la base Mandragore, qui analyse 80 000 miniatures provenant d'une sélection de 2 500 manuscrits orientaux et occidentaux.

Des découvertes, donc, sont au programme de ce congrès et non des moindres, puisque le ballet Preljocaj ouvrira la soirée de gala. Des surprises aussi qui, nous l'espérons, arriveront par la voix d'Éric Gross, nouveau directeur du Livre et de la Lecture. ■

Virginie KREMP

LES EXPOSANTS AU CONGRÈS ABF À AUBAGNE

AGENCE D'ABONNEMENTS

EBSCO
SWETS BLACKWELL FRANCE

www.ebsco.com
www.swetsblackwell.com

info@fr.ebsco.com
info@swetsblackwell.com

ANTIVOL - IDENTIFICATION

3M FRANCE PRODUITS POUR LA SECURITÉ
CHECKPOINT SYSTEMS
EKZ FRANCE
IDENT
TAGSYS

www.3m.com/fr
www.checkpointsystems.com
www.ekz-bibliotheksservice.de
www.identag.net
www.tagsys.net

library-fr@mmm.com
michel.lambret@checkpt.com
ekz.france@libretysurf.fr
infos@identag.net
info@tagsys.net

ARCHITECTE

ATELIERS CHABANNE

www.chabanne-architecte.fr

developpement@chabanne-architecte.fr

CODES BARRES - CARTES DE LECTEURS

BORGEAUD BIBLIOTHÈQUES
CARTAX
COPIE MONNAIE FRANCE
EKZ FRANCE
IDENT
METROLOGIC ERIA FRANCE

www.capmonetique.com
www.cartadis.com
www.ekz-bibliotheksservice.de
www.identag.net
www.europe.metrologic.com

info@borgeaudbibliotheques.com
cartax@capmonetique.com
sales@cartadis.com
ekz-france@libretysurf.fr
infos@identag.net
info@fr.metrologic.com

.../...

ÉDITION SUR CÉDEROMS

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
ELECTRE
INDEXPRESSE
JOUVE
NOUVEAU MONDE EDITIONS
SCEREN-CNDP

www.bnf.fr
www.electre.com
www.indexpresse.fr
www.jouve.fr
www.nouveau-monde.net
www.sceren.cndp.fr

webmaster@bnf.fr
commercial@electre.com
indexpresse@indexpresse.fr
blion@jouve.fr
charles.myara@nouveau-monde.net
michelle.soubelet@cndp.fr

ÉDITION LIBRAIRIE

BIBLIOTECA
BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
CENTRE INTERNATIONAL DE POÉSIE MARSEILLE
DECITRE LIBRAIRIE
JEDI PACA
LIBRAIRIES DU SUD
LIVRES HEBDO
PHENIX ÉDITIONS / LIBRISSIMO
PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
SCEREN CNDP

www.biblioteca.fr
www.bnf.fr
www.cipmarseille.com
www.decitre.fr

service-commercial@biblioteca.fr
webmaster@bnf.fr
cipm@cipmarseille.com
servicebiblio@decitre.fr

www.librairesdusud.org
www.electre.com
www.librissimo.com
www.puf.com
www.sceren.cndp.fr

librairesdusud@voila.fr
commercial@electre.com
contact@librissimo.com
puf.com@puf.com
michelle.soubelet@cndp.fr

LOGICIEL DE GESTION DE BIBLIOTHÈQUES

AGATE
AID COMPUTERS
AMJ PLANS
BIBLIOMONDO
BORGEAUD BIBLIOTHÈQUES
DECALOG
DYNIX
EVER TEAM
EX LIBRIS
GEAC FRANCE
GFI PROGICIELS
LOGIQ SYSTEMES
MEDIADOC
MULTILIS EUROPE
NEXTCOM - PERGAME
OCLC PICA
OPSYS
QUICK SOFT INGENIERIE
RII DIFFUSION

www.worldserver2.oleane.com/agate
www.aid-computers.fr
www.amj-groupe.com
www.bibliomondo.com

commercial@agate-distribution.fr
bibliothèque@aid-computers.fr
morel@amj-groupe.com

www.epixtech.fr
www.ever.fr
www.exlibris.fr
www.geac.com
www.gfi.fr
www.logiq-systemes.fr
www.mediadoc.com
www.sirsi.com
www.pergame.net
www.oclc-pica.org
www.opsys.fr
www.quicksoft.fr
www.rii-diffusion.fr

info@borgeaudbibliotheques.com
decalog@paprika.net
ventes@dynix.fr
info@ever.fr
exlibris@exlibris.fr
adenis@geac.com
fcollin@gfi.fr

sophie.roquelet@mediadoc.com

info@afi-sa.fr
paris@oclc-pica.org
opsys@opsys.fr
contact@quicksoft.fr
christophe.porchet@rii-diffusion.fr

MOBILIER

BC INTERIEUR
BORGEAUD BIBLIOTHÈQUES
BRM
DPC
DUBICH MOBILIER
EKZ FRANCE
MATERIC EQUIPEMENT
NELCO
SCHLAPP MÖBEL FRANCE
TIXIT

www.bcinterieur.com

bci@bcinterieur.com
info@borgeaudbibliotheques.com
mclisson@brmsas.fr
info@d-p-c.fr
dubich.mobilier-sa@wanadoo.fr
ekz-France@libertysurf.fr
biblio@materic-equipement.com
nelco-be@wanadoo.fr
schlapp@worldonline.fr
tixit@tixit.com

www.d-p-c.fr
www.dubich.fr
www.ekz-bibliotheksservice.de
www.materic-equipement.com

www.tixit.com

ÉQUIPEMENTS MULTIMÉDIA

ARCHIMED
MEDIADOC
PULCRA

www.archimed.fr
www.mediadoc.com
www.pulcra.fr

contact@archimed.fr
sophie.roquelet@mediadoc.com
info@pulcra.fr

ORGANISMES PROFESSIONNELS

AGENCE REGIONALE DU LIVRE
BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
CENTRE NATIONAL DU LIVRE
CENTRE DE CONSERVATION DU LIVRE
DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE
SCEREN - CNDP

www.lisez.com
www.bnf.fr
www.centrenationaldulivre.fr
www.ccl-fr.org
www.culture.gouv.fr
www.sceren.cndp.fr

ateliersdulivre@wanadoo.fr
webmaster@bnf.fr
rene.bouvet@culture.gouv.fr
info@ccl-fr.org
info.dll@culture.gouv.fr
michelle.soubelet@cndp.fr

RELIURE CONSERVATION

BIBLIOTECA
BORGEAUD BIBLIOTHÈQUES
CENTRE DE CONSERVATION DU LIVRE
EKZ FRANCE
FILMOLUX
RELIURAL
RELIURE D'ART DU CENTRE
RENOV'LIVRES

www.biblioteca.fr
www.ccl-fr.org
www.ekz-bibliotheksservice.de
www.filmolux.com

service-commercial@biblioteca.fr
info@borgeaudbibliotheques.com
info@ccl-fr.org
ekz-france@libertysurf.fr
filmolux@wanadoo.fr
reliural@wanadoo.fr
ea@reliureart.com
info@renov-livres.fr

www.renov-livres.fr

REPROGRAPHIE NUMERISATION MICROGRAPHIE

ARKHENUM
CIDOTECH
FLASH COPY
ISI
JOUVE D.I.
KODAK PATHE DOCUMENT IMAGING
LIBRISSIMO / PHENIX EDITIONS
SEDECO
SPIGRAPH IMAGES

www.arkhenum.com
www.codotech.com
www.flash-copy.fr
www.isiprint.net
www.jouve.fr
www.kodak.com/go/docimaging
www.librissimo.com
www.capmonetique.com
www.spigraph.fr

c.chabrier@arkhenum.com
contact@cidotech.com
info@flash-copy.fr
ojuilien@isiprint.net
blion@jouve.fr
di-fr@kodak.com
contact@librissimo.com
sedeco@capmonetique.com
mcgirard@spigraph.fr

OUTILS BIBLIOGRAPHIQUES

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
DECITRE LIBRAIRIE
ELECTRE
INDEXPRESSE
LIBRISSIMO / PHENIX EDITIONS
OCLC PICA

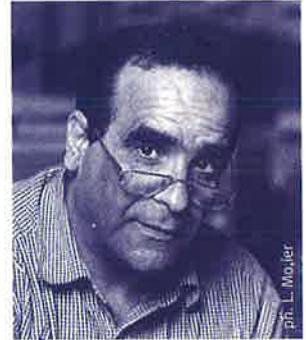
www.bnf.fr
www.decitre.fr
www.electre.com
www.librissimo.com
www.oclc-pica.org

webmaster@bnf.fr
servicebiblio@decitre.fr
commercial@electre.com
indexpresse@indexpresse.fr
contact@librissimo.com
paris@oclc-pica.org

Journées d'étude

Groupe Pays-de-Loire Découvrir la littérature algérienne

Le groupe Pays-de-Loire a organisé une journée sur la littérature algérienne, le 17 avril, à Nantes, avec l'université de Nantes, la BDP du Maine-et-Loire et le Centre interculturel de documentation. Deux auteurs, Wassiny Laredj et Abdelkader Djemaï, présentaient leur œuvre dans la continuité de leurs pairs, Camus, Mohammed Dib, Jules Roy, Rachid Boudjedra, Rachid Mimouni ou Kateb Yacine.



Abdelkader Djemaï.

Écrivain et universitaire, Wassiny Laredj a évoqué la diversité linguistique qui caractérise la littérature algérienne, par son emploi de la langue française, arabe et berbère, selon les étapes historiques, de la colonisation à l'Algérie contemporaine. Il a insisté sur la cohabitation entre une tradition orale, principalement arabe, et le développement d'une littérature française et, plus récemment, arabe.

La différence entre l'arabe dialectal et l'arabe classique écrit a particulièrement touché le public, découvrant à l'occasion l'arabe oral – le langage de la rue – qui s'enrichit de mots de cru français.

Autre invité de cette journée, l'écrivain Abdelkader Djemaï, dont les talents de conteurs ont enthousiasmé l'auditoire, a su transmettre sa profonde humanité et son amour des mots et de la langue. Issu d'un milieu modeste, il s'initie à la lecture par les bandes dessinées comme Blek-le-Rok. Après une carrière de

journaliste qui lui apprend à aller à l'essentiel, à ne pas « embêter » le lecteur, il manifeste, par ses livres, le souci de redonner le goût de la lecture aux lecteurs issus de tous milieux. Une présentation de la presse a permis de découvrir le nombre important de journaux. L'édition, en revanche, souffre d'un manque de diffusion et de coûts de production trop élevés pour des structures quasi inexistantes. Une embellie, dans un tableau plutôt sombre, provoquée par l'émergence d'auteurs qui s'auto-éditent et... par la lecture en arabe, de poèmes de Nassira Mahommedi, lus par la poétesse.

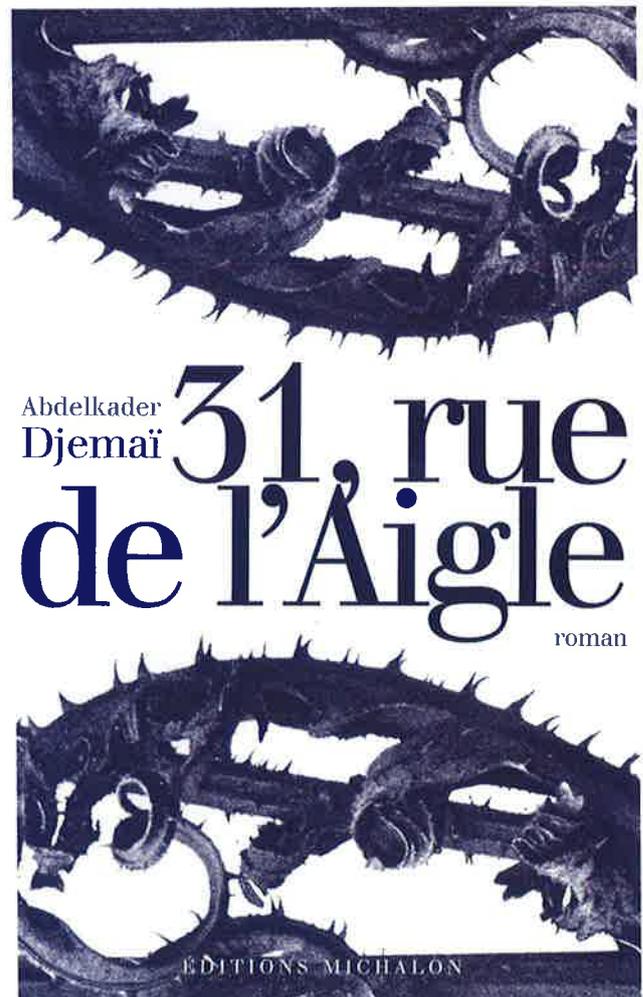
L'exposé de Marc Bergomano, vidéothécaire à la BDP du Maine-et-Loire, sur l'histoire du cinéma algérien jusqu'à nos jours, était suivi d'une projection du film *Omar Gatlato*, de Merzak Allouache.

On peut regretter le petit nombre de personnes présentes à cette journée de qualité – une vingtaine en

tout. La journée fut judicieusement complétée par une bibliographie qu'avait préparée Anne

Lemoine, conservateur à la médiathèque de Nantes et pilote du projet.

Jean-Michel LE BOHEC



Cinéma(s) en bibliothèque

Depuis dix ans, l'équipe de la filière bibliothèques de l'IUT de Bordeaux-III organise des colloques en prise avec les réalités professionnelles des bibliothèques. Parallèlement, la ville de Pessac réalise un important travail de développement des images animées en bibliothèques. Le cinéma était donc à l'honneur, jeudi 3 avril, lors d'un colloque à Pessac, organisé par Marie Dinclaux, Jean-Pierre Vosgin et leurs collègues de l'IUT.



Comme l'a souligné M^{me} Meller-Liron, conseillère pour le livre et la lecture à la DRAC d'Aquitaine, si les médiathèques s'efforcent actuellement de développer leurs collections audiovisuelles, elles n'ont pas encore donné toute la place nécessaire à ce nouveau support. Constatation corroborée par Martine Joly, spécialiste de sémiologie de l'image (université de Bordeaux-III) qui a étudié les programmes scolaires et qui s'interroge sur la place accordée à l'image dans les enseignements. La position du ministère de l'Éducation nationale apparaît ambivalente, oscillant entre appréhension, peur, part de l'ineffable et volonté de développer le sens critique pour l'image.

> Quelle éducation au cinéma ?

Pourtant, depuis son apparition, le cinéma entretient une relation étroite avec les milieux éducatifs. Pour Jean-Marie Tixier, président du cinéma Jean-Eustache et maître de conférences en cinéma (université de Bordeaux-IV), il s'agit de former des spectateurs capables à leur tour de générer des images. Une mission dévolue aux ciné-clubs et autres cinémathèques, jusqu'à leur disparition dans les années 1980.

Afin de combler le vide laissé par ces structures, des pôles régionaux d'éducation à l'image ont été créés sous la tutelle du CNC, permettant ainsi au cinéma d'être toujours présent dans les collèges et lycées.

Comme P. Bourdieu et J.-C. Passeron l'avaient signalé dans leur ouvrage *Les Héritiers. Les étudiants et la culture* (Paris, Éditions de Minuit, 1964), les ciné-clubs des années 1960/70 ont joué un rôle fondamental auprès des étudiants de cette époque en les formant à une culture cinématographique et à l'image. Ainsi Jean-Pierre Vosgin, maître de conférence en sociologie et responsable de pôle Métiers du livre à l'IUT Michel-de-Montaigne, de s'interroger : certaines médiathèques d'aujourd'hui ne pourraient-elles pas jouer le même rôle que les ciné-clubs d'autrefois ? Il propose que soient visionnés chaque année à Pessac, en séance de type ciné-club, les films de Jean Eustache et en particulier *La Rosière de Pessac* !

Jean-Pierre Vosgin se rappelle le temps, où, jeune étudiant, il aimait l'un des plus importants ciné-clubs universitaires affilié à la Ligue de l'enseignement et proposait des projections de films précédées de séances de présentation. On y parlait du réalisateur, de l'œuvre, de l'accueil par la critique. Ces données étaient complétées par des formations à la rhétorique de l'image, au langage cinématographique – échelle des plans, séquences, angles de prise de vue et leurs fonctions, mouvements de caméra – par des initiations à la réalisation de films. Pour l'après-film, discussions-débats-animations étaient organisées avec divers invités.

> Pour ou contre les médiathèques ciné-clubs ?

Quel est le rôle des bibliothèques en ce domaine ? La problématique est posée par François Morey, conservateur de la bibliothèque de Bordeaux, chargé de l'image et du son : doivent-elles jouer le rôle de ciné-club, lieu d'échanges et de formation, ou seulement se contenter d'offrir des collections de films ?

Catherine Blangonnet, chargée de mission pour l'audiovisuel à la DLL, y répond en exposant la politique du ministère en matière d'audiovisuel. Depuis vingt-cinq ans, la DLL s'efforce de promouvoir le film documentaire à travers l'élaboration de catalogues et en apportant un soutien constant à l'association nationale Images en bibliothèques. L'intégration du documentaire audiovisuel dans les médiathèques est nécessaire et légitime dans la mesure où celui-ci s'impose comme complément des collections imprimées.

C'est justement Dominique Margot, déléguée générale à Images en bibliothèques, qui décrit le rôle d'une vidéothèque dans l'éducation à l'image. Elle insiste sur l'importance de la mise en valeur d'un fonds audiovisuel par la constitution de filmographies thématiques. Répondant à la question posée par François Mourey, elle affirme qu'il est nécessaire que la vidéothèque se démarque nettement d'un vidéo-club, notamment par le biais d'une politique d'animation autour du film documentaire. Quant à la mise en valeur de ce genre cinématographique, le Mois du film documentaire impulsé par Images en bibliothèques est un événement incontournable.

> Quelle place pour les vidéothèques en milieu rural ?

Christiane Belœil, directrice de la BDP des Alpes-Maritimes, s'interroge sur la place et le développement

des vidéothèques en milieu rural. Partant de l'exemple du département des Alpes-Maritimes, elle dresse un constat plutôt pessimiste et déplore le manque de formation professionnelle dans le secteur vidéo. Elle remet en question la multiplication, dans les communes des Alpes-Maritimes, des petites vidéothèques aux collections réduites et lacunaires, sans personnels véritablement formés, et prône plutôt la création d'une véritable médiathèque, centre de ressources. Il est en effet difficile pour certains conseils généraux d'intégrer la dimension culture dans la politique d'aménagement du territoire. Gérard Briand rappelle la position de l'ABF et la nécessité d'un texte législatif sur les bibliothèques, autant pour protéger les professionnels que pour obtenir des élus politiques des garanties afin que tous les citoyens soient

traités d'une manière équivalente (avec des incitations financières) d'un point à l'autre du territoire.

En conclusion de ce colloque, Cécile Croce, maître de conférences en sciences de l'art, esthétique et sémiologie (université de Bordeaux-III), retient la notion plurielle de cinéma(s), décliné sous ses diverses formes : documentaires, témoignages, miroirs de l'histoire, films de référence... Des échanges entre les lieux et les personnes doivent se poursuivre pour dégager une véritable éducation du regard.

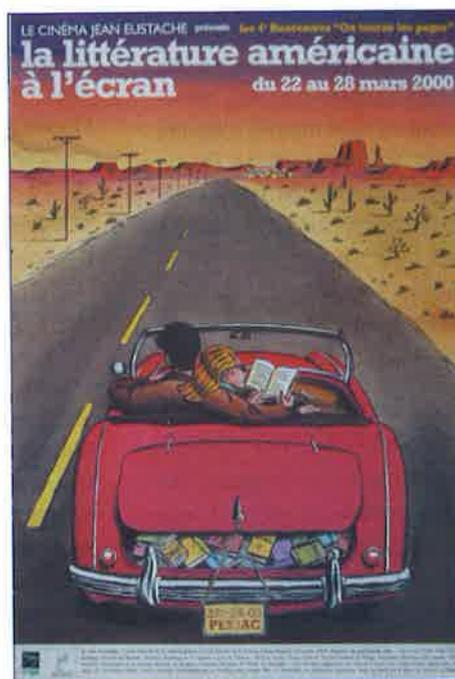
Marie DINCLAUX

Les actes de ce colloque seront publiés, en fonction des financements trouvés, au cours du premier semestre 2004. Contact : Marie Dinclaux, directrice de collection, filière Bibliothèques, IUT Montaigne, 1, rue Jacques-Ellul, 33080, Bordeaux Cedex. dinclaux@iut.u-bordeaux3.fr

Ouverture à Pessac du centre spécialisé en histoire du cinéma, en octobre prochain

La mise en place du pôle documentaire de la médiathèque de Pessac est unique en son genre. Les étapes, évoquées par Estelle Caron, responsable de l'espace histoire-image, ont été ponctuées par une préparation théorique avec l'aide de la commune et des tutelles nationales (BNF, BPI).

L'espace de documentation qui ouvrira en octobre 2003 sera un centre spécialisé en histoire du cinéma et en films documentaires historiques. Deux salles de visionnage permettront de diffuser des programmes thématiques en lien avec l'actualité. L'aspect animation sera très important pour ce centre qui ne prêtera pas ses films et qui devra donc attirer le public en impulsant une vraie réflexion sur le cinéma.



À la Cité du Livre, Annie Terrier file et croise les littératures

Annie Terrier, toute jeune quinquagénaire, fonde sa profonde originalité dans celle du lieu où elle travaille, la Cité du livre d'Aix-en-Provence. Fondatrice et directrice d'une association, Les écritures croisées, avec la bibliothèque Méjanès, elle mène des missions publiques d'animation littéraire aux thèmes et aux invités prestigieux. Un parcours semé d'embûches avant de s'imposer comme élément incontournable de la vie littéraire à Aix.



Comment vous présenter, Annie Terrier ?

C'est difficile. Née à Gap par hasard, je suis arrivée toute jeune à Aix-en-Provence. J'ai fait des études classiques au lycée des Prêcheurs à Aix. Puis j'ai passé une maîtrise de sciences sociales appliquées au travail et j'ai enseigné. Mes deux filles m'ont donné trois petits-fils.

Les années 1980 sont celles du Relais culturel ?

Oui, avant d'y être actrice, j'étais adhérente de ce Relais culturel, installé dans un ancien relais de poste. C'était une structure très originale à Aix, un des premiers CAC (centre d'action culturelle), créé en 1972 et financé à égalité par l'État et la commune. Le Relais culturel a été supprimé en 1980. J'y ai passé de belles années et j'ai participé à de grandes opérations comme « Les Saltimbanques-ville ouverte ». Aix est la première ville à avoir ouvert ses portes aux arts de la rue.

Quels sont les points forts de la période du Relais culturel ?

C'est toute l'effervescence autour de cette structure animée par de nombreux professionnels permanents. Pour nous, c'était un petit Avignon. On refaisait le monde dans l'utopie la plus totale. Et, sans hostilité pour le Festival international d'art lyrique, créé en 1948, nous

voulions être une autre image de la culture à Aix-en-Provence.

Parlons de la période fondatrice qui va de 1980 à 1993.

Avant la fermeture du Relais, Gil Jouanard avait initié une manifestation qu'il a baptisée Fête du livre. Les centres sociaux étaient aussi très impliqués. En 1980, il y avait une fête du livre en préparation, mais plus de subvention ni de lieu d'accueil. La ville s'est retirée, suivie par l'État. Nous avons quand même réussi à organiser une fête très militante, Culture et censure, en juin 1980 à la Fondation Vasarely. Nous avons invité des écrivains du pays d'Aix, et cela a été un succès. Nous voulions continuer, coûte que coûte.

Et le nom, Écritures croisées ?

Il apparaît beaucoup plus tard.

Que se passe-t-il en 1981 ?

On a pu continuer encore un an à la Fondation Vasarely, grâce à l'aide du CNL, de la région et du département. Nous étions regroupés dans l'association Rencontres qui succédait au Relais culturel. Malgré l'arrivée de la gauche au pouvoir, la rupture a quand même eu lieu en 1982, par manque de subvention. À cette date, en effet, les DRAC et la régionalisation se mettent en place, mais trop lentement. En 1982, pas de

Fête du livre à Aix, on attend. Une décision se devait d'être prise : continuer ou arrêter. J'ai donc décidé de poursuivre les Fêtes du livre, même toute seule, s'il le fallait. En 1983, la Fête du livre a eut lieu au collège des Prêcheurs. Ce fut une réussite.

Vous aviez donc un lieu d'accueil maintenant ?

Pas vraiment, car nous ne pouvions pas rester au collège. En 1984, nous avons été accueillis par l'école des beaux-arts. C'était la première fois que nous ouvrons la Fête du livre à l'étranger (« l'Arc », « l'Inn », « le Neckar », « autour de Rilke », « Hölderlin » et « Handke ») et cela a été fondateur, car je voyais bien les limites d'une manifestation qui serait toujours restée régionale.

Il fallait cependant trouver un lieu pérenne, que je voulais en centre-ville. J'avais depuis longtemps l'idée d'investir la grande salle des pas perdus du palais de justice. Cela a pu se faire grâce à l'intelligence et l'amitié d'un procureur, Georges Beljean, dès 1985, et jusqu'en 1992. En 1985, Rencontres devient Écritures croisées, et les choses changent.

Vous enseigniez toujours ?

Oui, jusqu'en 1988. Ensuite, je n'ai travaillé que pour la Fête du livre et les rencontres des Écritures croisées.

Qui avez-vous accueilli ? Autour de quels pays ?

En 1985, c'est « L'Europe des écritures croisées » ; en 1986, les États-Unis ; en 1987, « Lieux écrits » et John MacGahern ; en 1988, Octavio Paz ; en 1989, « Les Voyages de l'écriture » avec Ismaïl Kadaré ; en 1990, la Roumanie ; en 1991, la Tchécoslovaquie ; en 1992, l'Inde avec Satyajit Ray.

Vous étiez alors salariée ?

Non, j'étais toujours bénévole. Le bureau de l'association se trouvait chez moi. À partir de 1988 et l'annonce de la venue d'Octavio Paz, j'ai commencé des rencontres de sensibilisation dans les collèges, les lycées et les universités pour mieux accueillir un écrivain de cette ampleur. Cela a été très important et, depuis, je prépare toujours les rencontres ainsi, en amont.

En 1993, vous quittez le palais de justice ?

Oui. La conjoncture est devenue très favorable à partir de 1989. La bibliothèque Méjanès est inaugurée dans ses nouveaux locaux des Allumettes. Un maire socialiste est élu. Danielle Oppetit, enfin, prend la direction de la Méjanès. Le projet de Cité du livre, en lien avec la réhabilitation de la seconde partie de l'usine des Allumettes (inscrite grâce à notre action à l'Inventaire) permet mon installation, dès 1992, et le basculement de la Fête du livre à la Cité du livre dès 1993. L'aide municipale augmente notablement.

L'année 1993 voit l'inauguration de l'amphithéâtre de la Verrière pour la Fête du livre (Allemagne et Autriche) où Gunter Grass devait déjà venir. En 1994, c'est « l'Amérique latine revisitée », avec Vargas Llosa, Sepulveda... En 1995, Kenzaburo Oé refuse notre invitation à cause de la reprise des essais nucléaires français. En janvier 1996, le Portugal.

En octobre 1996, « de l'Acadie aux Grands Lacs » avec Jim Harrison, Antonine Maillet et des auteurs états-uniens et québécois. En 1997, l'Afrique du Sud avec John Coetzee, et une affiche de Philippe Apeloig qui marque le début de notre collaboration. En 1998, la

Caraiïbe, Cuba et Haïti. En 1999, Philip Roth inaugure une série de grands portraits. Elle se poursuit en 2000 avec Antonio Tabucchi, en 2001 avec Toni Morrison, en 2002 avec V. S. Naipaul.

Chaque année, pendant quatre jours, des dizaines de milliers d'auditeurs et de lecteurs participent à la rencontre avec les auteurs, les traducteurs, les critiques, les éditeurs, à laquelle sont associés les libraires aixois et des étudiants du département Métiers du Livre de l'IUT – dont les locaux sont dans la Cité du livre. Nous sommes très fiers de tout cela.

Quelles sont les autres manifestations que vous organisez ?

« Les Belles étrangères », « la Fête du livre », en automne. « Livres en fête », une animation initiée par les bibliothécaires de la Méjanès, met l'accent, au printemps, sur un genre littéraire. « Les chemins d'amitiés », « Carte blanche à... » et des rencontres avec de grands poètes.

Quels sont les projets pour 2003 ?

En avril, nous avons reçu le poète palestinien Mahmoud Darwich, dans le cadre de cette manifestation qui a lieu entre février et mars et qui met à l'honneur un grand poète. On espère à l'automne recevoir enfin Gunter Grass pour la Fête du livre. Il y a des années qu'on l'attend. J'aimerais lui offrir une tribune dans tous les sens du terme, une tribune littéraire et une tribune politique. Cela poursuivrait le cycle de toutes les voix entendues à Aix-en-Provence.

Propos recueillis en avril 2003,
par Isabelle de COURS



Amphithéâtre de la Verrière à la Cité du livre.

Nouvelle gloire pour l'Alcazar

Couvent au XIX^e siècle, puis café-concert qualifié de « délicieuse fantaisie mauresque », music-hall en 1900, l'Alcazar de Marseille a accueilli les plus grands : du mime Debureau à Johnny en passant par Yves Montand. Après une année de fouilles archéologiques et quatre ans de travaux, la future BMVR qui s'ouvrira au grand public en 2004 sera le plus grand équipement de la région PACA.



Ce n'était pas facile pour les architectes de tenir le programme du concours de maîtrise d'œuvre. Sur une parcelle de 4 200 m², divisée par une rue, dans un tissu urbain du XVII^e siècle classé en ZPPAUP (Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager) imposant le respect des alignements et des

élévations, il fallait construire une bibliothèque de plus de 20 000 m², y faire entrer 3 000 usagers simultanés et pouvoir les évacuer en 15 minutes en cas d'alarme. Ces premières difficultés résolues, il convenait de loger dans le bâtiment les services au public et les services techniques d'une grande bibliothèque

municipale, dans toute leur diversité. Le parti d'Adrien Fainsilber et de Didier Rogeon, lauréats du concours, a consisté à utiliser la coupure imposée par la rue pour bâtir, de part et d'autre, deux immeubles distincts, tout en leur donnant une grande apparence de continuité. Ils ont choisi de loger dans le bâtiment le plus vaste les

services ouverts au public et, dans l'autre, les locaux administratifs et techniques. Seuls les sous-sols sont communs aux deux îlots et abritent les magasins.

Ce n'était pas facile pour les bibliothécaires d'organiser les services au public sur 11 000 m², sans véritable cloisonnement autre que leur répartition

sur quatre niveaux. Une bibliothèque de cette échelle échappe nécessairement à toute logique de proximité, et il aurait été vain de nier l'étendue du bâtiment en cherchant à ménager des contiguïtés thématiques ou des continuités logiques. Il n'était pas question non plus de reproduire le schéma, inconcevable dans une bibliothèque publique, de la bibliothèque à deux niveaux.

L'organisation en départements, c'est-à-dire en plusieurs bibliothèques spécialisées fonctionnant selon les mêmes principes, semblait s'imposer naturellement pour rendre lisible l'offre de services sur une aussi grande surface. La constitution des départements en fonction des supports documentaires n'étant plus vraiment d'actualité.

L'organisation en départements thématiques s'imposait d'elle-même et le parti de la départementalisation a été poussé à son terme.

Tous les services documentaires qu'une bibliothèque peut offrir sont assurés dans chaque département. Autour de chacun des huit grands thèmes, lesquels n'ont rien de très original, sont ainsi rassemblés des documents sur tous supports, à emprunter ou à consulter, des tables de travail et des sièges de détente, des postes de travail informatiques, des moyens d'impression et de reprographie et une banque



de renseignement et de communication. L'objectif, évidemment, est de faire coexister des usages et se côtoyer des publics habituellement séparés.

Une bibliothèque municipale régionale ?

Chaque département a aussi ses spécificités : celui de la musique inclut un petit auditorium, le département jeunesse a une fonction de conservation, celui du patrimoine dispose à lui seul d'une salle complètement close destinée, à côté de la Documentation régionale qui privilégie le libre accès, à la communication des fonds précieux.

Pour éviter les redondances entre départements et profiter d'effets d'échelle, toutes les fonctions de gestion de flux et services spécialisés sont traitées hors

DEUX ÎLOTS SÉPARÉS PAR UNE RUE PIÉTONNE

Dans l'îlot 1, l'espace public de 11 000 m² est divisé en 5 niveaux et comprend :

- un sous-sol : salle de conférence et de spectacle de 300 places (312 m²), magasins (surface totale pour les deux îlots : 2 084 m²),
- un rez-de-chaussée : accueil/inscriptions, prêt/retour des documents, département Musique (586 m²) avec un auditorium de 45 places, département Jeunesse (440 m²) avec l'atelier des enfants, Kiosque de presse, service Orientation et références,
- au niveau 1 : département Jeunesse (429 m²) avec l'île aux livres et l'espace contes, département Société (1 125 m²), salle d'exposition (416 m²),
- au niveau 2 : départements Langues et Littératures (1 276 m²), Arts et Spectacles (580 m²), Sciences et Techniques (531 m²),
- au niveau 3 : départements Civilisation (516 m²) et Documentation régionale (850 m²), salle de Références (558 m²), Fonds précieux (245 m²) et service Lire autrement (77 m²)

Dans l'îlot 2, le bâtiment, sur 6 niveaux, est réservé aux bureaux administratifs du personnel. D'une surface totale de 7 000 m², il comprend deux niveaux réservés aux magasins et un niveau pour le traitement des documents.

Fiche Technique

Budget total de l'opération

- 61 millions d'€, avec la participation financière de l'État (ministère de la Culture et de la Communication), du conseil régional PACA, et du conseil Général des Bouches-du-Rhône
- Fouilles archéologiques : 4 725 920 €
- Construction du bâtiment : 43 295 521 €
- Équipements : 12 958 166 €

Surface

- 18 000 m² utiles
- 60 % ouverts au public
- 40 % réservés aux magasins et aux services internes

250 agents

Collections

- Près d'un million de documents pour le prêt ou la consultation sur place, dont 350 000 documents en libre accès, sur tous supports : livres, périodiques, vidéos, disques compacts

Capacité d'accueil

- 10 000 personnes par jour, 3 000 visiteurs simultanément
- 1 500 places assises

Services

- 153 ordinateurs en libre accès dont 38 OPAC simples
- 72 postes donneront accès à l'OPAC multimédia
- 19 postes permettront le libre accès à Internet
- 5 postes GED (consultation des documents numérisés)
- 5 OPAC Vidéo
- 9 OPAC multimédias et Internet
- 5 serveurs d'impression

Architectes

Adrien Fainsilber, mandataire, et Didier Rogeon, associé

Maîtrise d'ouvrage délégué
Marseille Aménagement

Réalisation des œuvres du

1 % artistique : Bernard Pagès, Douglas Martin et le studio Cooked in Marseille

Responsable : François Larbre

des départements : inscriptions, prêts, retours, règlement des litiges, information rapide sont ainsi concentrés dans les zones proches de l'entrée. Ils sont gérés par les services d'accueil qui ont également en charge la gestion des espaces communs de l'Alcazar, les salles de spectacle, d'exposition et l'assistance aux handicapés.

Collaboration avec les ingénieurs

Cette grande bibliothèque est inscrite dans un très grand bâtiment, complexe, bénéficiant d'une gestion technique centralisée très poussée, qui régule tous les paramètres de sécurité et de confort : 200 portes en contrôle d'accès, des centaines de capteurs thermiques et hygrométriques.

Son exploitation requiert des compétences qui ne sont pas habituellement celles des bibliothécaires.

C'est pourquoi, un an avant son ouverture au public, une équipe d'ingénieurs et de techniciens a commencé à se constituer pour s'approprier le bâtiment aux différentes étapes de sa réception, et libérer les bibliothécaires de la gestion technique afin qu'ils puissent mieux se consacrer au service de leurs publics.

« Bibliothèque de Marseille » en effet, puisque la ville va financer quasi seule son fonctionnement, cette bibliothèque est aussi « à vocation régionale ». Une dimension régionale



ANNIE POGGIALI-BARRY, DIRECTRICE DE L'ALCAZAR

Annie Poggiali-Barry vient juste d'être nommée directrice de l'Alcazar et du territoire-centre (trois bibliothèques dans le centre de Marseille). À ce titre, elle sera chargée d'assurer l'ouverture de l'Alcazar au public, prévue en janvier 2004, et la départementalisation des collections.

Précédemment conservateur en chef responsable du département jeunesse de la BM de Marseille, elle a mené de nombreux projets, parmi lesquels l'exposition « Passion d'images » pour le mois du patrimoine écrit en 2001 et la création du centre de ressources et d'information autour de la littérature jeunesse. À l'Alcazar, ce nouveau service à caractère régional s'accompagnera de la mise en place de la conservation partagée des fonds de littérature jeunesse sur la région, en collaboration avec la DRAC et l'Agence régionale du livre PACA.

allant plus loin que celle conférée par ses surfaces, ses collections, ses moyens. Vocation déjà affirmée dans son partenariat avec la BNF, autour du dépôt légal et du pôle associé Méditerranée, ou par les liens établis avec d'autres bibliothèques de la région pour la conservation partagée des livres de jeunesse.

Dans quelques années, nous saurons si une bibliothèque municipale peut être aussi

régionale ; si l'Alcazar, bibliothèque des Marseillais, aura par ses services rendus, acquis, une audience à l'échelle de sa région et, nous l'espérons, au-delà.

François LARBRE

RENOV

LIVRES

RELIER, C'EST NOTRE MÉTIER



**Consolidation et équipements pour livres de bibliothèque
Reliure de conservation**



**350 000 volumes traités par an.
2 500 m² de locaux sécurisés et climatisés.**



50 années d'expérience au service du livre et de la lecture.



329, rue Pasteur - BP 30116 - 54715 LUDRES Cedex
Tél. 03 83 25 2000 - Fax : 03 83 25 2800 - e-mail : info@renov-livres.fr - Site web : renov-livres.fr



Nice : ces bibliothèques dont on est fier

Une BMVR à l'architecture surprenante, inaugurée il a y un an, contestée par les uns, adorée par les autres.

Qu'en est-il du réseau de lecture publique à Nice ? D'aucuns ont déploré l'absence de véritable bibliothèque d'étude.

Les travaux réalisés en 2002-2003 ont-ils changé la donne ?

Le point de vue de la directrice du réseau, Françoise Michelizza.

L'opération BMVR a enfin dotée la ville d'une bibliothèque principale digne d'un réseau qui n'avait cependant pas attendu ce bâtiment prestigieux pour croître et embellir. La bibliothèque municipale est née, comme beaucoup, des confiscations révolutionnaires et, tout au long du XIX^e siècle, a grandi, a déménagé, pour finalement s'installer, en 1914, dans une grande villa du boulevard Dubouchage, toujours occupée par la bibliothèque patrimoniale et ses collections d'étude.

Dès l'entre-deux-guerres, se monte le réseau d'annexes de quartier, dont le développement s'accélère pendant les années 1960-70, jusqu'à comprendre 11 bibliothèques pour enfants, neuf bibliothèques adultes et quatre discothèques de quartier réunies sur 12 sites.

Un réseau mobile

Le réseau et son extension sont conditionnés par la situation géographique de la ville. Une étroite plaine côtière entre mer et collines

rend l'implantation de sites fixes difficile dans certains quartiers. Ceux-ci sont alors desservis par un réseau de trois médiabus, très récents, qui offrent à leurs utilisateurs livres, cédéroms, vidéos et DVD. Les bus s'arrêtent aussi dans les quartiers où une installation fixe est impossible pour de strictes raisons immobilières.

Malgré tout, la ville a pour politique de s'implanter au plus près des populations et de ne négliger aucun quartier. Dès que possible, on construit. C'est ainsi qu'une nouvelle bibliothèque, comportant une discothèque, s'ouvre en 2003, dans le quartier des Moulins, connu pour ses HLM et ses difficultés sociales.

Les travaux de la bibliothèque de Caucade ont commencé en 2003 et trois autres projets sont en préparation dans les quartiers Bon-Voyage, Thiole et Lamartine. Il s'agira de sites normatifs, comportant les trois sections devenues classiques à Nice (jeunes,

adultes, musique) et un espace multimédia avec des accès Internet.

Cette politique volontariste de construction s'accompagne bien sûr d'une remise à niveau du réseau. À la bibliothèque Dubouchage, le bâtiment rénové a retrouvé sa splendeur de 1900. Des travaux ont été faits et du mobilier neuf installé dans les annexes plus anciennes. Les bus aussi sont neufs, le dernier acheté date de 2001.

Conservation de la musique

Une politique confortée par la construction de la bibliothèque centrale (Louis-Nucéra). Avec ses fonds d'État, elle est inscrite au nombre des bibliothèques municipales classées et, depuis 1990, elle établit une vocation originale de conservation musicale, faisant de Nice le centre principal de conservation des microsillons et la référence incontestée en la matière. Cette politique de conservation s'est accompagnée d'une politique d'acquisition soutenue qui permet à la bibliothèque centrale de proposer plus de 210 000 documents en prêt (dont 40 000 CD), 250 000 documents dans les bibliothèques de quartier adultes et enfants, 40 000 dans les discothèques de quartier, sans oublier les bus (50 000 documents tous supports confondus) et 750 titres de périodiques en cours.



Bibliothèque patrimoniale et d'étude Dubouchage.

La bibliothèque Dubouchage propose en consultation 320 000 documents, des fonds patrimoniaux composés d'incunables, de livres du XVI^e au XX^e siècles, de cartes, cartes postales, affiches, un riche fonds d'estampes anciennes et contemporaines, des manuscrits anciens et contemporains, dont ceux de Michel Butor, et des fonds d'étude.

Cette bibliothèque, l'alma mater du réseau, est chère à tous les étudiants niçois, jeunes et moins jeunes, qui y ont passé les heures heureuses de leurs études. Le cadre ancien, la convivialité de la salle de lecture, l'accueil personnalisé très apprécié, la rendent indispensable. L'attrait de la bibliothèque Nucéra n'a pas vidé la salle de lecture de Dubouchage,

bien au contraire.

Une troisième salle d'étude pourrait ouvrir ses portes dans la nouvelle bibliothèque Lamartine en centre-ville, pour répondre aux souhaits du public, toujours plus demandeur d'espace.

D'autres projets sont en cours : bibliothèque hors les murs dans le quartier de l'Ariane, expérience que

nous souhaitons étendre à tous les quartiers sensibles de la ville, arrivée d'Internet dans les bibliothèques de quartier, numérisation des collections patrimoniales, rétroconversion des fonds XIX^e et XX^e. Pour tout cela, c'est encore le temps qui manque le plus.

À Nice, les bibliothèques n'ont pas fini de s'étendre et de surprendre.

Françoise MICHELIZZA



320 000 documents consultables à Dubouchage.

Engagement et solidarité internationale à La Préface

En complément de notre numéro 8 consacrée à la Francophonie, il nous a semblé important de continuer à donner la parole aux acteurs investis dans un domaine appelé à évoluer, nous le souhaitons, de façon exponentielle. Cela ne peut se faire qu'avec la volonté de personnalités au départ isolées, qui décident d'unir leurs énergies. C'est le cas de Michèle Capdegui, libraire à Colomiers, en Haute-Garonne (30 000 habitants), où elle dirige La Préface. Elle est aussi trésorière de l'Association internationale des libraires francophones, née il y a un an.



Michèle Capdegui.

Pouvez-vous en quelques mots nous retracer l'histoire de La Préface ?

La Préface fête aujourd'hui ses 20 ans. Cela situe bien son histoire : il s'agit d'une librairie de la génération Lang, c'est-à-dire que sa création n'a été possible que parce qu'il y avait la loi Lang. Les dix premières années ont été celles de la mise en place des acquis dans le métier, dans un local d'à peine 35 m². Les dix années suivantes, alors que la librairie s'installe dans un nouveau magasin plus spacieux de 260 m², sont marquées par la structuration au travers d'une véritable équipe professionnelle. La clientèle s'étoffe et s'équilibre et en parité.

Le fonds se compose aujourd'hui de 32 000 références pour 34 000 volumes, ce qui montre bien que nous mettons l'accent sur la variété de l'offre.

Pourquoi avez-vous choisi ce métier ?

J'ai fait des études de lettres et je me suis toujours sentie impliquée par ce qui se passait dans le monde. Or la librairie est un lieu de rencontres et le libraire est en quelque sorte un passeur qui met en discussion un auteur, une œuvre, des idées et un lecteur. Cela explique entre autre le développement des rayons sciences humaines et littérature dans ma librairie. Parallèlement, cette

démarche intellectuelle s'accompagne d'un positionnement « sur le terrain » de la librairie, chef d'entreprise que je suis et qui s'engage par exemple, dans le Syndicat de la librairie française (SLF).

Libraire en banlieue de Toulouse – sachant qu'il ne s'agit pas d'une banlieue difficile sur le plan social –, est-ce un choix idéologique ou une démarche plus économique ?

Ni l'un ni l'autre ! Simplement un concours de circonstances lié aux hasards de la vie conjugale : un mari qui travaille dans le secteur aéronautique, dans une ville qui n'a pas de librairie. Cette situation ne peut me convenir ! Cela dit, il s'agit effectivement d'un vrai challenge. Partout où il y a des lecteurs, il peut y avoir une librairie, même à deux pas d'une ville comme Toulouse, qui est une des plus équipées en France

dans ce domaine.

Le challenge a été relevé puisque la librairie a non seulement existé mais elle s'est développée tout comme la ville elle-même. La création d'un lycée, par exemple, a correspondu à l'essor et à la fidélisation d'une nouvelle clientèle.

Vous êtes membre actif de l'AILF (Association internationale des libraires francophones). Pouvez-vous nous parler de cette association ? Depuis quand existe-t-elle ?

En octobre 2001, se tenait à Beyrouth un congrès de libraires francophones. Les membres du SLF étaient présents. Une trentaine de libraires de tous pays ont pris la parole et ont pu constater que, quel que soit le lieu d'exercice de leur profession, leur métier et ses contingences étaient identiques même si les situations politiques et économiques, en particulier entre Nord et Sud différaient.

Il a semblé évident que, d'un côté se trouvaient des libraires surinformés et, de l'autre, se faisait cruellement sentir un dénuement d'infos et de relais.

En mars 2002, au Salon du livre de Paris, l'AILF est née de cette volonté : renforcer le réseau de la librairie francophone, partout dans le monde, en instaurant des mécanismes de solidarité et de partage des compétences.

Qui en compose le bureau ?

Le CA est composé de neuf membres de pays différents (Belgique, Togo, France, Égypte, Liban, Djibouti, Canada, Côte d'Ivoire, Rwanda). Pour des commodités pratiques, le président Philippe Goffe et la trésorière, moi même, sommes européens.

L'AILF reçoit le soutien financier de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie et le partenariat d'autres organismes (France Édition, l'Institut national de formation en librairie).

Quels sont ses objectifs ?

Sortir les libraires francophones de leur isolement et instaurer des mécanismes de partage et de solidarité entre Nord et Sud. Défendre la librairie francophone, c'est aussi diffuser la culture française et les valeurs de démocratie et de laïcité qu'elle véhicule. Il faut savoir que 29 pays en guerre, ou connaissant une crise politique ou économique, sont déclarés non solvables et ne bénéficient pas de garanties financières de la Coface. Ceci

a pour conséquence que la librairie doit prépayer toutes ses acquisitions, faute de quoi elle ne reçoit aucun livre. Inutile de dire que dans ces pays non cofacés, l'absence de couverture met les libraires dans la quasi-impossibilité d'exercer leur métier !

L'AILF a décidé de faire de ce dossier une priorité.

Comment pensez-vous travailler pour atteindre ces objectifs ?

Les principaux axes de travail que s'est fixés l'AILF sont les suivants : aider les libraires francophones des pays du Sud dans l'acquisition d'outils bibliographiques indispensables (*Livre Hebdo*, *Electre* ...); en outre, nous espérons constituer un jour une base de données exhaustive du livre francophone. Notre deuxième axe consiste à soutenir la formation.

Pour ce dernier point nous avons déjà mis en place un outil : le jumelage.

La librairie La Préface a été le cadre d'un des premiers jumelages entre libraires. Pouvez-vous nous parler de cette expérience ?

Nous avons accueilli pendant un mois, en novembre 2002, une libraire de Lomé au Togo, sœur Louise. En échange, Stéphanie, responsable des rayons BD, policiers et SF à la librairie est partie à la librairie le Bon Pasteur au mois de février dernier.

Cette expérience humaine, culturelle et professionnelle modifie le regard et permet, au-delà d'une solidarité

essentielle, de poser les jalons d'un programme de formation adapté et efficace dans le long terme. Leurs rapports de stage respectifs sont très instructifs sur les points communs comme sur les différences de nos librairies.

Cet échange nous éclaire, en particulier, sur les difficultés d'approvisionnement en livres français à l'étranger. Qu'en est-il de la diffusion en France d'éditions francophones ?

Certaines éditions n'ont pas de diffusion en France. Je me suis ainsi approvisionnée au Salon du livre de Paris en collections algériennes, que je n'aurai pas l'occasion de retrouver par la suite. Mais vous savez, il est aussi très difficile de faire venir en France des éditions belges ou suisses ! Voilà encore la preuve qu'un fichier exhaustif francophone serait utile à tous !

Comment classez-vous les ouvrages francophones dans votre librairie ?

Faute de place, je les classe dans le secteur

géographique auquel ils appartiennent. Mais si je pouvais, je ferais un rayon spécifiquement francophone, car je me rends compte que mes clients, même s'ils n'abordent pas spontanément la littérature par cet aspect, sont à l'écoute quand on leur parle de francophonie.

Il semble que les perspectives et le travail à accomplir pour diffuser la littérature francophone soient importants, mais d'après ce que vous nous avez expliqué, il y a de part et d'autre, en Europe comme dans les autres continents, des volontés affirmées et convaincues pour se battre avec vous dans ce sens !

La preuve en est l'invitation que je viens de recevoir des éditions Barzakh pour me rendre en Algérie, afin de prolonger et de finaliser les contacts que nous avons noués à l'occasion du Salon du livre de Paris.

Propos recueillis par
Christine BATAILLE



Stéphanie Lurguie et sœur Louise à la librairie Le Bon Pasteur, à Lomé.

Entretien avec Charles-Yves Chaudoreille, éditeur méditerranéen

Peu enclin à parler de lui – « j'ai une sainte horreur des éditeurs qui passent leur temps à se faire dorer par les médias alors que notre travail est un travail de discrétion et que l'on doit mettre en valeur uniquement les livres qu'on fait » –, le directeur d'Édisud a bien voulu, pour l'ABF, se prêter au jeu de l'interview.

**Quel est votre parcours ?
Vous n'avez pas créé
Édisud au hasard ?
Quelles études avez-vous
faites ?**

Je suis originaire de l'autre côté de la Méditerranée. Après des études secondaires à Constantine, j'ai fait du droit et des

sciences éco – à l'époque, elles étaient communes – à Alger et à Paris. Puis j'ai fait deux ans d'assistanat à la fac de sciences éco de Grenoble durant la dernière année de la guerre en Algérie. Après l'indépendance, l'année suivante, je suis retourné à Alger comme

assistant à la fac, où j'ai eu la charge de rétablir la bibliothèque de sciences éco qui avait été complètement détruite. J'ai évolué dans des structures algériennes grâce à des relations amicales, jusqu'en 1966, où je suis revenu en France. Je suis entré dans un centre de recherches privé d'Aix qui travaillait sur l'aménagement du territoire en Afrique. Lorsque ce centre a eu des problèmes financiers, je me suis retrouvé au chômage.

En réfléchissant à ce que j'avais envie de faire ou à ce que je pensais pouvoir faire – ce que l'on me proposait dans le coin ne m'intéressait pas, il fallait que je monte à Paris et cela ne m'intéressait pas non plus – j'ai donc choisi de créer Édisud.

En quelle année ?

En 1971. Comme on a démarré sans capital, on l'a constitué en réalisant des catalogues d'entreprises, rien qui soit éditorialement intéressant.

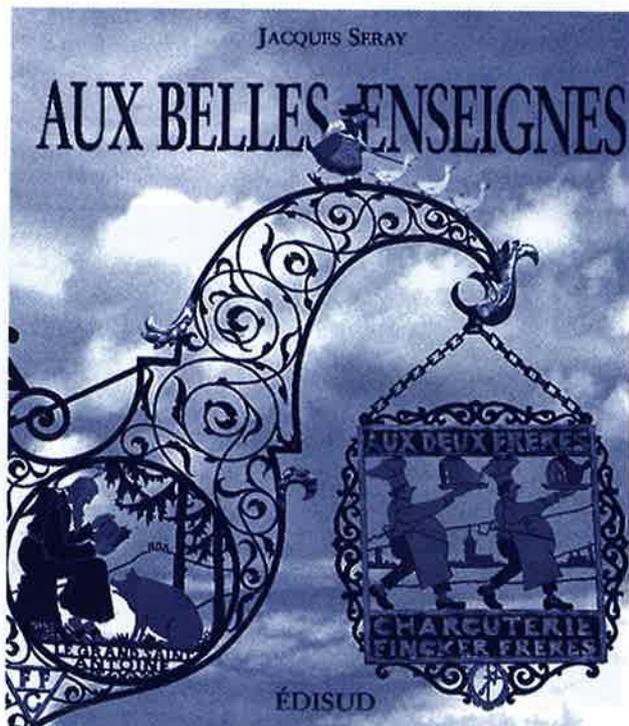
Vous aviez l'idée de créer une maison d'édition depuis longtemps ?

Non, simplement quand je réfléchis *a posteriori*, je me dis que j'ai quand même plus ou moins toujours trempé d'une manière ou d'une autre dans l'édition. À l'âge de quinze ans, j'étais déjà dans l'équipe de rédaction du journal du lycée de Constantine qui tirait à 4 000 exemplaires sur la rotative du *Quotidien du Constantinois*. Le rédacteur en chef était Jean-Claude Eberlé, qui a ensuite été directeur d'Antenne 2 et RMC. Une équipe passionnante. On publiait des poèmes d'auteurs qui sont devenus par la suite recteur de l'Académie de Paris, par exemple.

Ensuite, à Paris, étudiant fauché, je travaillais à mi-temps pour un journal d'adolescent du groupe Bayard Presse. Dans mes différentes fonctions, j'ai toujours eu plus ou moins la responsabilité des brochures ou des dépliants. Dans le centre de recherches d'Aix, on avait un embryon de collection, où ont été publiées six à huit études bien présentées.

Vous aviez un axe éditorial particulier au moment de la création ?

Non. L'idée de base, c'était de dire qu'avec l'effervescence en Provence, avec les centres de recherches sur le Maghreb notamment, il n'y avait quasiment pas de structure éditoriale sur place. Il y avait une place pour faire de l'édition en région. Je voulais être à la disposition de ceux qui, ici, avaient des projets



intéressants. On n'a pas voulu faire une maison d'édition qui défende la ligne de Charles-Yves Chaudoreille. On a résolument écarté tout ce qui était strictement littérature dans la mesure où il y avait Actes Sud, qui a démarré deux ou trois ans après. C'est comme cela qu'on est devenu éditeur de livres pratiques, techniques et scientifiques.

Quel est votre plus grand succès ? Qu'est-ce qui se vend le mieux ?

Recettes en Provence. C'est la conjonction entre un livre de qualité, un auteur dynamique, une écriture manuscrite et une couverture exceptionnelle. On doit en être aux 100 000 exemplaires vendus. On a eu d'autres succès. On a été quasiment le premier éditeur en France à sortir un livre sur l'énergie solaire au moment de la crise du pétrole, *Le Chauffe-eau solaire*, 75 000 exemplaires en quatre langues. Deux ans après, toute l'édition française s'y est mise. On ouvre des pistes, quand les autres voient que c'est rentable, ils suivent. *Recettes en Provence* a été copié 100 fois.

Comment êtes-vous devenu provençal ?

Parce que j'ai trouvé mon emploi à Aix. Je ne parle pas un mot de provençal, mais je publie aussi dans cette langue, parce que des auteurs sont venus me voir. J'essaie d'ailleurs de me battre pour qu'ils arrêtent de se taper dessus entre graphies mistralienne

et occitane. Je publie les deux.

Est-ce que vous faites des coéditions ?

On n'a jamais refusé de vendre de droits, mais ce n'est pas facile. Pour travailler à l'étranger dans les domaines qui sont les nôtres, il faut investir longtemps à l'avance. Il faut une maquette prête un an et demi avant la sortie du livre. Financièrement, nous ne pouvons pas, car la fabrication du livre doit être la plus courte possible. Pour de petits éditeurs, aller à Francfort relève du folklore.

Qui vous diffuse, vous distribue ?

Depuis longtemps, nous nous autodiffusons dans le Sud. Dans le Nord, c'est Casteilla. Les grosses maisons de diffusion-distribution ne nous ont pas acceptés parce qu'ils n'avaient pas la France entière. Nous avons des représentants qui travaillent bien dans le Midi. Cela remonte à l'époque, il y a vingt ans, où on s'était regroupés à plusieurs éditeurs de région. On s'était dit que chacun devait diffuser les autres dans sa propre région. Il n'y a eu qu'un imbécile qui l'ait fait, qui ait pris un représentant, c'est moi. C'est une situation intéressante et gênante à la fois, parce que la diffusion est coupée en deux. Mais c'est un avantage aussi, lorsque votre distributeur est défaillant.

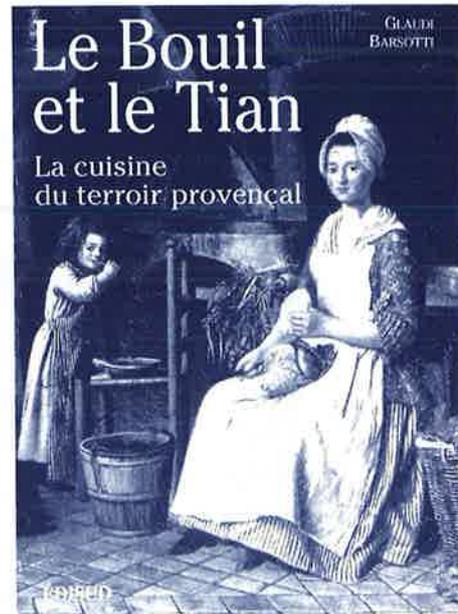
Comment cela se passe-t-il avec les structures de type FNAC ?

Cela commence à poser des problèmes, parce toute structure française qui atteint un certain seuil devient centralisatrice. Actuellement, les FNAC ne veulent avoir qu'un seul nom en face d'un référencement. C'est notre diffuseur du Nord, ou nous, ils ne veulent pas avoir les deux. C'est compliqué. Mes représentants visitent les FNAC du Sud, ils prennent les commandes de nouveautés, mais les commandes de réapprovisionnements vont chez mon diffuseur.

À partir de quoi avez-vous développé vos collections sur les tissus ?

On les a développées à partir de *Boutis des villes, boutis des champs*. Francine Nicolle, qui a créé une association de boutisseuses dans le Gard, est venue nous voir. Son livre a bien marché et on a eu ensuite une demande du Musée de l'impression sur étoffes de Mulhouse, qui avait une exposition en cours sur les piqués de Provence, avec la collection de Cabanel, un autre Gardois.

On a fait *Piqués de Provence* en partageant les risques. Pour le musée, c'était la possibilité de dépasser les 500 exemplaires, et mon idée était de faire des catalogues d'expositions qui soient en même temps des livres qui puissent vivre six ou sept ans. On a atteint un tirage de 6 000 exemplaires pour *Piqués de Provence*. Puis Francine Nicolle a réussi à créer son musée du boutis

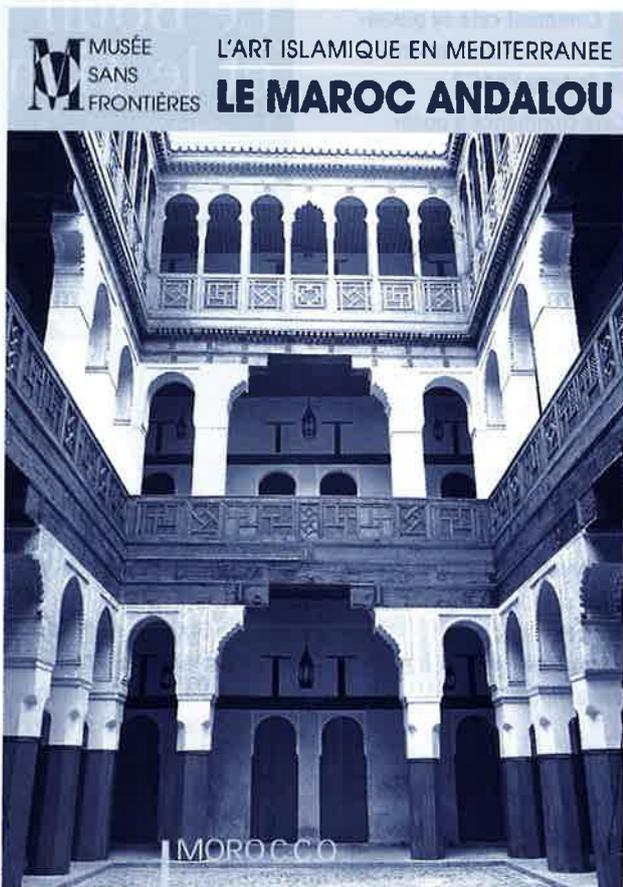


dans le Gard – il deviendra départemental en 2004 – avec une équipe dynamique, qui nous a proposé d'autres livres qui sont plutôt des pochettes/patrons.

Comme il n'y a pas grand monde qui travaille dans le textile, à côté d'Adam Biro et quelques autres qui émergent à peine, on s'est retrouvé avec des propositions, comme celles du musée de Clermont-Ferrand avec qui on a fait *Afrique bleue, les routes de l'indigo et Maroc, tapis de tribus*. Et de fil en aiguille, on a de plus en plus de propositions dans ce domaine. On a traduit *Boutis* en anglais, mais la forte demande ne s'est pas traduite en achats, pour le moment.

Pouvez-vous nous donner quelques chiffres sur votre entreprise ?

Nous avons une vingtaine d'emplois. Nous éditons entre 60 et 70 nouveaux titres annuels et 40 réimpressions. Notre catalogue compte 1 000 références vivantes.



■ Quels sont vos projets ?

Depuis quatre ou cinq ans, on renforce notre politique de collections. On avait trop tendance à sortir des livres isolés, chacun dans son format, dans sa pagination... J'ai donc donné à mon équipe éditoriale comme consigne de tout faire pour qu'on n'ait pas plus de huit à dix livres par an hors collection. Nous sommes sur la bonne voie.

Nous venons de sortir deux livres, dont l'un est la reprise enrichie des *Herbes du père Blaise*, par la dernière herboriste restant à Marseille. L'herboristerie existe toujours, près du Vieux-Port. Comme ce titre ne disait rien ailleurs qu'à Marseille, on l'a ressorti sous un autre titre, *Bien-être et santé par les plantes*,

avec un autre livre d'un autre pharmacien de la région qui utilise les herbes pour soigner. Ils ont la même présentation. On essaie d'entrer dans le secteur de la vente de livres en pharmacie, autorisé depuis 2002.

On a aussi en préparation un livre dans une collection emblématique sur les jardins et la nature. Cinq sont déjà parus sur les bonsaïs, les cactus, les palmiers. Ce sont des livres épais et bien illustrés, écrits par des spécialistes. En mars, on publie dans la même collection un livre sur les plantes exotiques adaptées aux climats méditerranéen et tempéré.

De même, on a publié pour le Salon du livre de Paris *Sites et monuments antiques de l'Algérie*,

deuxième livre de la collection « Archéologies », qui doit concerner l'ensemble des pays méditerranéens, après la Libye et avant le Liban et la Tunisie. On a trouvé un jeune archéologue de talent, Jean-Marie Blas de Roblès, capable de vulgariser tout en étant scientifiquement incontestable. Il anime cette collection.

Ensuite, nous préparons un livre qui n'entre pas dans une collection, sur les chapelles peintes du haut-pays niçois. Un remarquable travail photographique sur des monuments méconnus.

En projet avec le musée de Clermont-Ferrand, il y aurait un ouvrage sur les textiles et costumes du Yémen, *Reines de Saba*, en fin d'année.

■ Avez-vous des projets de numérisation ?

Je n'y crois pas beaucoup, bien que toute notre fabrication se fasse en numérique. Je ne pense pas que ce soit intéressant pour le type de livres qu'on édite. Mais on en fait. Par exemple, on vient de sortir un livre sur la casbah d'Alger, *Alger à l'époque ottomane*, une thèse espagnole que nous avons traduite. Nous avons numérisé plusieurs centaines de plans et de dessins pour en faire un cédérom inséré dans le livre.

■ Quels sont vos rapports avec les autres métiers du livre ?

J'ai trop peu de relations avec les libraires, qui préfèrent travailler avec les éditeurs littéraires. Avec les bibliothèques, on n'a pas particulièrement de contacts, si ce n'est avec la Méjanes.

■ Et pour l'avenir ?

Pour nous, il s'agit de continuer à creuser le sillon tracé, développer des collections dans lesquelles on est originaux, et peu nombreux, l'environnement, le jardin, la Méditerranée, l'archéologie... On aime avoir des recoupements entre une thématique et une région, deux façons de croiser nos clientèles, les jardins de la Méditerranée, par exemple.

■ Ce sont des catalogues hypertextuels ?

Notre catalogue est un gros problème. À partir d'un certain seuil, avec toutes nos thématiques, il devient compliqué à gérer. Il me plaît de moins en moins, il est trop diffus, donc trop confus. J'ai donc lancé il y a deux ans des microcatalogues par thèmes, et cela marche assez bien. Par exemple, le plus marquant et le plus difficile, c'est celui sur le conte, avec la nouvelle collection « L'espace du conte ». Il ne s'agit pas de recueils de contes, mais de « faire découvrir à tous, l'univers du conte et du conteur, ses pratiques, ses outils, ses thèmes de réflexion ».

Là, il nous semble que nous offrons un bon outil aux bibliothécaires.

Propos recueillis par
Isabelle de COURS et
Jean-Louis JOUANAUD



JEAN TOUZOT

LIBRAIRIE INTERNATIONALE

VOUS COMMUNIQUE SES NOUVELLES ADRESSES

LIVRES NEUFS

<http://search.touzot.fr>

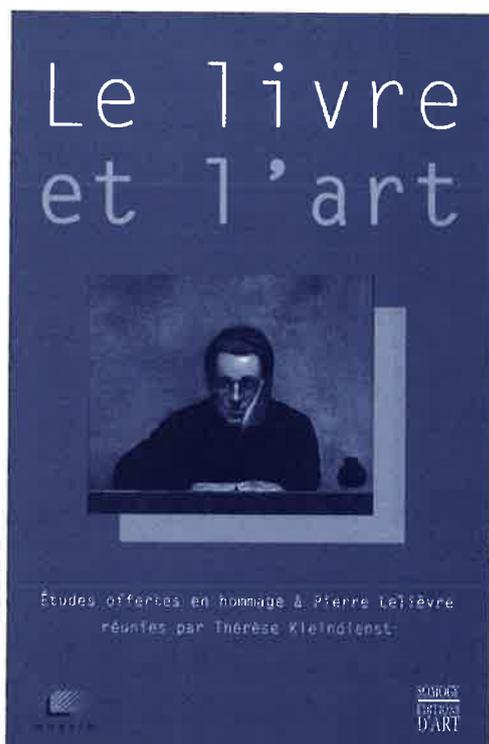
LIVRES ANCIENS ET ÉPUISÉS

<http://search.touzot.fr/tz-scripts/antiquaria/home.asp>

FREE BOOKS DATABASE ACCESS

JEAN TOUZOT LIBRAIRIE INTERNATIONALE

38 RUE SAINT SULPICE 75278 PARIS CEDEX 06 France - **E-MAIL : jdtouzot@touzot.fr**
22 RUE DES QUATRE VENTS 75006 PARIS - 13 RUE DES QUATRE VENTS 75006 PARIS
SAS au capital de 1.000.000 € - SIRET 682 001 326 00011 R.C. PARIS 682 001 326 TVA FR 62682001326



Le Livre et l'Art. Études offertes en hommage à Pierre Lelièvre, réunies par Thérèse Kleindienst. Paris, Somogy éditions d'art et Villeurbanne, ENSSIB, 2000. 600 p. ISBN 2-85056-405-2

C'est un copieux volume de *Mélanges* que ses collègues et amis ont offert à Pierre Lelièvre en 1998, pour ses 95 ans. La liberté laissée à chaque auteur dans ce genre d'ouvrage a pour résultat un agglomérat de sujets divers, soudés seulement par l'hommage de gratitude au récipiendaire que chacun réussit à glisser dans son texte.

On a tenté de classer la quarantaine de contributions, dues pour moitié à des bibliothécaires, dont cinq inspecteurs généraux et quatre anciens présidents de l'ABF, en deux sections principales : « Le livre et les bibliothèques » et « Art et architecture », quelques inclassables étant placés en « Fragments d'histoire » et en « Témoignages », lesquels, joints aux discours prononcés au cours de la cérémonie du 24 avril 1998, laissent un peu découvrir l'action multiple de l'ancien adjoint au directeur des bibliothèques.

Quelques auteurs ont eu l'attention de choisir un thème en rapport avec ses travaux personnels sur Nantes et sur Vivant Denon. Il n'en reste pas moins que le lecteur doit sautiller d'un sujet à l'autre, sautellement qui aurait été atténué par un sous-classement – pierre de touche des catalogues-matières sur fiches ! – chronologique comme nous allons tenter de le suivre, au lieu du mécanique (mais ici désespérant) ordre alphabétique des auteurs.

Art et architecture

On nous permettra de dire quelques mots de la partie d'histoire de l'art en signalant d'abord la judicieuse remise en question par M. Beaulieu des dogmes iconographiques d'Émile Mâle à propos de la sculpture du XII^e siècle. S'appuyant sur de nombreux exemples, elle prêche la prudence à ceux qui veulent tout expliquer par les enluminures en cherchant de trop savantes allégories, sans tenir compte de la chronologie, des usages locaux et surtout des contraintes techniques. La faune monstrueuse et le fantastique végétal sont le plus souvent dus à la fantaisie : il faut renoncer à mettre l'œuvre au service du savoir et étudier d'abord le monument dans sa réalisation avant de se préoccuper de sa conception.

Nous devons saluer plus encore un document capital savamment présenté par A. Bréjon de Lavergnée, le sagace conservateur du musée de Lille. Il s'agit de l'inventaire après décès du peintre Simon Vouet en 1649. Publié comme celui qui suit (par Ph. Cachau) de Mansart de Jouy (1783) avec un scrupule qu'un chartiste peut juger excessif – abréviations brutes (« ts » pour tournois, « De » pour demoiselle), et respect des majuscules semées en toute fantaisie par le rédacteur –, ils sont d'autant plus laborieux à parcourir que les dates, avec les années, apparaissent en toutes lettres (comme les notaires en avaient l'obligation).

Mais il faut souhaiter que ces documents n'échappent pas à la vigilance des bibliographies courantes, car ils font à eux seuls des *Mélanges Lelièvre* un ouvrage nécessaire. Si l'inventaire de Mansart de Jouy est surtout encombré de constitutions de rentes, reconnaissances de dettes et autres titres financiers, celui de Vouet détaille, mais souvent sans les précisions souhaitées par les historiens, les tableaux, dessins, esquisses et gravures conservés par l'artiste, et aussi la savoureuse énumération de son mobilier.

Mentionnons aussi l'examen par Véronique Meyer du « cachet de Michel-Ange » gravé au XVIII^e siècle par Élisabeth Chéron et d'autres : le graveur peut-il s'empêcher d'interpréter l'objet d'art qu'il doit reproduire ? Jean-Louis Harouel s'intéresse aux règlements d'architecture, tant les servitudes décoratives que les prescriptions sur les façades, les encoignures et les saillies, qui ont déterminé à Paris le visage de l'architecture classique.

Deux études s'attachent à Vivant Denon : Gérard Hubert recense ses portraits et Claudine Lebrun-Jouve reconstitue le projet d'une histoire artistique de Napoléon dont les « Dessins Denon » au Louvre sont les vestiges. Laurence Baudoux-Rousseau narre la création par Barillet-Deschamps, après sa mise en valeur des bois parisiens, de jardins publics à Lille, Roubaix et Cambrai. Hugues Wilhelm retrace par de minutieuses citations la fortune critique (ou plutôt l'infortune) de Cézanne avant sa consécration posthume, François Lenell fait l'histoire des Ateliers d'art sacré, de 1919 à 1947, une rénovation de l'art religieux voulue par Maurice Denis et G. Desvallières, tandis que Françoise Tétard-Vittu rend hommage à la persévérance de Maurice Leloir pour obtenir la création à Paris d'un musée du Costume qui n'aboutira qu'en 1956, seize ans après sa mort.

Pierre Lelièvre et l'essor des bibliothèques

Venons-en à présent aux contributions touchant la bibliothéconomie en commençant par celles évoquant les initiatives de Pierre Lelièvre. Avant la guerre, ce sont les débuts à La Rochelle, puis la direction de la BM de Nantes en 1931, où il entreprit dès 1936 de faire partager à la municipalité les principes de la lecture publique, avec un projet de bibliothèque régionale et une opération du « Livre au village » lancée en 1939. La guerre suspendit cette entreprise qu'il revindra à Luce Courville, nommée en 1962, de mettre sur pied. La réalisation prendra corps en 1968 avec le soutien d'une association d'amis de la bibliothèque : de véritables annexes de quartier, une bibliothèque enfantine, un club de lecture.

Un nouvel élan fut donné en 1978, aboutissant à l'ouverture en 1985 de la médiathèque, avec Anne-Marie Bertrand puis Jean-Claude Le Dro, et son épanouissement sera atteint dans les dernières années du siècle. Comme le conclut l'auteur de cet historique, Agnès Marcetteau-Paul, en fonction depuis 1997, les projets lancés par Pierre Lelièvre seront finalement réalisés avec d'autres structures, d'autres modalités qu'il était prévu, car il a fallu au fur et à mesure reconsidérer les besoins surgis, dans une concertation maintenant régulière entre les bibliothécaires et la municipalité.

La période de la guerre est évoquée par Marie-Thérèse Laureille (qui fut aussi notre photographe attitrée des congrès de l'ABF) dans ses « souvenirs d'une chômeuse intellectuelle », une catégorie d'emploi à laquelle les CES d'aujourd'hui n'ont rien à envier, dans les conditions de travail vécues par l'auteur à la Bibliothèque d'art et d'archéologie dont Pierre Lelièvre prit la direction en 1942, alors que les superbes acquisitions réalisées par Jacques Doucet et André Joubin attendaient toujours d'être traitées : catalogage au verso des fiches de « cimetière » de la BN, chauffage suspendu dans toutes les bibliothèques en l'hiver 1943-1944, suppression des transports en commun en l'été 1944... Mais la conviction et le dévouement communs à toutes époques peuvent obtenir des résultats.

Marguerite-Marie Untersteller évoque avec émotion son installation en décembre 1962 comme directrice de la BCP du Bas-Rhin, modestement installée dans une école de Strasbourg. « Eh bien, nagez maintenant ! » lâcha l'inspecteur général, pionnier de la lecture publique. À cette époque, il lança l'expérience des bibliothèques régionales de prêt, que raconte Jean Goasguen. Ce projet aurait pu aboutir en 1945, mais bien que né sous le Front populaire, il avait eu l'infortune d'être entrepris par le gouvernement de l'État français, ce qui le fit condamner dès 1946. Il fallut attendre quinze ans pour le voir ressurgir dans l'idée émise par Pierre Lelièvre de créer un relais entre les BU et les petits centres de lecture publique, confié en Bretagne à Jean Goasguen et tenté aussi en Franche-Comté, sous l'impulsion de l'inspecteur général A. Masson.

Mais le départ de Pierre Lelièvre pour le rectorat de Dakar, en 1964, porta un coup d'arrêt définitif à cette mission régionale d'étude dévolue aux BCP, comme ne tarda pas à le réaliser l'auteur, qui se retrouva tout seul avec son projet, tandis que la

Direction des bibliothèques devait alors réduire son ambition de compléter le réseau départemental des BCP à vocation de lecture publique simple, si l'on peut dire. C'est beaucoup plus tard que BRISE ou les BMVR remettront à l'honneur des idées venues trop tôt.

Évolution de l'architecture des bibliothèques

Dès la Libération, Pierre Lelièvre, alors président de l'ABF, suggère que la reconstruction soit l'occasion d'un aménagement plus rationnel des bibliothèques. Le grand chantier va d'abord être celui des BU, mais il constate que jusqu'en 1962 règne le dogme trinitaire du schéma : services publics/magasins/services intérieurs, alors qu'il préconise pour l'avenir le rapprochement des deux premiers éléments dans la volonté nouvelle d'un libre accès aux documents.

Jaqueline Gascuel-Cart déplore de ne découvrir que peu de « paroles de bibliothécaires » qui dépassent cette trilogie pour considérer l'architecture elle-même : on pense local et mobilier, aménagement intérieur, dans le souci, pour la lecture publique, de séduire les non-lecteurs en s'affranchissant de la pompe monumentale et intimidante du XIX^e siècle et en banalisant le bâtiment, quitte à ressembler à un supermarché.

Le Centre Georges-Pompidou sera le couronnement de cette architecture de désacralisation tandis que le concept tour-silo des BU trouvera son apothéose dans la Bibliothèque de France de Perrault – pour laquelle les bibliothécaires n'avaient pas été appelés à l'origine à formuler une programmation : paradoxalement cette conception surannée est devenue le signe architectural le mieux accompli de la BNF-Tolbiac.

Après que les bibliothécaires se furent résignés à l'idée que le respect des normes de fonctionnement ne pouvait qu'engendrer la répétition des mêmes modèles de construction, alors qu'elles sont là pour éviter à l'architecte le souci de fabriquer un programme en lui garantissant que son projet fonctionnera, on peut constater à présent que la flexibilité maintenant prescrite donne à la bibliothèque la marge souhaitable d'adaptation aux mutations technologiques et à la répartition changeante des espaces consultation des différents supports (livres, CD, cédéroms...).

Ainsi, la part de chacun étant prise en considération par le partenaire – et il nous revient de ne pas dénaturer ensuite le travail de l'architecte –, le bibliothécaire et l'architecte peuvent imaginer ensemble. Il devient possible dans ces conditions de faire appel à des architectes inventifs, car la qualité esthétique est reconnue comme une clé de la réussite auprès du public, ce souverain juge : la bibliothèque est l'habitation des lecteurs, ce sont eux qui vont improviser en fin de compte des scénarios d'appropriation. Jacqueline Gascuel ne peut que se féliciter discrètement de la réhabilitation de l'architecture aux yeux des bibliothécaires. À la Direction des bibliothèques, l'architecture fut le domaine d'action du service technique où Jean Bleton est reconnaissant d'avoir profité vingt ans durant de la sagacité d'un maître devenu un ami (sinon un « confrère »).

À la lumière de l'histoire

L'architecture encore, mais dans l'histoire des bibliothèques, amène Simone Balayé à analyser des projets d'extension de la Bibliothèque royale sous Charles X, dus à F.-J. Delannoy alors qu'après la Direction du Trésor la Bourse des valeurs quittait le quadrilatère Vivienne-Richelieu. Plaçant l'entrée rue des Petits-Champs, Delannoy, en 1826, aligne une enfilade de trois cours le long de la rue de Richelieu. Il est le premier à concevoir ici une rotonde à la rencontre de quatre salles (comme à l'ancienne bibliothèque Sainte-Geneviève). Le projet n'alla pas plus loin, à la fin de l'année, Visconti évinçait Delannoy.

Dans une étude fouillée, Christian de Mérindol examine, d'après les inventaires, les couleurs des reliures dans les bibliothèques princières médiévales. L'influence héraldique s'affirme à la cour de France, mais l'emblématique (couleurs personnelles) apparaît avec Charles V : le rouge-blanc-vert devient l'emblème dynastique des derniers Valois directs. Ces influences interfèrent avec la symbolique : le noir de l'humilité et de la dévotion discrète, mais aussi des ténèbres diaboliques, est la couleur préférée pour les livres de piété. Mais dans l'ensemble d'une bibliothèque, la valeur élevée dans la taxonomie accordée au rouge l'emporte. L'auteur se demande si les couleurs n'ont pas servi ensuite au classement des livres sur les rayons, comme le suggère l'inventaire de la bibliothèque de Marguerite d'Autriche ou celui des ducs de Bourbon (à Moulins).

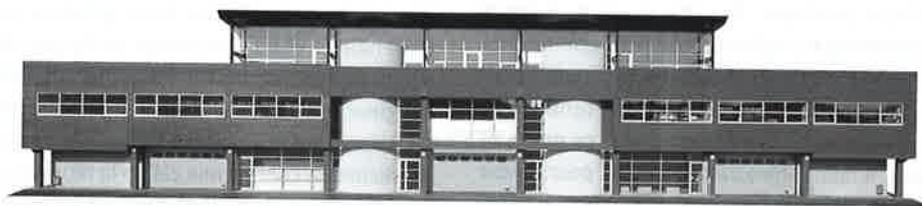
Il est toujours rassurant de rappeler, avec Pierre Vaillant, la fondation exemplaire de la BM de Grenoble, due à l'acquisition de la bibliothèque de l'évêque J. de Caulet à la faveur d'une souscription volontaire des Grenoblois, recueillie par une petite escouade qu'animait un libraire fortuné, André Faure. Le premier

bibliothécaire, raconte Paul Hamon, se démit au bout de deux mois, appelé à Paris pour assurer « l'instruction d'un prince », sans doute un Rohan Guéméné. Cet abbé Devaux sera nommé en 1780 précepteur des enfants de France ; un seul de ses livres est parvenu à la bibliothèque de Grenoble en 1997, c'est une *Semaine Sainte* où Louis XVI faisait épeler son fils.

Monique Lambert se penche sur les bibliothèques de musée, longtemps ignorées parce qu'elles étaient, par nature, réservées aux seuls conservateurs de l'établissement. Elle étudie la constitution des collections, les livres accompagnant à l'origine les objets d'art, par exemple dans la collection Boissot léguée aux Bénédictins de Besançon, ville qui a ainsi le plus ancien musée de France (1694). S'ensuivent la séparation instaurée par la Révolution, le développement des bibliothèques de travail dans les musées d'art, à commencer par le Louvre, et le mélange que l'on retrouve aujourd'hui, au risque d'entretenir dans le grand public une certaine confusion. Car sans même parler des bibliothèques installées dans un monument ancien garni d'objets comme un musée (c'est parfois le cas à Paris comme en province, et nous ne nous en plaindrons pas). M. Lambert rapporte des créations récentes où les livres se conjuguent aux objets d'art quand une maison d'écrivain (V. Larbaud, P.A. Benoît) devient une bibliothèque ou quand les arts du spectacle se doivent d'embrasser tous leurs modes d'expression autour des livres. Et la fonction d'un livre d'artiste n'est-elle pas d'être un objet de vitrine ?

Les bibliothèques de travail sont apparues dès leur naissance dans les musées industriels et les musées d'ethnographie. Face à cette nécessité, les départements du Louvre n'ont pas attendu l'installation de l'INHA rue Vivienne, pour se constituer sous la

chappaz®



L'aménagement global sur mesure

Accueils • Rangements • Postes multimédias • Tables de lecture

CHAPPAZ S.A. • ZAC de Malnoue Ouest 4, allée de Valmy 77184 EMERAINVILLE • Tél. : 01 64 61 65 65 • Fax : 01 64 61 61 09
E.mail:chappaz@wanadoo.fr • Site : www.chappaz.fr

main de nouvelles bibliothèques de travail. Pour couvrir la diversité des fonds documentaires (dossiers de presse, iconographie, photographies, aquarelles, plans... et l'audio-visuel), les bibliothèques de musée manquent de moyens le plus souvent (mais sait-on que le musée de Dijon accorde à sa bibliothèque interne le même crédit d'acquisition dont se contente une ancienne et des plus fameuses bibliothèque de la capitale ?). M. Lambert se réjouit de voir malgré tout ces bibliothèques participer pleinement à l'essor des réseaux informatiques et elle encourage les ébauches de coordination des acquisitions documentaires (un vieux rêve de bibliothécaire !).

Problématiques contemporaines

Jacqueline Rey fait le point sur les mutations professionnelles de notre métier – dont un recensement officiel ne dénombre pas moins de 31 catégories ! – et note un rapprochement avec celui de documentaliste : la conservation, d'une façon générale, n'est plus la mission première, car l'érudition, notre première vertu jadis, n'est maintenant qu'un atout subordonné au sens de la communication (mais la génération du milieu du XX^e siècle ne pensait-elle pas déjà que notre rôle était de mettre l'érudition au service du lecteur ?).

De son côté, Pierre Marie Belbenoit-Avich constate, non sans quelque satisfaction, que, malgré l'apparence, l'aide au lecteur reste d'autant plus nécessaire que l'avalanche d'informations et la prolifération de sites Internet, dont la valeur est inégale, submergent les navigateurs. Certes de nouveaux lecteurs déjà entraînés viennent profiter de cette extension des services offerts, mais il faut nous asseoir aux côtés de bien d'autres lecteurs, déroutés par la technique – et, ajouterons-nous, par les variations de stratégie d'un logiciel à l'autre – ... ou par la langue anglaise.

Il n'est pas besoin d'insister sur l'intérêt de l'article où Jean-Luc Gautier-Gentès poursuit, non sans courage, ses réflexions sur « Extrémismes et consensus » entamées dans *Esprit*, en février 1998 et dans le numéro 178 de notre *Bulletin*. C'est évidemment pour nous la contribution majeure de ces *Mélanges*...

Les doléances des extrémismes se plaignant d'être écartés des acquisitions dans les BM qu'ils contrôlent ont remis en cause la position traditionnelle de neutralité (inerte) qui était la nôtre, à l'instar des sociétés savantes, dont les statuts excluent fermement toute discussion politique ou religieuse. S'appuyant sur la sociologie des rumeurs, Gautier-Gentès démontre patiemment qu'il faut dépasser cette frileuse prudence.

Les publications militantes ont-elles leur place dans les bibliothèques publiques ? L'objection la plus forte à cette ouverture, c'est le ton injurieux de publications insultant violemment telle communauté, qui du coup se sentirait exclue de la bibliothèque, alors que c'est un lieu public. Mais à l'inverse, en excluant ces publications, ne va-t-on pas alimenter un discours « victimaire » qui ne laisse pas de troubler les honnêtes gens ? L'auteur avance subtilement que l'excès de consensus



Pierre Lelièvre, maire de Rochecordon.

intellectuel – partager les mêmes idées – nuit à la cohésion sociale – accepter que des gens aient des idées opposées aux siennes – : on conviendra en effet que la démocratie (sinon « populaire ») ne doit pas viser à l'unanimité des opinions.

Les bibliothèques ont un rôle à jouer pour installer un débat pacifique permettant la confrontation (intellectuelle) des opinions – au risque d'être taxées d'angélisme –, donc en disposant sur des rayons des collections plurielles. Gautier-Gentès défend les droits d'une pensée hétérodoxe (il pourrait citer Galilée) et prône la défiance à l'égard des idées trop consensuelles. La position de synthèse qu'il propose est de faire la distinction entre l'extrémisme de la pensée et l'extrémisme de la haine, admettant l'un, excluant l'autre, quitte à rejeter les publications qui font place aux deux tendances.

Mais il y a aussi un « consensus de la tyrannie », poursuit-il. N'acquiescer que des traités de jardinage et écarter une étude des écoles historiques, c'est faire de la politique. Toute BM a vocation à l'encyclopédisme, mais le pluralisme est la qualité de l'encyclopédisme. Donc, il ne convient d'évincer ni un courant ou un autre de la pensée démocratique ni la parole des extrémismes en évitant d'accorder à ceux-ci une représentation supérieure à leur audience (sinon influence) nationale réelle.

L'inspecteur général ne nous dit pas comment appliquer objectivement ces excellents principes, mais il estime à juste titre qu'après le temps où l'on a mis en avant la fonction ludique des bibliothèques (lire pour se distraire) il faut aujourd'hui rétablir l'équilibre avec la fonction réflexive. Il écrit (p. 520) : « Le problème n'est donc pas de déterminer s'il est opportun ou non d'empêcher les partis d'infléchir les politiques d'acquisition à leur profit, mais de prévoir des mécanismes de sauvegarde du pluralisme des opinions quand ils le font. »

La bibliothèque est appelée à faire contrepoids à tous les pouvoirs, à tous les partis, à toutes les autorités, à tous les dispensateurs d'idées reçues, de vérités révélées. La bibliothèque comme contrepouvoir ? Que d'aucuns n'aillent pas s'effaroucher : il y a peu de chances pour que cette définition soit officialisée.

Modestement, il conclut qu'on est toujours l'extrémiste de quelqu'un. Pour cette raison, il est probablement impossible de définir une politique d'acquisition qui recevrait l'assentiment de tous. Il suggère une mesure pratique : que la bibliothèque informe ses lecteurs des exclusions qu'elle a décidé de pratiquer (certes, mais la rédaction du communiqué est délicate...).

Le livre au cours des siècles

Arrivons enfin dans les eaux moins agitées de l'histoire du livre, à laquelle des collègues, et non des moindres, se sont attachés. Henri Jean Martin dégage le rôle joué par François Desmoulin, précepteur de François d'Angoulême et de sa sœur, à qui il offrait des traités de morale calligraphiés en lettres romaines annonçant l'adoption de ces caractères par les imprimeurs français à la fin du règne de François I^{er}. C'est le cas du *Traité sur les vertus cardinales* (1509) dont l'illustration est aussi digne d'attention.

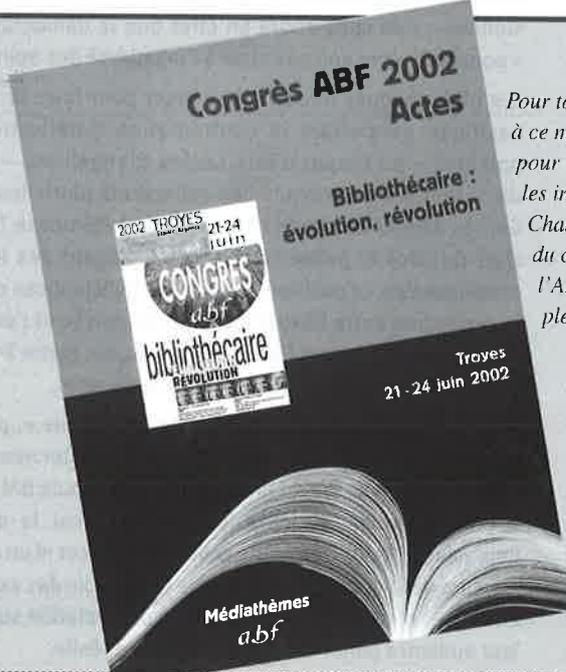
Elle s'inspire de l'*Hypnerotomachie* aldine de 1499 mais manifeste aussi une verve caricaturale qui annonce déjà Rabelais. Grâce à des recherches récentes, on peut l'attribuer à Guillaume II Le Roy, fils du premier imprimeur lyonnais. Artiste abondant, il travailla pour les libraires de Lyon qui cherchaient à faciliter la lecture des textes universitaires en les ponctuant d'illustrations dans le goût de l'école de Dürer aussi bien que dans le style vénitien. Ainsi apparaît un art international pour lequel la France est un centre de convergence.

Louis Desgraves se penche sur les imprimeurs du Sud-Ouest qu'il connaissait si bien. Toulouse, tout de suite derrière Paris et Lyon, accueillit un atelier itinérant dès 1476. Bordeaux s'y prépara en 1486, mais la première presse n'y fonctionna que vers 1513-1516. Les troubles de 1562 portèrent un coup d'arrêt à l'imprimerie toulousaine dont l'activité se bornait d'ailleurs à des petits formats, souvent de quelques feuillets. La reprise fut ensuite plus remarquable à Bordeaux, où Simon Millanges produit entre 1572 et 1600 deux cent quarante ouvrages, dont les *Essais* en 1580-1582.

C'est aux imprimeurs du roi que s'intéresse Denis Pallier. La fonction, peut-être seulement honorifique à l'origine, est accompagnée, sur la recommandation royale de celle d'imprimeur juré de l'université, qui, elle, comportait des

Médiathèmes

abf



Pour tous ceux qui n'ont pas pu assister à ce moment fort de la vie de l'association, pour tous ceux qui souhaitent redécouvrir les interventions du pré-congrès de Châlons-en-Champagne sur les bibliothèques musicales et du congrès de Troyes, l'ABF a édité les textes des conférences plénières et les synthèses des ateliers.

Collection Médiathèmes.
format 18 x 24 cm, 112 pages, 30 €
ISBN : 2-900177-23-5
diffusé par ABIS, édité par ABF

BON DE COMMANDE à envoyer accompagné du règlement à **ABIS - 31, rue de Chabrol 75010 Paris**

Je commande ACTES CONGRÈS ABF 2002 au prix de 30 € TTC (franco de port) Je souhaite recevoir une facture

Nom - Prénom _____

Organisme : _____

Adresse : _____

avantages bien réels. Geoffroy Tory est le premier à apparaître comme tel en 1533, l'année de sa mort. François I^{er} crée en 1543 un office d'imprimeur du roi pour la langue française, avec cette fois les permis d'imprimer « tous les livres qu'il pourra recouvrer ».

La séparation d'avec les suppôts de l'université s'affirme après 1550, mais avec des privilèges équivalents – Robert II Estienne est le premier imprimeur *ordinaire* du roi – et le monopole d'impression des actes royaux s'instaure, que l'on trouve partagé avec des imprimeurs de province dès 1557. D'une portée plus générale, l'obligation de lettres de privilège pour l'impression d'un nouveau livre est imposée à partir de 1563 ; auparavant le privilège, qui est un droit d'exclusivité, était sollicité par les auteurs et les éditeurs.

On a coutume de considérer qu'après le maintien au XVII^e siècle d'une grande activité dans l'édition religieuse, l'imprimerie à Lyon avait perdu toute importance au siècle suivant. Dominique Bougé-Grandon observe pourtant une animation soutenue dans le secteur du colportage, surtout s'il est clandestin, le seul visible dans les archives judiciaires de la ville de Lyon. Elles laissent dénombrer, outre les colporteurs, appelés aussi « contre-porteurs », qui sont des vendeurs ambulants, des « étaleurs », bouquinistes à emplacement fixe, des boutiques où le livre constitue une activité annexe (les merceries garderont longtemps cette pratique), et en amont de ces trois professions, des « passeurs ».

Les colporteurs, échappant à tout contrôle, ne se contentent pas de vendre de petits livres de piété et des almanachs, mais aussi des livres défendus, voire des livres volés ; toutefois les libraires installés les considèrent comme un mal nécessaire et quand des interpellations ont lieu, elles se heurtent souvent à la résistance de la foule. L'étude de quelques affaires de colportage fait entrevoir des imbrications nébuleuses : une perquisition chez un confiturier en 1760 amène à enquêter au couvent des Récollets, les passeurs, souvent des femmes, font entrer des livres prohibés venant d'Avignon.

Ces circuits parallèles laissent deviner des réseaux complexes et bien organisés. La curieuse figure de François de Los Rios, colporteur devenu commis de librairie à Paris, puis libraire prospère à Lyon jusqu'en 1794, montre que la librairie officielle n'est pas un milieu clos et qu'elle a souvent des liens de famille avec les petits métiers marginaux.

Enfin Paul Roux-Fouillet dresse l'histoire des tracts politiques dont il trace le développement pour la propagande au cours de la Grande Guerre. Il expose la formation de la collection de la BNF et le système de classement : les 12 000 documents de la Seconde Guerre mondiale ont été analysés un par un dans un catalogue dont la publication est restée au stade de projet. Ce fonds, dont l'intérêt déborde le cadre français, n'est-il pas connu comme il devrait l'être des historiens de la période contemporaine ?

Fragments...

N'oublions pas pourtant les contributions reléguées en « Fragments d'histoire », mentionnant au passage l'envolée d'E. Briggs, ancien professeur à Cambridge et descendant de huguenots, qui exalte le rôle important joué par les réfugiés wallons, puis français, dans le développement économique (le tissage, l'assèchement des marais de la région Isle of Ely, la joaillerie), mais aussi dans l'armée et même dans la marine.

L'ensablement menaçant le port de Saint-Gilles-Croix-de-Vie en Vendée a été l'objet d'efforts particuliers au XVIII^e siècle et T. Kleindienst ne manque pas de souligner narquoisement les divergences des experts appelés sur les lieux en 1768, tant pour l'analyse de la situation que pour les remèdes à y apporter : l'ingénieur militaire disait ceci, celui de la marine disait cela et François Abeille, ingénieur du roi à Rennes (il était intervenu à la Bourse de Nantes) proposait une écluse démontable intermittente. Ce projet hardi ne fut pas réalisé, et c'est une dragueuse qui aujourd'hui évacue le sable s'accumulant inlassablement dans le petit « port de marée ».

Tandis que Roger Pierrot publie deux lettres inédites, dont une d'Ève de Balzac (M^{me} Hanska) remerciant M^{me} Ingres d'un autoportrait de son mari (la trace en est perdue), M. Thomas revient sur le parfait prototype de l'agent double que fut Esterhazy, fascinant d'ambiguïté. Introduit dans la haute société juive tout en collaborant à *La Libre parole* de Drumont, et sollicitant à plusieurs reprises son ancien condisciple Edmond de Rothschild lorsque Schwartzkoppen diminuait ses subsides. Une fois démasqué il se posa en victime du « complot juif », thèse qui trouve encore des défenseurs, un siècle après « l'affaire », et que récuse M. Thomas.

Quelques critiques

Bien que son titre ne laisse nullement soupçonner son contenu réel, la richesse de ces *Mélanges Lelièvre* demandait à être déployée. Pour les amis du « livre » en tout cas, il aurait mérité aussi plus d'« art » : la justification est à l'étroit, les caractères d'un dessin quelconque, les notes en fin d'article, alors que le traitement de texte donne toute facilité pour qu'elles soient en bas de page. Un moindre corps aurait donné un ouvrage moins épais et peut-être plus facile à ouvrir ; il est impossible de le lire la plume à la main car dès qu'on le lâche, il se referme. La bibliographie du récipiendaire suit fort heureusement l'ordre chronologique, mais les références des périodiques sont maladroïtement articulées, et le nom de Claude Lauriol estropié : c'est peut-être la seule coquille, mais en notre XXI^e siècle, elle ne peut plus être imputée au typographe.

Jean-Claude GARRETA

Nous avons reçu



Le Romain du Roi : la typographie au service de l'État,
1702-2002
Musée de

l'Imprimerie de Lyon, 2002,
125 pages.

ISBN 2-85682-017-4

Catalogue de l'exposition au musée de l'Imprimerie de Lyon, qui s'est achevée en février dernier, sur le célèbre caractère typographique, plus connu sous le nom du « Romain du Roi ».

Un magnifique ouvrage richement illustré pour plonger dans la longue carrière ininterrompue de ce caractère d'État au sein de l'Imprimerie royale, révolutionnaire, puis impériale et nationale. Un épisode majeur de l'évolution de la lettre imprimée.

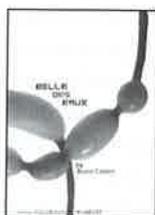


Fonction publique territoriale : perspectives démographiques par type

de collectivités, CNFPT et CNARL, novembre 2002. Diffusé par le CNFPT, 10-12, rue d'Anjou, 75381 Paris Cedex 08

Réalisée en partenariat par le CNFPT et le CNARL, cette enquête démographique sur les agents titulaires et stagiaires de la Fonction publique territoriale, réalisée auprès de 80% des collectivités, permet d'estimer les besoins de remplacement des effectifs

territoriaux et leurs conséquences sur le concours et les formations initiales par catégorie d'employeurs.



Belle des Eaux, Bruno Castan, Éditions Théâtrales Jeunesse, 2002.

92 pages.

ISBN 2-84860-114-9

Une pièce toute en eaux qui revisite le conte de la Belle et la Bête dans une nouvelle collection des Éditions théâtrales.



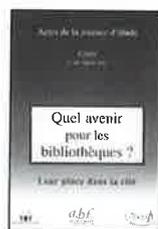
Au commencement..., Texte et illustrations : Armande.

Éditions l'Œil,

« gros yeux ».

ISBN 2-915049-02-5

« Au commencement, dans l'infini noir du ciel, seul Dieu existait... On raconte qu'il resta très longtemps dans l'obscurité immense à écarquiller les yeux dans l'espoir d'apercevoir quelque chose ou quelqu'un. »



Quel avenir pour les bibliothèques ? Leur place dans la cité, Actes de la journée

d'étude organisée par la bibliothèque municipale de Caen et l'ABF-Normandie,

le 22 octobre 2001. 2002. 60 pages.

La bibliothèque est-elle toujours un outil collectif indispensable dans la vie de la cité ?



D'encre et d'exil. Premières rencontres internationales des écritures de

l'exil, Entretiens avec Bashkim Shehu, Vu Thu Hien, Maxime N'Debeka, Elias Sanbar. BPI Centre Pompidou, « BPI en actes », 2002. 123 pages.

ISBN 2-84846-064-2

Ces premières rencontres internationales des écritures de l'exil, conçues avec le soutien du Parlement international des écrivains, sont l'occasion de faire un tour d'horizon d'une littérature d'exil, d'où « les mots sont autant de cris de désespoir, de résistance ».



Répertoire des métiers du livre en Bourgogne - édition 2002, Le Centre régional du livre

de Bourgogne. 2002.

124 pages.

ISBN 2-9505126-6-6

Troisième édition mise à jour et augmentée, qui recense l'ensemble des acteurs des métiers du livre en région Bourgogne, de la publication à la diffusion.

www.crl-bourgogne.org



Paroles de lecteurs, Production UP Vidéo Chenôve. Conception et réalisation : Jean-

Marc Pouyet. 2002

En 1982, la ville de Chenôve crée une BM au milieu des immeubles du quartier du Mail, au cœur de la commune, équipement transformé, en 2002, en une médiathèque vaste et moderne. À l'occasion de son 30^e anniversaire, une trentaine de lecteurs, de tous âges et de toutes conditions, a accepté d'en parler.

BM François-Mitterrand Place Coluche – 21300 Chenôve
Tél. : 03 80 51 55 09.



Lumières du Nord, Frédéric Barbier. Genève, Droz. École pratique des

hautes études - Sciences historiques et philologiques, 2002. 528 pages + illustrations. ISBN 2-600-00683-4

Ce volume propose le recensement de tous les imprimeurs et libraires français intervenant, au XVIII^e siècle, au sein de l'actuelle région du Nord-Pas-de-Calais.

BULLETIN CRITIQUE du LIVRE EN FRANÇAIS

N° 648 - Mai 2003
190494 à 190680

BCLF

À PORTÉE DE MAIN
DU PROFESSIONNEL
un outil indispensable

CHAQUE MOIS :

- une sélection de 200 publications nouvelles en langue française
- 200 notices bibliographiques détaillées
- 200 comptes rendus critiques rédigés par des spécialistes
- de précieux compléments d'information : prix, public, lectures recommandées...
- des tables et des index qui permettent une consultation facile, rapide et efficace



AVEC LE CÉDÉROM DU BULLETIN CRITIQUE,
VOUS POUVEZ ÉGALEMENT :

- accéder à l'intégralité du numéro du mois,
- faire toutes les recherches que vous souhaitez (par auteur, par titre, par éditeur, en texte intégral...),
- imprimer, sauvegarder, exporter les notices sous différents formats (simple fiche, public ou ISBD).

EN SALLE DE LECTURE
une mine de découvertes
pour tous

GRÂCE AU BULLETIN CRITIQUE, CHACUN PEUT :

- repérer les grandes tendances de l'édition francophone,
- suivre les publications en français dans le domaine qui l'intéresse,
- découvrir de nouveaux auteurs, de nouvelles œuvres, de nouvelles recherches...

ABONNEZ VOUS AU BCLF...

et profitez de notre offre :
un second exemplaire à - 50 %

Nom :
Prénom :
Société :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Télécopie :
Courriel :

Un an (11 numéros) = 250 €

- Souhaite s'abonner au BCLF
et bénéficier d'un second exemplaire à -50% 375 €
- Souhaite s'abonner au BCLF
sans bénéficier de l'offre spéciale 250 €
- Est déjà abonné et souhaite bénéficier, lors du prochain
renouvellement, de l'offre spéciale pour le second exemplaire 125 €
(N° abonné :)

Règlement en euros à l'ordre de e.net / BCLF, ci-joint par :

- Chèque bancaire Virement bancaire
Banque San Paolo Paris Catalogne 75014 Paris
code banque 40978 code guichet 00071
n° de compte 0338917U001 clé RIB 18

Date, signature et cachet :

Bulletin d'abonnement à retourner à BCLF / Service abonnement
12, rue de la Montagne-Sainte-Genève - 75005 Paris
Téléphone : 01 46 34 77 77- Télécopie : 01 43 25 34 67
Courriel : bclf.communication@infomedia.fr

Ces annonces sont publiées sous l'entière responsabilité de la collectivité émettrice.

OFFRE D'EMPLOI

**La ville de Saint-Germain-lès-Corbeil
(Essonne, 7 150 habitants)
recrute
un assistant de conservation du patrimoine
et des bibliothèques (h/f), responsable
de la médiathèque**

Missions

- ✓ Encadrement d'une équipe de trois personnes, gestion du fonds, politique d'acquisition, dossiers de subvention, préparation et suivi budgétaire.
- ✓ Développement des actions en direction du milieu scolaire et des structures de la petite enfance.
- ✓ Élaboration et suivi des animations et projets en lien avec les partenaires culturels locaux (école de musique, service jeunesse, associations, etc.) et intercommunaux.
- ✓ Mise en œuvre de la politique culturelle municipale sous l'autorité du maire-adjoint chargé de la culture.
- ✓ Développement du secteur multimédia et initiation du public aux nouvelles technologies de l'information.

Profil

- ✓ Titulaire du CAFB, DEUST ou DUT Métiers du livre.
- ✓ Connaissance du logiciel PERGAME souhaitée.
- ✓ Aptitude au management et au travail en équipe.
- ✓ Qualités relationnelles et sens du service public.
- ✓ Capacité à innover et à développer des relations partenariales.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année

**Merci d'adresser votre candidature
(lettre de motivation et CV) avant le 30 juin 2003,
à M. le Maire, 2, route de Lieusant,
91250 Saint-Germain-lès-Corbeil**

DEMANDE D'EMPLOI

**Titulaire du CAFB,
option jeunesse,**

dame de 56 ans cherche un emploi CES ou CEC,
dans les départements 78 ou 92.

Disponible à partir de septembre.

Marie-France Rover
155, boulevard de la Reine
78000 Versailles

Tél. : 01 39 50 94 70 - 06 74 60 85 15

- Les annonces de demandes d'emploi sont gratuites pour les adhérents de l'ABF.
- Pour les offres, consulter ABIS :
Tél. : 01 40 22 63 11 – Fax : 01 55 33 10 31
abis@abf.asso.fr

PROTOCOLE DE RÉDACTION

BIBLIOTHÈQUE(s) s'adresse aux professionnels des bibliothèques de tous niveaux et de tous types d'établissements, à leurs publics et à leurs partenaires.

REMISE DES ARTICLES

Le délai indiqué aux auteurs ainsi que la taille de l'article doivent être impérativement respectés. Au-delà de la date indiquée, la parution dans le numéro prévu ne peut être garantie. Si le nombre de signes dépasse celui indiqué par la rédaction, celle-ci sera contrainte de proposer des coupes, conformément à l'article 6 de la charte de *BIBLIOTHÈQUE(s)* : « Les articles peuvent être commandés par la rédaction. Ils doivent respecter les consignes concernant le sujet et le nombre de signes. Le cas échéant la rédaction modifiera et/ou réduira le texte qu'elle soumettra à l'auteur avant validation. La rédaction se réserve le droit de le compléter par des informations supplémentaires. En cas de désaccord, *BIBLIOTHÈQUE(s)* s'interdit de publier l'article. »

Tout envoi à la rédaction doit impérativement comprendre :

1. Des éléments de présentation de l'auteur :
fonction, établissement (coordonnées complètes : adresse, tél., fax, mél),
photo personnelle.

2. Du texte : sauf indication spécifique de la rédaction, les textes seront d'une longueur de 7 000 à 10 000 signes (espaces compris) maximum. La frappe doit être faite au kilomètre, sans enrichissement, en corps 12 (Times New Roman). Aucun élément de texte ne doit être saisi en majuscules. Les textes doivent être adressés à la rédaction sur disquette ou par mél (PC – format Word ou Excel pour les tableaux) à : redaction@abf.asso.fr. Les références bibliographiques doivent figurer en fin d'article. Les signes, abréviations et acronymes seront développés.

3. Des éléments d'illustration (photos ou dessins) qui seront de préférence envoyés par courrier postal sous forme papier ou diapo. Ils peuvent aussi être transmis sur disquette ou cédérom au format JPEG ou TIFF avec une définition d'au moins 250 dpi.

Les photos doivent être libres de droits et gratuites. La mention de propriété, le nom de l'auteur et la légende proposée doivent être joints.

PUBLICATION EN LIGNE

L'auteur autorise par avance la parution de son propre texte si la revue *BIBLIOTHÈQUE(s)* est publiée en ligne sur le site Web de l'ABF.

BIBLIOTHÈQUE(S)

Établissement Adresse Code postal Ville Téléphone Fax Mél Personne à contacter Adresse de facturation, si différente

souscrit un abonnement pour l'année 2003 (6 numéros)* :

• France 90 €

(tarifs TTC, TVA 2,1 %)

• Étranger 95 €

(Frais d'envoi compris)

premier abonnement règlement sur facture (joindre un bon de commande) renouvellement règlement par chèque joint à l'ordre de ABIS n° abonné

BULLETIN D'ABONNEMENT 2003

Conditions générales d'abonnement

* L'abonnement est valable pour une année civile. Les tirages étant limités, il est conseillé aux abonnés de renouveler leur abonnement au cours du premier trimestre de l'année. Il est possible d'acquérir certains anciens numéros à l'unité (dans la limite des stocks disponibles).

Abonnement et adhésion à l'ABF : quelle différence ?

Le présent abonnement ne représente en aucun cas une adhésion à l'association. Il permet néanmoins à une personne et une seule de l'établissement, de bénéficier du tarif adhérent pour une participation au congrès annuel de l'ABF ou à une journée d'étude.

Les sommaires des anciens numéros sont consultables sur le site web de l'abf www.abf.asso.fr

à retourner à :

ABIS (Agence Bibliothèques Information Services)

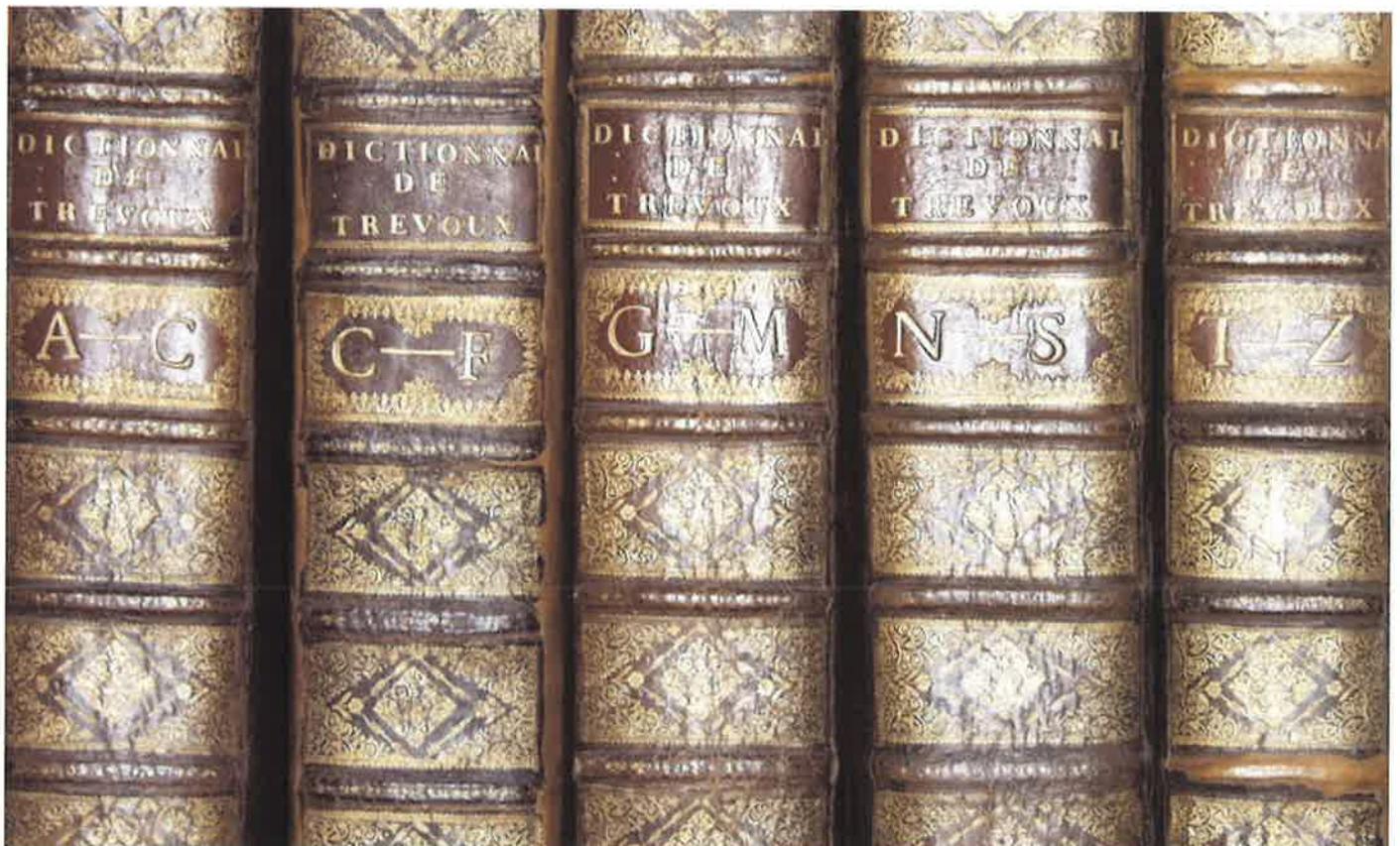
31 rue de Chabrol 75010 Paris - Tél. : 01 55 33 10 30 - 01 40 22 63 11 - Fax : 01 55 33 10 31 - Mél : abis@abf.asso.fr

siret 434 971 610 00010 APE 221A



Si les religieux de Trévoux avaient connu la pellicule adhésive Filmolux, ils auraient certainement admis le terme "filmoluxer" dans leur célèbre dictionnaire.

Merci à celles et ceux qui ont inventé le verbe filmoluxer.



Films de protection, produits pour la réparation, la conservation et la cotation, adhésifs double face, accessoires de coupe, accessoires pour le classement, articles de protection, sanilivres, BLS, produits pour archives, produits pour discothèque et vidéothèque etc.

FILMOLUX SARL

Siège Social : 300 rue Etienne Marcel - 93170 Bagnolet

Adresse Postale et accès clients : 14, av. du Professeur A. Lemièrre - BP 142- 75966 Paris Cedex 20

Tél. : 01 49 20 67 89 - Fax : 01 48 58 28 29

e-mail : filmolux@wanadoo.fr internet : www.filmolux.com